

LE COUP D'ENVOI SERA DONNÉ PAR M^{ME} BENGHEBRIT À PARTIR D'ADRAR

LE BACCALAURÉAT 2015, C'EST DEMAIN

657.000
CANDIDATS CONCERNÉS

Plus de 657.000 candidats concourront, à partir de dimanche, aux épreuves du Baccalauréat -session juin 2015- à travers l'ensemble du territoire national. Le coup d'envoi de cet examen sera donné à partir de la wilaya d'Adrar par la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit. Le nombre global des candidats au Baccalauréat dont les épreuves dureront jusqu'au 11 juin, s'élève à 657.026 candidats, soit une hausse de 23% (196.754 candidats) par rapport à l'année précédente. P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 6 Juin 2015 - 19 Chaâbane 1436 - N° 981 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DIALOGUE INTER-LIBYEN
La réunion d'Alger souligne la bonne volonté de conclure un accord en urgence

M. Messahel réitère à N'Djamena la démarche de l'Algérie pour un règlement politique à la crise en Libye

P.6

CRISE AU MALI
Signature de deux documents au titre des négociations autour de l'application de l'accord de Bamako

P.5

9^e RÉUNION DU CONSEIL D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE
L'Algérie recadre ses relations avec l'UE pour plus de respect mutuel et d'équilibre d'intérêts

P.7

LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE, SUR TOUS LES FRONTS

Boualem Branki

«Au four et au moulin», C'est un peu l'image rassurante que renvoie la diplomatie algérienne ces dernières semaines, avec ses efforts inlassables pour ramener paix, stabilité et sécurité en Afrique, au Sahel et au Maghreb. Car ce n'est pas peu dire que de relever les efforts conséquents et prometteurs pour la paix en Afrique de

l'Algérie en vue de favoriser là où il faut le dialogue, le langage de la sérénité politique et de la concorde. Cette vision grande nature des enjeux politiques et sécuritaires en Afrique a fait que la crise malienne trouve une issue consensuelle, sans effusion de sang. Hier à Alger, et un peu plus de deux semaines après la signature de l'accord de paix intermalien à Bamako, la seule partie qui n'a pas ratifié ce document, la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), a déclaré qu'elle signera l'accord de

paix et de réconciliation au Mali le 20 juin dans la capitale malienne. C'est le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Acherif, qui l'a confirmé, en indiquant que «si tout va bien, nous signerons l'accord de paix le 20 juin à Bamako (Mali)».

Mohamed Maouloud Ramadane, un des porte-parole de CMA, abonde dans le même sens et déclare que la CMA est "optimiste" quant au retour de la paix et de la stabilité au Nord du Mali grâce aux efforts consentis par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file. P. 28



INSTALLATION À ALGER DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DU DIH

M.Louh : La politique du «deux poids, deux mesures» à l'origine des foyers de tension dans le monde

P. 4

ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE DE TIGUENTOURINE

5 terroristes récemment identifiés

P. 4

M.BOUDJEMA TALAI DEVANT LE PARLEMENT

«Le ministère des Transports veut éviter à Air Algérie les grèves inopinées»

P. 8

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RETRAITE:

Les délais réduits à 15 jours

P. 3

SANTÉ

CANICULE

COMMENT FAIT-ON AU TRAVAIL ?

Pages 14-15

SÉTIF

LES MÉCANISMES ET LES PROCÉDURES DE L'ONU AU... MBI

Une centaine de jeunes participants universitaires, journalistes, entrepreneurs et des professionnels dans différents domaines, ont pris part, jeudi dernier, à une journée d'étude au MBI de Sétif. Organisée et animée par le SG de Modèle des Nations unies Algérie, Arif Abdeljalil. "Cette rencontre, a pour but de promouvoir ce programme à l'échelle nationale parmi les jeunes Sétifiens... P. 10

FOOTBALL

CAN-2017 ALGÉRIE-SEYCHELLES :

Gourcuff a choisi 7 joueurs locaux dans sa liste des «23»

P. 26

MDN

Arrestation de 17 contrebandiers, saisie de carburant et de denrées alimentaires à Bordj Badj Mokhtar

P. 3

Météo► **Régions Nord : 28° à Alger**

Brume et nuages bas sur les régions Ouest et Centre en cours de journée. Temps passagèrement nuageux vers l'Est avec formation localement de foyers orageux isolés sur les Aurès. Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

► **Régions Sud : 35° à Tamanrasset**

Temps passagèrement nuageux sur les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec fréquents soulèvements de sable.

RESSOURCES EN EAU
Nouri à Tipasa


Le ministre des Ressources en Eau et de l'Environnement, M. Abdelwahab Nouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Le ministre prendra part à la commémoration de la Journée mondiale de l'Environnement.

DIMANCHE 7 JUIN À CONSTANTINE
Remise du prix Ali Maâchi


Le ministre de la Culture, M. Azeddine Mihoubi, présidera dimanche 7 juin à 18h au Palais de la culture Mohamed-Laid Al-Khalifa, la cérémonie de remise du prix Ali Maâchi «Pour les jeunes innovateurs».

TAJ CE MATIN À L'HÔTEL RIAD
Conférence nationale du développement


Le parti TAJ, présidé par le Dr Amar Ghoul, organisera ce matin à partir de 9h à l'hôtel Riad de Sidi Fradj, la conférence nationale du développement.

LUNDI 8 JUIN AU PLAIS DE LA CULTURE
Conférence-débat au profit des journalistes


Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, présidera lundi 8 juin 2015, au Palais de la Culture, Moudli-Zakaria, une conférence-débat au profit des professionnels de la presse. La rencontre qui aura pour thème «Médias arabes, le professionnalisme et la crédibilité en question». La rencontre sera animée par le Dr Bassim'Tweissi, recteur de l'Institut d'information de Jordanie.

MERCREDI 10 JUIN À ZÉRALDA
Conseil national du RND


Le Conseil national du Rassemblement national démocratique (RND), se tiendra mercredi 10 juin 2015, à la Mutualie des travailleurs de la construction de Zéralda.

PARTI EL KARAMA
Meeting ce matin à El Madania

Le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera un meeting populaire autour du thème «Le rôle des élus dans la promotion du développement local» demain samedi 6 juin à 10h30 au Centre culturel Cherif Debih, El Madania, Alger.

FADS
Appel au don du sang


A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du don et des donneurs de sang qui coïncide avec le 14 juin et à la veille du mois sacré du Ramadan 1436, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, l'Agence nationale du sang et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, lancent un appel à l'ensemble de la population âgée de, dix-huit (18) ans, à soixante-cinq ans (65), et en bonne santé, de répondre en masse à l'appel du cœur et aller offrir un peu de leur sang. Ce banal geste anodin et noble, rendra l'espoir et le sourire à des personnes qui en ont besoin, et c'est la meilleure aumône qu'on puisse offrir à un malade et à des personnes qui souffrent en silence dans l'attente d'une transfusion salvatrice à leur éventuelle guérison.

	Max	Min
Alger	28°	20°
Oran	25°	19°
Annaba	26°	19°
Béjaïa	23°	19°
Tamanrasset	35°	19°

Horaires des prières

Samedi 19 Chaâbane 1436

Fajr	03:40
Dohr	12:47
Asr	16:38
Maghreb	20:07
Isha	21:47

**HABITAT****Tebboune aujourd'hui à Tipasa et Alger**

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets types AADL et LPP dans les wilayas de Tipasa et Alger.


LUNDI À LA RÉSIDENCE DJENANE EL MITHAK
Journée parlementaire sur «L'investissement en Algérie ; défis et perspectives»

Le vice-président de l'APN, chargé de l'administration, M. Chennini Abdekrim, présidera lundi 8 juin à la Résidence Djénane El Mithak, les travaux d'une journée parlementaire sur «L'investissement en Algérie ; défis et perspectives».

DU 06 AU 13 JUIN À ROME**Abdelkader Kadi à la 39^e session du Conseil de la FAO**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Abdelkader Kadi, prendra part à la 39^e session du Conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui aura lieu du 6 au 13 juin 2015, à Rome, Italie.

LUNDI 8 JUIN AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
Ouali reçoit les ambassadeurs du Qatar et de Chine

Le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, recevra lundi 8 juin 2015, successivement, les ambassadeurs de l'Etat du Qatar en Algérie son excellence M. Ibrahim Ben Abdelaziz Mohamed Saleh El Sahlaoui, et de la République populaire de Chine en Algérie son excellence M. Yang Guangyu.


DEMAIN À L'AMBASSADE DU JAPON
Remise de la décoration de l'Ordre du Soleil Levant à M. Réda Hamiani


L'ambassade du Japon à Alger remettra la décoration de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sautoir à M. Réda Hamiani, demain à 18h30 à la résidence de l'ambassadeur du Japon sise à Ben Aknoun.

AUJOURD'HUI AU SIÈGE DE L'ONA
Journée de détente au profit des enfants

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant, l'Office national de l'assainissement (ONA), organise une journée de détente (jeux éducatifs autour de l'assainissement, animation avec clown, pièce théâtrale) au profit enfants, aujourd'hui à partir de 13h30 au niveau du siège de la Direction générale.

JUSQU'AU 8 JUIN À ZÉRALDA
Portes ouvertes sur l'ANEM

L'Agence nationale de l'emploi (Anem) de Zéralda organise jusqu'au 8 juin au niveau des Centres de formations de la région (Zéralda, Staoueli, Souidania), des journées portes ouvertes sur l'agence.

657.000 CANDIDATS ATTENDUS Le Baccalauréat 2015 c'est demain



Plus de 657.000 candidats concourent, à partir de dimanche, aux épreuves du Baccalauréat -session juin 2015- à travers l'ensemble du territoire national.

Le coup d'envoie de cet examen sera donné à partir de la wilaya d'Adrar par la ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit.

Le nombre global des candidats au Baccalauréat dont les épreuves dureront jusqu'au 11 juin, s'élève à 657.026 candidats, soit une hausse de 23% (196.754 candidats) par rapport à l'année précédente.

Ce nombre est réparti sur les élèves scolarisés estimé à 450.374 candidats et les candidats libres dont le nombre s'élève à 206.652 candidats.

Parmi le nombre global des candidats, 3.718 sont issus des écoles privées, 374 candidats aux besoins spécifiques et 2593 candidats issus des centres de rééducation passeront des épreuves du Baccalauréat, selon l'Office

national des Examens et des Concours (ONEC).

Le Baccalauréat 2015 concerne également 57.464 candidats de l'Office national de l'Enseignement et de la Formation à distance (ONEFD), 24 candidats du Lycée internationale, 248 candidats des Ecoles des cadets de la Nation ouverte 18.339 candidats qui concourent en langue amazighe.

Par filière (11 au total), 339.022 candidats examineront en sciences expérimentales, suivie de 267.304 candidats en philosophie et lettres, 95.868 candidats en gestion et économie et 69.177 en langues étrangères.

Les épreuves du Baccalauréat se déroulent cette année au niveau de 2.550 centres encadrés par 163.000 enseignants.

L'annonce des résultats des épreuves du Baccalauréat 2015 se fera vers le 10 juillet.

Il est à rappeler que le taux de réussite à l'examen du Baccalauréat, session juin 2014, a été de 45,01%.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE RETRAITE: Les délais réduits à 15 jours

La Caisse nationale des retraites (CNR) envisage de ramener le délai de traitement des dossiers de retraite de 30 à 15 jours à moyen terme, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de cette caisse, Tidjani Hassan Haddam.

«La CNR envisage de ramener le délai de traitement des dossiers de retraites de 30 à 15 jours à moyen terme dans un premier temps, et ce dans le cadre des mesures d'amélioration des prestations de l'administration envers les citoyens», a déclaré M. Haddam lors d'une journée d'information sur la retraite.

M. Haddam a expliqué que le retard constaté dans le traitement de certains dossiers de retraite au niveau de la CNR, «est dû au dépôt incomplet des dossiers par les employeurs».

Dans le même contexte, il a ajouté que la réduction du délai de traitement dépend également «de la modernisation des outils de gestion de la CNR, notamment par l'instauration de la gestion électronique des documents». «Pour améliorer la qualité de ses prestations, la Caisse s'est engagée dans un vaste programme de réformes, qui s'ins-

crit dans le cadre d'une stratégie globale d'amélioration du service public», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, il a affirmé que l'opération du paiement des pensions, et allocations de retraites par canal bancaire est prévue à partir du mois de juillet, précisant que les dates de paiement des retraités en vigueur, seront maintenues, à savoir les 20, 22, 24 et 26 de chaque mois.

M. Haddam a ajouté que la CNR a choisi des agences pilotes des wilayas de Tipasa et Blida pour tester durant ce mois de juin le fonctionnement des mécanismes mis en place pour cette opération.

Les retraités auront le choix de maintenir leur compte CCP ou de domicilier dans une banque, a-t-il rappelé.

Evitant les moyens humains et financiers mobilisés par la caisse dans la prise en charge des retraités, M. Haddam a indiqué que «la CNR supporte mensuellement une charge financière de 78 milliards de dinars, pour plus de 2,6 millions personnes, dont 12 milliards de dinars sont les dépenses du ministère de la Solidarité nationale», a-t-il dit.

APS

PARLEMENT

Le bureau de l'APN examine les amendements relatifs au projet de loi portant création d'une médaille militaire

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné jeudi lors d'une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, huit (08) amendements proposés au projet de loi portant création de la médaille de participation de l'ANP aux deux guerres du Moyen Orient (1967 et 1973), indique un communiqué de l'APN.

Il a été procédé lors de la réunion à la validation des propositions d'amendement, car répondant aux conditions légales avant de les soumettre à la commission spécialisée pour examen avec les délégués de leurs auteurs, ajoute le communiqué. L'APN poursuivra dimanche ses travaux en séance plénière consacrée le matin au vote du projet de loi amendant et complétant la loi n° 04-86 du 11 février 1986 portant création de la médaille militaire, du projet de loi portant création de la Médaille de la «participation aux guerres du Moyen-Orient de 1967 et 1973» et du projet de loi portant création de la Médaille de l'«abnouvre militaire», précise le document. La séance de l'après-midi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi amendant et complétant l'ordonnance n° 03-04 relative aux règles générales ap-



pliquées aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises qui sera soumis au vote des députés le 16 juin, outre le rapport de validation de la qualité de membre d'un nouveau député. Le bureau

a soumis à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, la décision du conseil constitutionnel n° 01-15 du 01 juin 2015 portant remplacement du député Tahar Khaoua, nommé ministre, par Mustapha Tamaghout pour l'élaboration du rapport de validation de sa qualité de membre.

La commission de la défense nationale de l'APN a également tenu une réunion, sous la présidence de Belkacem Salem, président de la commission pour examiner les 8 amendements proposés au sujet du projet de loi portant création de la médaille de participation de l'ANP aux deux guerres du Moyen Orient (1967 et 1973), en présence des délégués de leurs initiateurs. Le bureau de l'APN, réuni jeudi, a soumis les amendements à la commission, car répondant aux conditions légales, conclut le communiqué.

SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES, STABILITÉ DU PAYS, LUTTE ANTITERRORISTE...

La détermination et l'engagement de l'ANP réaffirmés avec force

Walid B.

En affirmant il y a quelques jours de cela que la sécurité de l'Algérie et sa stabilité est l'affaire de tous, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, aura remis les pendules à l'heure, requérant la coordination des efforts, afin de faire face à l'ensemble des éventuelles menaces qui guettent le pays.

Je l'ai dit et je le dirai encore une fois: la sécurité nationale est une affaire de tous. Aussi, nous appartenons à multiplier et de coordonner les efforts, afin de faire face à l'ensemble des menaces et risques qui nous guettent, quels que soient leur nature et leur origine», avait souligné le Chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la clôture des travaux du séminaire national sur l'étude stratégique du théâtre des opérations.

Il a également relevé la nécessité d'adapter en permanence avec les changements accélérés qui s'opèrent dans le monde en général, et dans la région en particulier, au regard de sa position stratégique vitale.

Il faut dire qu'avec l'instabilité qui règne dans les pays du voisinage immédiat, notamment en Libye et au Mali, la vigilance est plus que jamais recommandée pour mettre en échec toutes les tentatives visant la stabilité du pays.

Pour ce faire, Gaïd Salah a jugé «impératif» d'approfondir les études, de «prévoir l'avenir et partant, élaborer des plans efficaces pour faire face à toute urgence».

Il a dans ce cadre, rappelé les efforts consentis visant à promouvoir les performances de l'ANP et à «optimiser ses capacités de combat aux plans stratégique, opérationnel et tactique».

Le Chef d'état-major de l'ANP a rappelé également que les efforts déployés expriment notamment la montée en puissance de ses capacités de combat, en

veillant par là même à l'amélioration continue de notre appareil de formation, conformément aux exigences des armées modernes, et ce, à travers la maîtrise des programmes de formation, notamment ceux en rapport avec les arts de la guerre et de la stratégie militaire, ainsi que des autres études inhérentes à la défense et à la sécurité.

«La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, sous le commandement et le soutien du président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut degré de sécurité, sérénité et stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international», a affirmé Gaïd Salah. Le chef d'état-major de l'ANP a eu l'occasion de revenir sur la stratégie adoptée par l'Armée, sa vision et ses objectifs, en soulignant que cette orientation permettra de faire une lecture «correcte et judicieuse» des événements et de prôner une vigilance et une conscience vis-à-vis de ce qui se passe dans notre giron immédiat. Il a expliqué, à ce propos, que son but est de mettre en œuvre cette vision stratégique conformément aux instructions du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, en vue d'appréhender, avec perspicacité, les mécanismes de solutions anticipatives de tous les défis rencontrés, afin que l'ANP demeure aux côtés de sa profondeur populaire, le bouclier protecteur de l'Algérie et le garant de sa sécurité. Il s'agit, en premier lieu, de préserver la stabilité de l'Algérie et préserver son indépendance et l'intégrité de son territoire national, et cela représente le fond même des nobles missions constitutionnelles que l'ANP, digne héritière de l'ALN, se doit d'honorer.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Arrestation de 17 contrebandiers, saisie de carburant et de denrées alimentaires à Bordj Badj Mokhtar

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, jeudi, 17 contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi 10 tonnes de denrées alimentaires et 2600 litres de carburant destinés à la contrebande, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Laghouat a arrêté une personne qui porte un fusil de fabrication artisanale et une quantité

de munitions sans autorisation de port d'armes». De même, «un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'Illizi a intercepté un contrebandier en sa possession une quantité de munitions, un téléphone portable et une somme d'argent s'élevant à (292140) dinars algériens et (1729) dinars libyens». Au niveau de la plage de Béni Mansour à Mostaganem (2ème région militaire), «des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 28,5 kilogrammes de kif traité», ajoute la même source.

ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE DE TIGUENTOURINE Cinq terroristes récemment identifiés

Cinq terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné au complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi) en janvier 2013, ont été récemment identifiés, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le ministre qui répondait à une question de l'APS sur le déroulement de l'enquête concernant l'affaire de l'attaque terroriste contre le complexe gazier de Tiguentourine, en marge de l'installation des membres de la commission nationale du Droit international humanitaire (DIH), a précisé que l'expertise biologique avait «récemment» permis l'identification de cinq terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné par les forces de sécurité.

Les terroristes identifiés sont de nationalités arabes et étrangères, a-t-il ajouté soulignant que leur identification avait eu lieu dans le cadre d'une coopération internationale dans cette affaire.

A une question sur le retard accusé dans l'identification des terroristes, le ministre a répondu qu'il s'agissait d'une «grosse» affaire et que l'enquête «se poursuit toujours» ajoutant que les tests ADN des cadavres avaient été effectués à la demande du juge d'instruction.

37 otages dont un Algérien avaient été tués lors de l'attaque perpétrée le 16 janvier 2013 par un groupe terroriste contre le site gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi), rappelle-t-on.

29 terroristes avaient été neutralisés et 3 autres capturés lors de l'assaut donné par les forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP) pour éliminer les terroristes et libérer les otages algériens et étrangers. Un groupe terroriste avait, ce jour, pris en otage plus de 600 travailleurs dans une base de vie relevant de Sonatrach à une centaine de kilomètres de la frontière algéro-libyenne.



Les 24 membres de la Commission nationale du Droit international humanitaire (DIH) ont été installés jeudi à Alger sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

La commission regroupe 19 membres représentant différents ministères et 5 autres représentant des institutions concernées par le Droit international humanitaire, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH).

Créée en vertu d'un décret présidentiel promulgué en 2008, la commission est présidée par le ministre de la Justice. Ses nouveaux

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE Installation à Alger des membres de la commission nationale

membres ont été désignés en 2011 pour trois années renouvelables. La commission a pour mission de présenter pour adoption les conventions et traités internationaux relatifs au DIH. Lui est également confiée l'organisation de rencontres autour de ce droit et la proposition de mesures nécessaires à l'adaptation du droit national aux règles du DIH.

Elaborer les études d'évaluation, la promotion de la coopération et l'échange d'expériences avec les organisations régionales et internationales et l'échange d'informations sur le Droit international humanitaire avec les commissions nationales de pays tiers, figurent entre autres parmi les missions qui incombe à la commission.

La commission se réunit au siège du ministère de la Justice deux fois par an, en sessions ordinaires, et peut se réunir en session extraordinaire à la demande de son président.

Lors de ses premier et deuxième mandats et se référant à des documents remis à la presse, la commission a organisé des cycles de formation au profit des secteurs concernés par le Droit international humanitaire (journalistes, médecins, magistrats, cadres de la police,...) ainsi qu'au profit de ses membres qui ont bénéficié de formation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. La commission a procédé à la formation de quatre groupes de travail parmi ses membres. Il s'agit de la commission des études et de la législation, de l'information et de la communication, de l'enseignement et de la formation et enfin la commission de la coopération internationale.

Elle est également chargée de l'élaboration d'un rapport annuel qui sera soumis au président de la République, conformément au décret présidentiel portant création de la dite commission.

Droit international humanitaire est un ensemble de règles visant à limiter les effets des conflits armés en assurant la protection des personnes qui ne participent pas aux combats et la restriction des moyens et méthodes de guerre. Le Droit international humanitaire est inspiré des Conventions de Genève de 1949, des deux Protocoles additionnels de 1977 et des conventions de restriction des moyens et méthodes de guerre.

L'Algérie avait abrité en novembre 2014 la 10e réunion des experts gouvernementaux et responsables arabes concernés par le Droit international humanitaire. La rencontre a été sanctionnée par l'adoption d'un plan d'action arabe 2015-2016.

La politique du «deux poids, deux mesures» à l'origine des foyers de tension dans le monde

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé jeudi à Alger que la politique des «deux poids, deux mesures» concernant la souveraineté des peuples était à l'origine des «foyers de tension dans le monde» ainsi que les «cas de dérapage sécuritaire» en dépit du consensus international autour des principes du Droit international humanitaire.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de la commission nationale du Droit international humanitaire (DIT), le ministre a souligné qu'en dépit du consensus international sur les principes du DIT, les peuples continuent à souffrir, sur leurs territoires occupés, des affres et conséquences des violations récurrentes et systématiques de ces principes».

La communauté internationale est «appelée, plus que jamais, à consacrer les principes de paix et de sécurité internationales dans un monde marqué par de profonds bouleversements dans les relations internationales», a-t-il dit. L'Algérie, a rappelé le ministre, appelle au respect des principes et règles du DIT dans tous les conflits et différends, des règles, principes et résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité et privilégier un règlement pacifique des conflits.

L'Algérie appelle sans cesse au respect du principe d'égalité dans la souveraineté entre Etats en leur reconnaissant le droit de résoudre leurs problèmes internes sans ingérence.

M. Louh a rappelé que l'Algérie avait présenté, lors de la 30e session du Conseil des ministres arabes de la justice en novembre 2014, une proposition d'élaborer une convention arabe de protection des biens culturel en temps de paix comme de guerre. Une proposition approuvée par le Conseil qui avait chargé le Centre arabe des recherches juridiques et judiciaires de préparer le projet de cette convention. Il a, en outre, rappelé que l'Algérie qui a adhéré à toutes les chartes internationales liées au Droits de l'homme et au DIT n'a jamais manqué à son devoir envers les peuples du monde qui militent pour leurs droits légitimes.

Il affirmé à cette occasion que l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler les peuples «à résoudre leurs problèmes et différends par des voies pacifiques, notamment à travers le dialogue, les négociations et la concertation, conformément à la légalité et aux chartes internationales».

Le ministre a rappelé la tenue, l'année dernière en Algérie, de la 10e réunion des commissions nationales et des experts gouvernementaux et responsables arabes concernés par le Droit international humanitaire qui a été sanctionnée par l'adoption d'un plan d'action arabe 2015-2016.

M. Louh qui a présidé l'installation officielle de la Commission nationale du Droit international humanitaire (DIH), dont il assure la présidence, a appelé ses membres à s'inspirer du plan d'action précité dans l'élaboration du programme d'activités de la commission pour la même période.

Le ministre a également exhorté les membres de la commission «à mettre en exergue les efforts de l'Etat en termes de renforcement des règles de cette loi et pour sa vulgarisation, de même que ses principes au sein de la société, de la Ligue arabe et de l'Union africaine (UA) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)». La commission est un organe consultatif permanent qui veille à la diffusion de la culture de respect des principes et règles du DIH dans tous les milieux sociaux et au sein des institutions et des instances publiques.

La commission regroupe 24 membres, dont 19 représentant différents ministères et 5 autres représentant des institutions concernées par le Droit international humanitaire, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sécurité nationale, le Croissant-Rouge algérien (CRA), les Scouts musulmans algériens (SMA) et la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPDH).

Créée en vertu d'un décret présidentiel promulgué en 2008, la commission est présidée par le ministre de la Justice. Ses nouveaux membres ont été désignés en 2011 pour trois années renouvelables.

COLLOQUE À BÉJAÏA

Psychanalyse et créativité » : Un colloque, un franc succès et l'« intrusion » époustouflante des...mathématiques !

créativité ou encore d'inconscient, il n'a à aucun moment « songé » à inclure les ...mathématiques dans les discussions autour de la psychanalyse et de la créativité artistique. Et pourtant...

« Des psychanalystes de renommée internationale avec de jeunes artistes algériens vont évoquer et parler de leurs passions, celles de déchiffrer l'inconscient, ou plutôt de « l'insistance de l'écriture de l'inconscient », comme l'écrit le psychanalyste Lacan. Cette écriture, c'est la partie de créativité qui nous anime et qui puise sa source dans l'enfance dans l'enfance et l'adolescence, « et qui peut donner à l'individu le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue », comme souligné par Winnicott ».

L'aréopage d'éminents psychanalystes, (dont un anthropologue de Paris-France, en la personne du Dr. Gilbert Grandguillaume) qui ont animé ce colloque était constitué de : Dr. Benjamin Abdessadok, (psychanalyste, Paris), Dr. Nicole Auffret, (psychanalyste, Paris), Dr. Jean Pierre Chiappe, (psychanalyste, Marseille), Dr. Monique Prat, (psychiatre-psychanalyste, Marseille), Dr. Claude Guy, (psychanalyste, Paris), Dr. Annie Topalov

Claude Guy, (psychanalyste, Paris) et Dr. Rachid Froudai, (psychanalyste, Paris). Ces derniers ont respectivement traité des thèmes suivants : « Le récit du trauma dans les Mille et Une Nuits » (par Gilbert Grandguillaume), « Le traumatisme psychique et la création : L'apport de l'écoute analytique », « Ce que savait Baya », « Quel nom pour le dessin d'enfant », « La vie réinventée », « Art, psychanalyse et trauma : Quels points de rencontre ? », « Ellire une scène : émergence et créativité des images dans la cure », « L'illu-sion : fondement du processus créatif de soi et du monde-le besoin de créativité au sens de Winnicott ». Entre ogh et t7h, il y a eu une exposition d'œuvres artistiques des artistes-peintres Adel Bentoussi, Fella Tamzali, Maya Bencheikh, Mehdi Djelil, Djamel Zougar, Lamine Zaouche et la céramiste Frida Aberkane, expo accompagnée d'une vente-dédicace de livres du Dr. Claude Guy.

Un extrait de la contribution du Pr. Dr. M. Boumahrat (Mathématiques) : «...Cette rencontre paraît, au premier abord, bien floue. En effet, comment articuler la créativité avec la psychanalyse, alors que les deux concepts semblent, a priori, antinomiques ? Cependant, après lecture de la thématique, sur la base d'une information puisée ça et là et de quelques souvenirs personnels également puisés dans une discipline que j'ai modestement étudiée, à savoir les mathématiques, la compréhension des thèmes m'est apparue un peu plus abordable...et m'ont édifié sur cette rencontre, cette confluence entre les arts plastiques, la littérature et la psychanalyse auxquels j'ai osé inclure les mathématiques, ce qui me semble aller de pair avec la créativité. Quelles sont, en effet, les caractéristiques de la créativité mathématique ? Et comment le processus de créativité s'inscrit en nous ?...»

Ce « grain de sel » inattendu ! (Nous vous promettons, dans une prochaine édition, l'intégralité de la contribution de cet ancien professeur à l'Ecole Nationale Polytechnique de El Harrach (Algérie), ancien professeur SUP-MECA (Sain Ouen, France), Président du Conseil scientifique Sitcom Ideeforce, Rouiba (Algérie) et Ancien ministre de la formation professionnelle et de l'emploi) (Algérie)).

CRISE AU MALI

Signature de deux documents au titre des négociations autour de l'application de l'accord de Bamako



PH : Archives

Un relevé de conclusion des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali, ont été signés vendredi à Alger par toutes les parties prenantes au dialogue malien mené par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file.

Les documents ont été signés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, en tant que chef de file, par le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration

africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, et par le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mongi Hamdi.

Les deux documents ont également été signés par le représentant de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), Sidi Brahim ould Sidat et tous les représentants de la médiation internationale.

Au cours des négociations menées à Alger autour de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation national au Mali, signé le 15 mai dernier à Bamako, les participants ont réitéré leur appel pour convier la CMA à signer cet accord, dans les plus brefs délais, pour la résolution pacifique de la crise au Mali. Les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger sont

le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissidents), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des mouvements et fronts patriotes de résistance (CMFPR).

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CAM) est composée, quant à elle, du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). L'équipe de la médiation élargie compte : l'Algérie, en tant que chef de file, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA), les Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le Burkina faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, les Etats-Unis et la France.



La CMA signera l'accord de paix et de réconciliation le 20 juin à Bamako

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) signera l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin à Bamako, a annoncé vendredi à Alger le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Achérif.

"Si tout va bien, nous signerons l'accord de paix le 20 juin à Bamako (Mali)", a affirmé M. Ag Achérif dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion consacrée aux concertations autour de la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

L'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali a été signé le 15 mai courant par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la "Plateforme d'Alger" et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

Deux composantes sur cinq qui compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la CM-FPR (Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance) ont également signé l'accord.

Optimisme quant au retour de la paix et de la stabilité au Mali

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) est «optimiste» quant au retour de la paix et de la stabilité au Nord du Mali grâce aux efforts consentis par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file, a déclaré vendredi à Alger un des porte-parole de la CMA, Mohamed Maouloud Ramadane.

«Nous sommes optimistes quant au retour de la paix et de la sécurité dans les régions Nord Mali et remercions les efforts consentis par la médiation internationale (élargie) dont l'Algérie est chef de file», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre s'inscrivant dans le cadre des concertations autour de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mal, signé le 15 mai dernier à Bamako.

Il a précisé que la CMA allait signer l'Accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juin courant à Bamako.

Auparavant, le chef de délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Achérif avait lui aussi déclaré à la presse que la coordination comptait signer cet accord le 20 juin prochain à la capitale malienne.

Deux composantes de la CMA avaient signé l'Accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger, alors que les trois autres avaient demandé une période supplémentaire pour consulter leur base militante.

Les trois composantes qui n'ont pas signé l'accord sont : le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA).

APS

Le relevé des conclusions exprime une avancée dans le retour de la paix au Mali

Le relevé des conclusions des consultations préparatoires à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé vendredi à Alger, constitue "une avancée" dans la quête pour la stabilité du Mali notamment dans ses régions du Nord. La médiation internationale élargie a tenu à Alger à compter du 25 mai une série de consultations avec les parties prenantes au processus d'Alger à l'effet d'identifier les actions à engager suite à l'entrée en vigueur de l'accord de paix et de réconciliation au Mali signé le 15 mai dernier, rappelle-t-on.

Dans ce relevé dont l'APS a obtenu une copie, il est précisé que "les consultations se sont articulées autour de la mise en place des conditions du parachèvement du processus de signature de l'accord dans les plus brefs délais et la clarification de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre, la réaffirmation par les parties au processus d'Alger de leurs engagements en faveur d'une cessation totale et définitive des hostilités, et l'examen des préparatifs engagés pour la mise sur pied du Comité de suivi de l'accord et pour la tenue dans les délais fixés par l'accord de la première réunion de ce comité".

Dans ce cadre et en vue de la mise

en place des conditions du parachèvement du processus de signature de l'accord la CMA a fait état d'un certains nombre de préoccupations liées à cette mise en œuvre de l'accord, lit-on dans le document.

La médiation a considéré que l'ensemble des points soulevés par la CMA étaient pertinents à l'objet de l'accord.

A ce titre ces points seront pris en compte par le Comité de suivi. Sachant que préalablement à leur signature de l'accord le 15 mai à Bamako, le gouvernement malien et la plate-forme ont également soumis à la médiation un certain nombre d'observations et de commentaires qui seront dûment pris en compte dans le processus de mise en œuvre de l'accord", a-t-on ajouté.

La médiation s'engage ainsi à "favoriser l'ouverture de discussions entre les parties afin d'aboutir à une solution consensuelle satisfaisante". En ce qui concerne la représentation des populations du nord au sein des Institutions et grands services publics, la médiation s'engage à ce que ces dispositions reçoivent une "application satisfaisante effective".

S'agissant des régions de Menaka et Taoudenit, la médiation internationale rappelle que "l'accord prévoit que les

institutions de l'Etat malien prendront les dispositions requises pour l'élaboration et l'adoption des mesures réglementaires et législatives portant création de circonscriptions administratives au Mali nécessaires à rendre effective les décisions relatives à la création de ces régions".

La médiation veillera au cours de la mise en œuvre de l'accord à "ce que le gouvernement diligente des décrets et des mesures dans les meilleurs délais", ajoute le document. S'agissant de la question du retour des réfugiés, la médiation considère que conformément aux dispositions pertinentes de l'accord en son article 48, demeure une des grandes priorités de la période intermédiaire sachant que cette question constitue un élément qui permettra les conditions favorables à l'organisation des élections, a-t-on souligné.

Au niveau sécuritaire, la médiation rappelle "la nécessité du respect par les parties concernées de l'engagement antérieur en matière de cessation des hostilités, l'obligation de la sécurisation des personnes et des biens, la nécessité absolue de cesser tout acte hostile sous peine de sanctions qui peuvent en découler", a-t-on encore dans le document.

DIALOGUE INTER-LIBYEN:

M. Messahel réitère à N'Djamena la démarche de l'Algérie pour un règlement politique à la crise en Libye

Envoyé spécial

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a mis en avant, vendredi à N'Djamena, la démarche de l'Algérie en vue d'un règlement politique à la crise en Libye "loin de toute intervention étrangère".

Intervenant à la sixième réunion des pays voisins de la Libye, M. Messahel a indiqué avoir "constamment rappelé l'importance d'agir vite pour le règlement politique de la crise en Libye, loin de toute intervention étrangère, en vue d'un agenda unique, celui de la stabilité, de l'unité et de l'intégrité territoriale de ce pays frère et voisin, de sa souveraineté et de la cohésion de son peuple". Il a relevé, à cet égard, que la démarche de l'Algérie d'accompagner le peuple libyen dans la recherche d'une solution de sortie de crise est "un devoir de fraternité et de loyauté envers le peuple libyen qui l'a soutenu pendant sa lutte de libération nationale". Le ministre a ajouté que cette démarche "répond aussi au souci sécuritaire qu'exige la situation chaotique que connaît ce pays frère, et à la menace, de plus en plus grande, que constituent les agissements criminels des groupes terroristes dans ce pays voisin".

Il a rappelé, par la même occasion, que lors de la troisième réunion du dialogue inter-libyen, tenue à Alger, les chefs de partis politiques et activistes politiques libyens avaient lancé un appel pressant pour la formation, dans les plus brefs délais, d'un gouvernement d'union nationale dans le cadre de cette solution politique et qui est, selon eux, "l'unique solution capable de mettre fin à la crise qui secoue ce pays voisin". C'est pourquoi, a-t-il indiqué, l'Algérie apporte un "appui total" aux efforts du représentant du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, visant à amener les parties libyennes à s'entendre sur une solution politique à la crise, à travers un dialogue inclusif à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels par l'ONU.

M. Messahel a réaffirmé qu'"il n'y a point d'alternative à la solution politique et que la voie des armes ne peut conduire qu'à l'éclatement du pays et l'émettement de son peuple", ajoutant qu'"il ne fait aucun doute qu'une telle issue sera lourde de conséquences pour la stabilité des pays voisins et au-delà". Cette perspective ne saurait, en aucun cas, nous laisser, nous pays voisins de la Libye, indifférents", a-t-il conclu.

APS

La réunion d'Alger souligne la bonne volonté de conclure un accord en urgence

La 3e réunion du dialogue inter-libyen à Alger a souligné jeudi dans sa déclaration finale la bonne volonté des participants à conclure un accord définitif en toute urgence en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale pour une sortie de crise en Libye.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a dans cette optique, salué la "forte volonté" des chefs de partis politiques et des activistes libyens ayant participé à la troisième réunion inter-libyen tenue à Alger, pour former un gouvernement libyen d'union nationale en vue de résoudre rapidement la crise dans leur pays.

M. Messahel a également salué la "conscience éveillée des participants qui placent l'intérêt de la Libye au dessus de toute autre considération", estimant que "leur disposition à faire des concessions pour un retour immédiat de la paix et de la stabilité en Libye, les honore".

«Ce jour entrera dans l'histoire de la Libye nouvelle et de celle de toute la région», a-t-il dit, relevant que ce troisième round a été marqué par «un dialogue sérieux entre les parti-

pants dans une conjoncture décisive pour l'avenir de la Libye».

Concernant les travaux de ce troisième round, le ministre a relevé «la démocratie et les échanges francs entre les participants qui ont saisi cette opportunité pour appeler toutes les forces vives et les énergies libyennes pour trouver une solution politique, loin de toute ingérence étrangère, à la crise en Libye». M. Messahel a, dans ce contexte, fait savoir que les participants ont mis en garde contre les groupes terroristes qui gagnent du terrain en Libye et la recrudescence de l'immigration clandestine, encouragée par la situation économique et sécuritaire difficile que vit le pays.

Déclaration d'Alger, légitimité et clarté

L'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, a salué le rôle «constructif et neutre» de l'Algérie dans le rétablissement de la paix en Libye, soulignant que la déclaration sanctionnant le 3e round du dialogue inter-libyen est un «grand appel» pour conclure un accord définitif.

Pour M. Léon, la déclaration d'Alger «est un grand appel» du fait de «la clarté et la légitimité qu'elle revêt», puisque, dit-il, «tous les acteurs politiques libyens ayant pris part à ce 3e round, représentent 95% de la société libyenne», affirmant qu'ils appartiennent pour leur majorité à des partis politiques ayant marqué la scène politique libyenne durant les trois dernières années».

«Notre enjeu au niveau de l'ONU est de chercher la clarté



dont manque la mouture précédente de l'avant-projet d'accord qui a fait l'objet, rappelle-t-il, de rejet par le Congrès national général à Tripoli en raison des ambiguïtés qu'elle présentait, celles liées notamment aux compétences des différentes institutions».

«Il est temps de conclure un accord équilibré, juste et raisonnable», a ajouté le représentant onusien, estimant que l'aboutissement à un accord final dépend de trois principes essentiels, à savoir l'équilibre entre les institutions, le consensus et l'inclusion».

La lutte contre le terrorisme exige un accord en urgence

Des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens ont souligné, pour leur part, l'urgence de parvenir à un accord en vue de former un gouvernement d'union nationale à même de faire face à la menace terroriste de plus en

plus inquiétante. C'est dans ce sens que le conseiller du chef du Parlement de Tobrouk, Abdellah Athamna, a estimé que «des concessions des différentes parties libyennes devraient être à la hauteur de la menace terroriste grandissante».

Abondant dans le même ordre d'idée, l'ancien ministre de la Planification du gouvernement de transition, Aissa Twidjer, a indiqué que «la lutte contre les groupes terroristes, qui occupe de vastes territoires dans le centre du pays, a été l'un des principaux points abordés lors de cette réunion», ajoutant que «les outputs de la réunion étaient un soutien fort afin de faire face à la situation sécuritaire chaotique».

Le travaux de cette 3e réunion du dialogue inter-libyen ont été clôturés à Alger, sous l'égide de l'ONU en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Nécessité de parvenir dans les plus brefs délais à une solution politique au conflit

Les participants à la 3e réunion des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens ont affirmé jeudi à Alger la nécessité de parvenir dans les plus brefs délais à une solution politique à la crise libyenne qui connaît ses derniers temps une recrudescence alarmante de la menace terroriste.

Dans une déclaration à l'APS en marge de cette 3e réunion, l'ancien ministre de la Planification dans le gouvernement provisoire et représentant du secteur privé en Libye, Aissa Al Tawajir, a indiqué que la rencontre de mercredi et jeudi en Algérie «confirme la volonté de s'engager dans le dialogue et incite les parties libyennes à tenir des rencontres en face à face». La question relative à la lutte contre le terrorisme a été le principal point débattu durant la réunion, a précisé l'intervenant qui a relevé qu'une partie du centre de la Libye était contrôlée par des extrémistes armés.

A une question sur les institutions sécuritaires et militaires, M. Al Tawajir a indiqué que l'accord a été mis sur l'importance de définir clairement les mécanismes dans la quatrième mou-

ture ouverte la question liée à la formation du gouvernement. L'Envoyé spécial de l'ONU en Libye s'est engagé à prendre en compte ses observations, a-t-il ajouté.

«Nous gadons l'espoir. Les représentants de la société civile et des partis politiques ont convenu de l'impartialité de trouver une solution dans les plus brefs délais», a-t-il souligné. Pour sa part, le conseiller politique du président du Parlement de Tobrouk, Abdellah Athamna, a estimé que les «parties libyennes ne sont pas toutes conscientes du danger du terrorisme en Libye».

«Il est impératif aujourd'hui de parvenir à une solution eu égard à la recrudescence de la menace terroriste en Libye et de ses conséquences sur les pays voisins», a souligné le responsable, ajoutant que les participants «ont mis l'accent sur l'importance de définir les critères et les caractéristiques du nouveau gouvernement».

A une question sur les chances de réussite du dialogue inter-libyen, M. Athamna «s'est dit optimiste à ce sujet bien que la menace terroriste, selon lui, est plus grande que les conceves-

sions des parties libyennes». De son côté, le représentant du parti du Front national, Seif al Nasr Abou Adjila, a indiqué que les parties libyennes «sont parvenu à un accord sur plusieurs points relatifs à la 3ème mouture».

«La mouture précédente était une déception et ses résultats ne reflétaient pas le déroulement du dialogue qui avait débuté depuis décembre dernier. «Je crois qu'on a dépassé cette étape et notre objectif aujourd'hui est de nous mettre d'accord sur une quatrième mouture à même de regrouper toutes les parties politiques. La solution politique n'est pas la solution en elle-même, mais c'est le début de la solution», a-t-il indiqué.

Pour M. Bouadjila, «La quatrième mouture de l'avant projet d'accord, doit être la dernière ainsi que ce round du dialogue interlibyen, qui doit être le dernier».

«L'aboutissement à cet accord est essentiel pour préparer la voie à la formation d'un gouvernement libyen d'union nationale pour faire face aux défis», qui se posent aujourd'hui, plus que jamais, à la Libye notamment avec la mon-

tée de la menace terroriste qui prévaut dans certaines régions», a souligné M. Bouadjila.

En réponse à une question sur la lutte contre le terrorisme en Libye qui a atteint des proportions inquiétantes dernièrement, M. Bouadjila a indiqué que «les participants ont examiné le défi du terrorisme qui constitue une réalité amère qui se pose aux libyens et à la région en général».

Les travaux de cette réunion du dialogue interlibyen, regroupant des leaders et des chefs de partis politiques et activistes libyens, ont été clôturés jeudi à Alger, sous l'égide de l'ONU en présence du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union Africaine et de la ligue arabe, Abdelkader Messahel.

Cette troisième réunion, tenue dans le cadre du processus de dialogue lancé par la mission des Nations unies à Alger depuis le mois de mars dernier, a été sanctonnée par une déclaration, constituant un appel des participants pour le retour de la paix et de la réconciliation en Libye notamment par la mise en place d'un gouvernement libyen d'union nationale.

9^e RÉUNION DU CONSEIL D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

L'Algérie recadre ses relations avec l'UE pour plus de respect mutuel et d'équilibre d'intérêts

L'Algérie a recadré à Bruxelles ses relations avec l'Union européenne en exigeant plus de respect mutuel et d'équilibre d'intérêts dans le développement de son partenariat avec l'UE.

Envoyée spéciale

La tenue de la 9^e réunion du Conseil d'association Algérie-UE a été l'occasion pour le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, M. Ramtane Lamamra d'exposer la ligne directrice du partenariat futur avec l'Union.

M. Lamamra a été d'emblée catégorique sur la question du respect mutuel, en affirmant que cette notion doit plus que jamais être mise en avant. Nous n'acceptons pas les tendances intrusives. L'association n'élimine pas la souveraineté, a-t-il tenu à souligner.

Nous respectons notre partenaire et nous demandons et même nous exigeons qu'il respecte notre souveraineté, a-t-il répondu aux observations de l'UE sur les droits de l'homme en Algérie. Le ministre a également critiqué dans le cadre de la politique européenne de voisinage l'exercice stérile de classification des pays en catégories suivant le degré d'acceptation des directives européennes. «



Faire valoir les avantages comparatifs

Il a expliqué à ce propos à la partie européenne que les avantages comparatifs de l'Algérie doivent être dument pris en charge dans le cadre de la nouvelle PEV, en cours de discussion, se réjouissant par la même occasion par le fait que les motivations de changement de cette politique correspondaient aux critiques faites par l'Algérie à l'approche européenne.

Il ressort du plaidoyer fait par le chef de la diplomatie algérienne à Bruxelles que la partie européenne doit prendre en compte dans ses relations avec l'Algérie deux avantages comparatifs importants se rapportant à ses rôles d'acteur majeur dans le maintien de la stabilité dans la région et de fournisseur fiable de gaz à l'UE. Les sacrifices consentis dans la lutte anti-terroriste pour stabiliser l'Algérie, grand pays arabe et africain, ont un impact direct sur la sécurité européenne.

Notre propre stabilité est déjà une contribution à la stabilité de l'Europe. Cela ne se quantifie pas», a-t-il plaidé. L'Algérie est un exportateur net de stabilité et vaut être appréciée à sa juste valeur », a-t-il enchaîné à ce propos. Toujours sur le plan sécuritaire, M. Lamamra a réitéré le refus de l'Algérie d'abriter une base de drones dans le cadre de l'opération navale, lancée par l'UE en mai dernier pour combattre le trafic de migrants dans la Méditerranée.

M. Lamamra a indiqué que l'UE est tenue d'expliquer tous les composants de cette action qui est proche des initiatives lancées dans le cadre de la lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden.

Accord d'association: une deuxième évaluation s'impose

Au plan économique, M. Lamamra a été direct en dressant un bilan négatif de la mise en œuvre de l'accord d'association, soutenant qu'une deuxième évaluation de ce document s'imposait aujourd'hui.

Dans ce partenariat, l'Algérie a donné plus qu'elle a reçu », a-t-il ajouté.

Il a noté avec regret. Le ministre a affirmé que ce partenariat qui a profité à l'Union pendant dix ans doit désormais dépasser le caractère strictement commercial pour en devenir un acte de développement.

Les barrières tarifaires et non tarifaires imposées aux produits algériens, la baisse des investissements européens en Algérie, la réduction des parts de Sonatrach dans le marché gazier européen, sont des obstacles qu'il faut aplatis avec la partie européenne en vue d'équilibrer le partenariat économique bilatéral, a-t-il résumé.

La partie algérienne a eu aussi à relever la faiblesse de la dotation financière allouée à l'Algérie au titre de la programmation budgétaire 2014-2017 qui n'est pas à la mesure des objectifs ambitieux en termes d'appui à la gouvernance et à la diversification de l'économie, considérant qu'elle ne reflétait pas les avantages comparatifs de l'Algérie notamment en sa qualité de principal partenaire commercial et d'acteur majeur dans le maintien de la sécurité dans la région.

Le ministre n'a pas caché, par ailleurs, les préoccupations de l'Algérie concernant le nouveau plan d'action de la commission européenne visant à diversifier les sources d'approvisionnement en gaz de l'UE.

Ces préoccupations se rapportent aux projets de l'UE relatifs à la création d'une centrale d'achat de gaz et d'une plate-forme euro-méditerranéenne de l'énergie.

Ces deux projets soulèvent des questions qu'il faut résoudre dans le cadre du dialogue économique avec le partenaire européen », a estimé M. Lamamra.

Un message clair

Kamel Cherif

L'Algérie se montre intransigeante et intraitable quand il s'agit du respect de sa souveraineté. Elle ne tolère aucune atteinte, aussi minime soit-elle, à sa souveraineté. Il s'agit d'une ligne rouge à ne pas tenter de franchir quand on sait que la souveraineté est sacrée pour l'Algérie dont l'attitude demeure indomptable à ce sujet.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a clairement signifié cela à la communauté internationale, notamment aux apprécier sorciers en Europe qui s'aventuraient à s'immiscer dans des affaires internes de l'Algérie.

La réaction de Lamamra est venue contre ceux qui veulent amplifier des faits divers en Algérie et leur donner une connotation politique, teintée des droits de l'homme.

L'Algérie qui est un pays qui a de tout temps œuvré pour le renforcement de l'Etat de droit, notamment à la faveur des réformes politiques initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. En ce sens, la remise en cause de ces réformes ou les injonctions parvenant de l'étranger concernant les affaires internes du pays sont rejetées en bloc par les autorités du pays.

Il faut relever que l'un des principes cardinaux de la diplomatie algérienne consiste à ne pas s'immiscer dans les affaires internes des pays. Les récents événements qui se sont produits chez les pays voisins n'ont, à aucun moment, amené l'Algérie à renoncer au principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays tiers.

Malgré une forte pression internationale, l'Algérie avait adopté une attitude fondée sur la non-immixion dans les affaires internes de la Tunisie, de la Libye et de l'Egypte. A l'époque, plusieurs pays avaient pris position en faveur d'une partie suite aux événements qu'ont connus ces pays.

Aujourd'hui, l'attitude de neutralité de l'Algérie a prévalu dans la mesure où ceux qui avaient pris parti se sont retrouvés dans une position inconfortable, contraints de faire leur mea culpa, ce qui a porté atteinte à leur crédibilité.

Cela n'est pas le cas de l'Algérie qui demeure ferme et coriace à ce sujet. Les meilleurs exemples sont, sans conteste, l'agression de la base gazière de Tiguentourine, le mois de janvier 2013 ainsi que les tentatives d'intrusion des groupes terroristes par les frontières du Sud notamment. Il s'agit en fait d'une atteinte à la souveraineté du pays et à son intégrité territoriale, ce qui explique la réaction impitoyable de l'Algérie qui a refusé de négocier avec les groupes terroristes.

Partant du principe de non-ingérence, l'Algérie anéantit tous groupes terroristes ou criminels tentant de porter atteinte à sa souveraineté. Lamamra l'a réaffirmé dans la capitale européenne, à Bruxelles où il a transmis un message hautement fort et significatif quant au caractère sacré de la souveraineté de l'Algérie !

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie plaide à Bruxelles pour une approche «globale et solidaire» en matière de lutte contre le terrorisme

L'Algérie a plaidé jeudi à Bruxelles pour une approche globale et solidaire en matière de lutte contre le terrorisme, en réitérant son appel en faveur de l'adoption d'une convention internationale et à la criminalisation des rançons. Dans sa déclaration sanctionnant la 9^e réunion du Conseil d'association avec l'Union européenne, l'Algérie a soutenu dans ce sens les efforts visant à prévenir ce fléau à travers notamment la dé-radicalisation. Elle a invité à ce propos l'UE à apporter son appui au mécanisme africain de coopération policière (Afripol) et au centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT), en renouvelant son engagement à renforcer sa coopération avec l'UE et l'institut interrégional de recherche des Nations-Unis sur la criminalité et la justice (UNICRI) en matière de prévention et de lutte contre les risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.

Dans le même sillage, elle a exhorté l'Union européenne à œuvrer en faveur de l'adoption du nouveau plan d'action quinquennal visant la création d'une zone exempte des armes de destruction massive. Sur les ques-

tions régionales, l'Algérie a accordé dans sa déclaration, lors de cette réunion, un intérêt particulier au dialogue et à la concertation avec son partenaire européen sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

A cet égard et consciente de la nécessité impérieuse du retour de la paix et de la sécurité dans la région Sahélienne, l'Algérie en tant que pays qui a soutenu et conduit une médiation internationale de sortie de crise au Mali a appelé l'Union européenne qui s'est pleinement associée à ce processus à continuer d'apporter sa contribution à la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

S'agissant de la situation en Libye, l'Algérie apporte son ferme appui au dialogue politique inclusif entre les parties libyennes et soutient les efforts de l'envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, M. Bernardino Léon. Sur la question du Sahara occidental, l'Algérie a réitéré son ferme soutien aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, M. Christopher Ross pour le règlement juste et définitif de ce conflit fondé sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à

l'autodétermination, en invitant l'UE à y contribuer. L'Algérie a également réitéré, lors de cette réunion, son appel en faveur d'une solution juste, durable et définitive de la question palestinienne dans le cadre des résolutions pertinentes des Nations Unies, et a encouragé à ce titre le partenaire européen à assumer un rôle politique accru en vue de la relance sérieuse des négociations de paix au Moyen-Orient. Concernant la situation en Syrie, elle a plaidé à nouveau pour l'arrêt immédiat des actes de violences et des hostilités pour mettre fin à la souffrance du peuple syrien, exhortant toutes les parties syriennes à adhérer au processus de négociations sur la base de la déclaration de Genève. Pour les développements en cours au Yémen, l'Algérie a apporté sa solidarité au peuple yéménite et a appelé à faire prévaloir un dialogue et une solution politique tout en saluant la position de l'UE exprimée par la voix de sa haute représentante en faveur d'une solution politique dans ce sens. L'actualité récente de migrants en Méditerranée n'a pas été en reste puisque l'Algérie, passée de pays de transit à celui de destination, a plaidé aussi pour une stratégie migra-

toire incluant à la fois les aspects de sécurité liés à la lutte contre les réseaux criminels de la traite humaine, la promotion d'une meilleure circulation des personnes, le respect de la dignité humaine et la coopération au développement avec les pays d'origine. Elle a considéré également que le règlement des crises dans la région et la lutte contre la pauvreté sont des facteurs d'atténuation de ce phénomène. Par ailleurs, l'Algérie a eu aussi à relever avec préoccupation la montée inquiétante des idées xénophobes et islamophobes portées par certains courants politiques dans quelques pays membres de l'UE, appelant par la même occasion à préserver les communautés étrangères notamment maghrébines des dangers de telles dérives.

APS

**M.GHOUL EST FORMEL :
«Le tourisme
est un vecteur
de développement
de l'économie
nationale hors
hydrocarbures»**



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a estimé, jeudi, à Blida, que le secteur du tourisme est un vecteur de développement capable de «sortir l'économie du pays de sa dépendance des hydrocarbures». «Le secteur touristique est l'un des atouts dont dispose notre pays, après l'agriculture, pour aller vers une économie moins dépendante des hydrocarbures», a indiqué M.Ghoul en marge de sa visite aux projets relevant de son secteur dans la wilaya.

Le premier responsable du secteur du tourisme a mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité d'optimiser le potentiel de nos régions afin de relancer l'activité touristique dans notre pays et rendre encore plus attractif la multitude de sites et lieux touristiques, épargnés à travers le territoire national, et permettre ainsi la concrétisation de cet objectif.

M.Ghoul a indiqué, dans ce même contexte, que le riche potentiel naturel que recèle la wilaya de Blida sera désormais mieux exploité pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de pole touristique, annonçant, à cet égard, la réalisation de structures touristiques intégrées, notamment au niveau des monts de Chréa, de manière à consolider l'attractivité de cette région touristique par excellence.

Les acquis accomplis en matière de structures d'hébergement, ainsi que les avancées remarquables enregistrées dans le domaine de l'artisanat sont appelés à connaître une dynamique, d'après le ministre, à la faveur de cette nouvelle optique qui tend à hisser le niveau de contribution du secteur du tourisme dans l'économie du pays, a-t-il expliqué.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Blida par un détour à la maison de l'artisanat d'Ouled Aich, pour se déplacer, ensuite, sur les Monts de Chréa où il a inspecté, un projet de structure hôtelière et le projet d'aménagement d'une zone touristique, avant de visiter le projet du centre de loisirs de Sidi-Salem, sur les hauteurs de la commune de Bouarfaa.

**M.MOHAMED EL GHazi L'A ANNONcé :
«31.000 étrangers travaillent en Algérie
avec des permis de travail temporaires»**

Le ministère du Travail, de l'emploi et de la solidarité nationale a accordé des permis de travail temporaires à 31.315 étrangers activant dans plusieurs secteurs, notamment le bâtiment et les travaux publics, révélé jeudi le ministre chargé du secteur, Mohamed El Ghazi.

Le ministère a accordé des permis de travail temporaires à 31.315 étrangers, dont 28.276 activent dans le bâtiment et les travaux publics, 2.267 dans l'industrie, 731 dans le secteur tertiaire et 11 dans l'agriculture», a répondu le ministre à une question d'un membre du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consa-

SIDÉRURGIE

L'Algérie favorable au partenariat et aux groupements internationaux

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie était favorable à la coopération interarabe notamment dans le cadre de groupements avec les firmes mondiales de sidérurgie.



Intervenant aux travaux de la 48e session de l'assemblée générale de l'Union arabe du Fer et de l'Acier (UAFA), M. Bouchouareb a indiqué que l'Algérie poursuivait son soutien à toutes les unions arabes en charge du secteur industriel notamment l'UAFA dans le sillage de la réduction à hauteur de 10% du fossé entre la production et la demande.

Il a invité à cette occasion les gouvernements arabes et les parties en charge de l'industrie à préserver le produit local face à la conquête des pays étrangers. Il a estimé dans ce sens que "les produits importés en fer et en

acier qui sont subventionnés par les gouvernements, sont moins chers et d'une qualité inférieure par rapport aux produits locaux" insistant sur l'importance d'élaborer des études de faisabilité sur de nouveaux investissements en matière de sidérurgie dans le monde arabe. M. Bouchouareb a rappelé que l'Algérie est l'un des plus grands pays importateur du rond à béton sur le plan arabe avec 2,5 à 3 millions de tonnes d'importations par an soit 35% de ses besoins face à une augmentation de la moyenne de la

consommation annuelle de 7%. Selon le ministre, les pays membres de l'UAFA ont atteint une capacité de production annuelle de 50 millions de tonnes en 2014 contre 3 millions de tonnes en 1971 (année de la création de l'UAFA) alors que l'Union ne comptait que 10 sociétés contre 90 actuellement. Selon ses chiffres, la production sidérurgique de l'UAFA a atteint 1,66 milliards de tonnes en 2014 avec une hausse de 1,2% par rapport à l'année précédente. La production sidérurgique dans

les pays du Golfe devra atteindre 25 millions de tonnes en 2017 contre 18,8 millions de tonnes en 2014. Les pays d'Afrique du nord devront produire 21,6 millions de tonnes en 2017 contre 12,9 millions de tonnes en 2014. Pour le rond à béton, la production des pays du Golfe avait dépassé les 17 millions de tonnes en 2014 et devra atteindre les 24 millions de tonnes en 2017 contre 10,5 millions de tonnes pour les pays d'Afrique du nord (17 millions de tonnes en 2017).

La demande des pays du Golfe en rond à béton était de 20 millions de tonnes en 2014 (26 millions de tonnes en 2017) avec un déficit de 2,8 millions de tonnes en 2015 (2,5 millions de tonnes en 2017) contre une hausse de la demande pour les pays d'Afrique du Nord à 18 millions de tonnes en 2017 (14 millions de tonnes en 2014) avec un déficit de 3,8 millions de tonnes en 2014, appelé à baisser à 1,5 million de tonnes en 2017.

M.BOUDJEMA TALAI L'A AFFIRMÉ DEVANT LE PARLEMENT

«Le ministère des Transports veut éviter à Air Algérie les grèves inopinées»

Le ministère des Transports a adressé de nouvelles directives à l'Administration d'Air Algérie pour accorder la priorité au dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux afin d'éviter les grèves "inopinées" au sein de la compagnie, a affirmé jeudi à Alger le ministre des Transports, Boudjema Talai.

Le ministre qui répondait à un député de l'APN à propos des grèves sans préavis qu'a connues Air Algérie, a précisé avoir adressé des "directives" à la nouvelle administration de la compagnie afin que la priorité soit accordée au dialogue avec tous les partenaires sociaux.

Ces directives commencent à porter leurs fruits, en témoigne l'annulation du préavis de grève prévu vendredi dernier, et ce après l'ouverture d'un dialogue entre l'administration et les travailleurs", a tenu à souligner M. Talai. Le ministre a, par ailleurs, évoqué les "lacunes" enregistrées au niveau de la compagnie telle la "qualité du service qui ne répond pas aux standards interna-



nationaux, l'irrégularité des vols, les retards et l'annulation des vols qui ont "impacté négativement la réputation de la compagnie".

A une question d'un autre député sur le retard des travaux au niveau du nouvel aérodrome de Annaba, le ministre a rappelé que les travaux avaient été lancés en 2006 affirmant que leur taux d'avancement était de 85% précisant qu'il devait être réceptionné en septembre pour sa mise en service l'année prochaine.

Le nouvel aérodrome ne répond pas aux normes internationales adoptées dans le cadre de la nouvelle loi relative à l'aviation civile d'où la nécessité de l'élargir.

Pour ce qui est du projet de tramway devant relier Annaba ville à la Cité El-Bouni sur 22 km (34 stations et 3.800 voyageurs/j), M. Talai a indiqué que l'étude de faisabilité de ce projet avait été livrée en septembre 2013. Toutefois, la contestation de sa trajectoire par la société civile a retardé le lancement des travaux. Suite aux demandes des autorités locales pour modifier sa trajectoire, plusieurs options sont en cours d'examen, a-t-il ajouté.



pour réaliser les programmes nationaux. Par ailleurs, le ministre a rappelé les différentes mesures prises pour la qualification de la main d'œuvre nationale soulignant qu'une convention de coopération a été signée dans ce cadre entre son département et le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels.

APS

crée aux questions orales présidées par Abdellah Bensalah, président du Conseil. Les permis temporaires permettent aux étrangers ayant un niveau inférieur à celui de technicien de travailler en Algérie, a fait savoir le ministre, indiquant que ces travailleurs sont employés dans des secteurs qui manquent de main d'œuvre, à l'instar du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture. L'octroi de ces permis s'inscrit dans le cadre de la mise en application de l'article 03 de la loi 81-10 datée du 11 juillet 1981 relative aux conditions de recrutement des étrangers en Algérie. M. El Ghazi a rappelé que son secteur a intro-

duit de nouveaux articles dans cette loi pour assurer un meilleur cadre de gestion de la main d'œuvre étrangère. Les directions de wilayas de l'emploi "ont recensé, jusqu'au 31 décembre dernier, 62.976 travailleurs étrangers détenteurs d'un titre de travail, dont 51.717 travaillent dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique, 8.387 dans l'industrie, 2.835 dans le secteur tertiaire et 37 dans l'agriculture", selon le ministre. Actuellement, la main-d'œuvre étrangère ne représente que 0,87% du nombre global des travailleurs, a-t-il indiqué, précisant que l'emploi de cette main d'œuvre est à titre provisoire

OPEP

Le plafond de production du cartel reste inchangé

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé de conserver son plafond de production collectif à 30 millions de barils par jour (mb/j), a confirmé vendredi le ministre du Pétrole saoudien Ali al-Nouaïmi.

"Le plafond est le même. Vous seriez surpris de voir comme la réunion était amicale" a commenté le ministre à sa sortie de la 167e réunion de l'organisation, qui pompe près d'un tiers du pétrole mondial.

Le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suhail Mohamed Al Mazzrouei, s'est dit "très heureux" de la décision. Ce statu quo était largement attendu car la stratégie du cartel de ne



pas baisser son objectif de production pour soutenir les cours en novembre dernier, afin de contenir l'offre hors-Opep et stimuler la demande semble porter ses fruits.

En effet, le ralentissement de la production de pétrole non-conventionnel, comme le pétrole de schiste aux Etats-Unis et le pétrole de sable bitumineux au Canada, a été vu comme une victoire pour l'organisation.

Les cours du pétrole s'échangeaient à la hausse vendredi après l'annonce de la décision de l'Opep. En cours d'échanges européens, vers 11H40 GMT, le brent gagnait 33 cents à 62,36 dollars le baril, tandis que le WTI s'échangeait à 58,24 dollars le baril, en hausse de 24 cents.

COURS DU PÉTROLE

Les prix baissent en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole baissent vendredi en cours d'échanges européens, dans un marché attisté alors que se réunissaient à Vienne les membres de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) qui devraient laisser son quota de production inchangé malgré une offre surabondante.

Vers 10H10 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 61,81 dollars sur l'Intercon-

tinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 16 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Ny-mex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 36 cents à 57,64 dollars. L'Opep devrait ainsi vendredi laisser à 30 millions de barils par jours (mb/j) son quota de production. «Au bout du compte, les prix du pétrole se sont net-

tement repris et la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis ne progresse plus aussi rapidement», notaient les analystes. «D'ailleurs, la forte diminution du forage (aux Etats-Unis ces dernières semaines) devrait provoquer une baisse de la production dans les mois à venir», poursuivaient Des experts. Mais le marché mondial reste en fort excédent d'offre, une situation accentuée par le refus de l'Opep de descendre son

plafond de production, officiellement fixé à 30 millions de barils par jour. Certains observateurs ont même laissé flotter ces derniers jours la possibilité d'une hausse du plafond de l'Opep afin de l'aligner avec la production effective de l'organisation. Dans ce contexte, un simple maintien du plafond à 30 mbj, bien que très attendu, pourrait permettre aux cours d'effacer un peu de leurs récentes pertes, estimait-on.

BANQUE CENTRALE ALLEMANDE

Rehaussement des prévisions de croissance pour 2015 et 2016

La Bundesbank, la banque centrale allemande a nettement relevé vendredi ses prévisions de croissance pour la première économie européenne en 2015 et 2016, prenant acte d'un redémarrage de l'activité plus rapide que prévu en début d'année. Pour cette année, la Bundesbank mise désormais sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 1,7% contre 1% en décembre dernier, et de 1,8% l'an prochain contre 1,6% précédemment, selon un communiqué. L'institution monétaire a également publié une première prévision pour la croissance allemande en 2017, attendue à 1,5%. L'institution monétaire allemande se montre ainsi nettement plus optimiste qu'il y a six mois, lorsqu'elle s'était vu contrainte de tailler drastiquement dans ses prévisions de croissance pour tenir compte du coup de mou de l'économie en Allemagne durant l'été 2014. Depuis, l'activité dans le pays s'est redressée plus rapidement que prévu, note la banque centrale. «Le marché intérieur profite d'une situation favorable sur le marché de l'emploi et d'une hausse robuste des revenus», souligne son président Jens Weidmann, cité dans le communiqué, confirmant une nouvelle fois que la demande intérieure est en train de ravir au commerce extérieur le rôle de moteur de l'activité en Allemagne. Mais, «même si l'activité extérieure est lestée par un ralentissement dû à l'économie mondiale, elle tire parti de l'affaiblissement de l'euro et de la poursuite du redressement économique en zone euro», ajoute M. Weidmann. Les attentes d'inflation ont en revanche été révisées à la baisse pour cette année. La hausse des prix devrait s'établir à 0,5% en 2015 au lieu de 1,4% attendu en décembre. La prévision d'inflation pour 2016 a elle été maintenue à 1,8% et fixée à 2,2% pour 2017.

L'INDICE FAO DES PRIX ALIMENTAIRES

Le niveau le plus bas niveau depuis six ans

L'indice des prix des principaux produits alimentaires de base de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a encore reculé au mois de mai frôlant son niveau le plus bas depuis six ans suite à la baisse sensible des cours des céréales, indique la FAO jeudi dans un rapport. La baisse des prix est due essentiellement aux perspectives de «récoltes favorables pour cette année», précise la FAO. L'indice FAO a atteint en moyenne 166,8 points en mai, en recul de 1,4% par rapport à avril et en forte chute, (-20,7%), par rapport à son niveau d'il y a un an, soit un seuil inédit depuis septembre 2009, précise encore l'agence dont le siège est à Rome.

Le dernier rapport de la FAO sur l'offre et la demande de céréales prédit une croissance de 1,3% pour la production mondiale de riz par rapport à l'an dernier, principalement grâce à de meilleures récoltes prévues en Asie, même si «les résultats dépendront dans une large mesure de la tournure que prendra la saison au cours des prochains mois».

Ce recul des prix en mai s'explique à la fois par une baisse mensuelle de 3,8% de l'indice des prix des céréales, une baisse de 2,9% de l'indice des prix des produits laitiers et une baisse d'1% de l'indice des prix de la viande. L'indice des prix du sucre a en revanche augmenté de 2% en raison de retards temporaires durant la saison de broyage au Brésil. L'indice des prix de l'huile végétale a augmenté de 2,6%, en partie en raison des préoccupations sur un éventuel renforcement des conditions du phénomène climatique El Nino, qui pourraient affecter la production en Asie du Sud-Est. Selon les dernières prévisions révisées, la production céréalière mondiale en 2015 devrait atteindre 2,524 milliards de tonnes, soit 1% de moins par rapport au niveau record de l'an dernier.

PROJET D'ACCORD SUR L'AVENIR FINANCIER DE LA GRÈCE
Athènes détaille ses divergences avec les créanciers sur un projet d'accord



Athènes a détaillé jeudi soir ses divergences avec les créanciers, UE et FMI, sur un projet d'accord concernant l'avenir financier de la Grèce, objet de négociations depuis plusieurs mois.

Les créanciers, dans leur plan de propositions présenté mercredi au Premier ministre Alexis Tsipras à Bruxelles, insistent sur des excédents primaires budgétaires (hors service de la dette) plus élevés que ceux proposés par le gouvernement grec, sur «des coupes dans les salaires des fonctionnaires», sur des coupes dans les retraites et sur l'augmentation de la TVA. «Les positions des créanciers sont extrêmes et ne peuvent pas être acceptées par le gouvernement grec (...) elles ne contribuent pas à trouver un accord mutuellement bénéfique», déplore la source gouvernementale. En revanche, Athènes a fait «des concessions et des compromis au cours de ces derniers mois des discussions avec les créanciers par rapport à ces annonces initiales de son programme gouvernemental» lors de l'élection de la gauche radicale au pouvoir fin janvier, souligne cette source. Plus particulièrement, les créanciers proposent des excédents primaires pour 2015, 2016, 2017 et 2018 de 1%, 2%, 3% et 3,5% respectivement alors qu'Athènes suggère des excédents de 0,6%, 1,5%, 2,5% et 3,5% pour les mêmes années. «Les excédents primaires jouent un rôle important à la croissance, un point plus bas signifie une somme de 1,8 milliard d'euros qui sera consacré à l'économie réelle et non pas au service de la dette», explique cette source gouvernementale. Les créanciers souhaitent également «la suppression immédiate de toute exception sur la TVA et deux coefficients de 11% et de 23%» alors qu'Athènes suggère l'application des changements de la TVA à partir du 1er octobre, à la fin de la période touristique, ainsi que l'application des trois coefficients de 6%, 11% et 23%. Les créanciers veulent la poursuite de l'application d'une taxe foncière controversée en 2015 et 2016 alors qu'Athènes souhaite remplacer cette taxe par une nouvelle visant à imposer les propriétaires possédant plus d'un bien immobilier. Athènes vise également à «la restructuration de la dette publique pour éviter que le pays emprunte toujours pour rembourser sa dette». Le seul point de convergence entre Athènes et les créanciers est la réforme de la sécurité sociale, prévoyant l'unification des caisses de retraites, souligne le gouvernement grec.

SIDI BEL-ABBÈS

44 exposants au salon régional des micro-entreprises

Pas moins de 44 exposants de 11 wilayas de l'Ouest du pays prennent part au salon régional des micro-entreprises, ouvert jeudi à la maison de la culture «Kabek Yacine» de Sidi Bel-Abbès.

L'ouverture de cette manifestation de trois jours, placée sous le slogan «la micro-entreprise, moyen de relance économique et de réduction du chômage», a été présidée par le chef du cabinet au ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Nasreddine Bougerra, représentant le ministre du secteur, Mohamed El Ghazi.

Des micro-entreprises, créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), exposent leurs expériences et activités dans divers domaines dont l'agriculture, l'industrie et les services.

Des jeunes gérants de micro-entreprises ont saisi l'occasion de la visite de la délégation ministérielle aux stands de l'exposition, pour soulever leurs préoccupations concernant notamment l'accès aux marchés et l'acquisition du matériel à des prix élevés.

En réponse, M. Bougerra a appelé les dispositifs de soutien de l'emploi à fournir davantage d'efforts pour faire connaître les produits de ces entreprises et les commercialiser, exploiter les salons organisés par l'Etat et chercher d'autres espaces d'exposition.

Pour sa part, le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab s'est engagé à confier certains travaux liés à la wilaya à des micro-entreprises en vue de leur permettre d'acquérir l'expérience les qualifiant à la concurrence, de contribuer au développement local et de générer des emplois pour les jeunes.

Al l'occasion de ce salon régional, l'agence de l'emploi de Sidi Bel-Abbès a prévu deux ateliers de formation dédiés aux jeunes. Le premier sur les techniques de recherche d'un travail et le deuxième destiné à faire connaître les dispositifs d'emploi et les systèmes de recrutement.

Le salon est co-organisé par la CNAC, l'ANSEJ et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

SÉTİF

Les mécanismes et les procédures de l'ONU au MBI

Azzedine Tiouri

Près d'une centaine de jeunes participants, universitaires, journalistes, entrepreneurs et des professionnels dans différents domaines, ont pris part, jeudi dernier, à une journée d'étude au MBI (Management business international Institute) de Sétif.

Organisée et animée par le secrétaire général de Modèle des Nations unies Algérie, Arif Abdjalil, cette rencontre a pour but de promouvoir ce programme à l'échelle nationale parmi les jeunes Sétifiens. Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de faire une sorte d'introduction et de montrer comment travaille l'organisation des Nations Unis, avec toutes les procédures, les mécanismes et les règles que l'on doit suivre pendant une assemblée générale onusienne". "Je dois assurer, souligne-t-il, que ce programme est parrainé sous la responsabilité du haut partenariat du centre d'information des Nations unies à Alger. Il est dirigé par de jeunes Algé-



riens pour de jeunes Algériens. Il aide les participants à être à jour avec les actualités internationales, les sujets liés à la société dans le monde, que ce soit des conflits ou des initiatives de paix etc." Et de poursuivre : "Au cours de cette journée d'étude, les participants auront la chance de développer leur compétence personnelle, leur confiance en soi, la communication, parler en public, comment rédiger des feuilles de résolution et comment résoudre des problèmes, à l'échelle nationale, voire même internationale". Cette journée de promotion de ce pro-

gramme ayant pour thème "Construire la jeunesse algérienne pour le futur", sorte de portes ouvertes, a permis aux jeunes participants, de voir beaucoup plus comment les Nations Unis travaillent, son organisation, comment faire des débats diplomatiques, diriger des négociations, et comment être un jeune diplomate. C'est un programme éducatif avant tout pour inciter les jeunes participants à une simulation des travaux de l'Organisation des Nations unies dans divers corps à savoir : l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et des commissions compétentes.

Il est conçu pour les former à renforcer leur capacité à communiquer et d'affiner l'art de compétences en art oratoire.

L'Algérie Modèle des Nations unies (AMUN) a été organisé pour la première fois en Algérie en 2014 au cours d'une conférence qui s'est étalée sur trois jours, du 22 au 24 décembre, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) à Alger. Elle a regroupé 94 participants de 22 wilayas du pays et cinq pays étrangers, à savoir : l'Egypte, la Liban, l'Espagne, la Grande-Bretagne et la République Sud-africaine.

ENVIRONNEMENT ET ÉDUCTION

Signature d'une convention de soutien à des projets pédagogiques à Oran

Une convention de soutien à des projets pédagogiques au profit de 61 clubs verts de plusieurs établissements scolaires de la wilaya d'Oran a été signée entre les directions de l'environnement et de l'éducation.

Une cérémonie symbolique de remise d'un lot varié de matériels audiovisuels, informatique (ordinateurs avec imprimantes), appareils photos et rétroprojecteurs, et de matériels de jardinage aux représentants de trois (3) clubs verts du lycée Hamou Boulélis, à haï Essedikia, du CEM Mustapha Hachemi, à haï Felloucene et l'École technique Benayahia Delaa à haï Ennour (USTO) a eu lieu jeudi après-midi, au jardin de Sidi M'hamed d'Oran, en présence des directeurs de l'éducation, de l'environnement, des représentants du R20 MED, de la société civile et des autorités locales.

«Ce soutien matériel aux clubs verts visent à renforcer leur culture de l'environnement et l'approfondissement de leur connaissance dans le domaine du développement durable, a indiqué à l'APS, le président de la fédération d'œuvres complémentaires scolaires de la wilaya d'Oran, Hamid Guenoun, lors de cet événement coïncidant avec la célébration de la journée internationale de l'environnement.



Le chef de service «sensibilisation et formation à la direction de l'environnement de la wilaya, Aïcha Mansouri, a indiqué, pour sa part, que cette opération de soutien technique et pédagogiques aux clubs verts consiste à donner à ces écoles en herbe une nouvelle dimension à la culture de l'environnement, estimant à 400, le nombre de clubs verts dans la wilaya d'Oran.

La représentante du R20 MED, une ONG internationale, créée en 2010, partenaire d'un accord cadre avec la direction de l'environnement, a souligné le fondé de cette initiative de soutien des clubsverts locaux, avant de rappeler l'opération du tri sélectif lancée récem-

ment au niveau des deux quartiers AADI et Akid Lotfi pour l'amélioration de la gestion des déchets ménagers et autres actions de formation de 50 pair-animateurs et enseignants des établissements scolaires sur le tri sélectif.

Un événement riche en animations culturelles, marqué notamment par la présentation d'une pièce de théâtre, intitulée sarkhatou Etfal El Aalem (le cri des enfants du monde) animée merveilleusement par des élèves de l'Ecole du chahid Benyahia Della, sur fond de danses et de divertissements ayant donné la joie de vivre à de nombreux jeunes venus prendre un bol d'air dans ce lieu de détente.

ORAN

50 exposants au Salon du logement et de l'immobilier «Logimmo 2015»

Une cinquantaine d'exposants prennent part à la 8e édition du salon du logement et de l'immobilier «Logimmo 2015» ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

Cette manifestation de quatre jours, organisée par l'agence de communication «Proximity.Pr», réunit des professionnels de l'immobilier dont des agences de promotion immobilière, des bureaux d'études et des entreprises de réalisation et d'architecture.

«Ce salon est un espace de rencontres et d'échanges et d'opportunités permettant aux exposants de mettre en valeur et de promouvoir leurs produits et donner aux visiteurs l'occasion de découvrir des offres immobilières et des solutions concrètes à leurs besoins de logement et selon leurs bourses», a indiqué le président du salon, Mahmoud El Hani.

«Logimmo offre aussi aux opérateurs nationaux la possibilité d'échanger leurs expériences et de nouer des partenariats. Il propulse également les investissements financiers dans les domaines de la promotion immobilière en plein essor en Algérie grâce aux mégaprojets, lancés ou en voie de l'être, par le Gouvernement», a-t-il ajouté.

Outre les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études et les constructeurs en Bâtiment, le salon regroupe des spécialistes en aménagement, décoration, espaces verts, ainsi que les banques et les assurances.

La 7e édition du Logimmo a été organisée à Oran en 2014 et a réuni une quarantaine d'exposants nationaux et étrangers.

APS

Plus de 130 scouts de différentes wilayas du pays préparent à Zemmouri (Boumerdès) le Jamboree international du Japon

Cent trente-trois (133) scouts algériens prennent part jeudi à Zemmouri EL Bahri (à l'est de Boumerdes) au camp scout national l'Olivier préparatoire au Jamboree international prévu du 28 juillet au 8 août 2015 au Japon.

Ce camp préparatoire, d'une durée de trois (3) jours, a été ouvert par le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualleg, en présence du représentant de l'ambassade du Japon en Algérie et d'une délégation d'invités (autorités locales, associations et organismes).

Le Commandant des SMA, a procédé, en compagnie de la délégation accompagnatrice, à l'inspection du camp et s'est enquis des conditions d'accueil et de préparation des participants, avant de visiter une exposition d'habits traditionnels et de s'intéresser à la gastronomie des différentes régions du pays dont les bons petits plats populaires seront présentés aux déléguées participants au Jamboree du Japon, a-t-on indiqué.

La délégation algérienne sera "la plus importante délégation arabe" à participer à ce rassemblement international des scouts, a indiqué le commandant général des SMA, après avoir



appelé les scouts à "bien représenter l'Algérie". Il a, en outre, salué l'initiative du ministère de la Défense nationale de mettre un avion militaire à la disposition de la délégation scoute. "Un moyen sans lequel la délégation ne pourrait pas participer à cette manifestation mondiale", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur de ce camp a déclaré à l'APS que la délégation scoute participant à ce Jamboree est composée de 90 scouts de différentes wilayas, âgés entre 14 et 17 ans. Le reste des éléments sont des commandants scouts âgés de plus de 20

ans, en plus des accompagnateurs.

Au programme de ce camp, des ateliers divers dédiés, entre autres, à l'apprentissage de la langue anglaise, afin de permettre aux participants à ce camp de communiquer, une fois sur place, avec les scouts du monde entier. D'autres ateliers seront consacrés à l'entraînement aux défilés et chants nationaux, à la culture algérienne que les représentants de l'Algérie seront chargés de transmettre aux délégations participantes, outre un atelier consacré au programme du Jamboree international du Japon.

Plus de 270 logements publics locatifs attribués à Mécheria et Naâma

Un total de 271 logements de type public locatif ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires, dans la wilaya de Naâma, a-t-on constaté. Ces logements, répartis entre les communes de Mécheria (241 unités) et du chef-lieu de wilaya (30), font partie d'un programme de 602 logements prêts et devant être attribués, avant le mois de septembre prochain, à leurs bénéficiaires, ont précisé les responsables de l'office local de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Les logements ont été attribués après avoir été raccordés aux réseaux divers (gaz, électricité, assainissement et eau potable), en plus de l'aménagement d'espaces verts, pour offrir à leurs occupants toutes les conditions de confort. Une opération similaire touchera la commune d'Aïn-Sefra,



deuxième plus grande agglomération de la wilaya avec une population de 64.000 habitants, avec l'attribution dans les prochains jours de 290 logements.

Le projet est en phase des aménagements extérieurs. Un programme de 800 autres logements, répartis entre les communes de Naâma et de Mécheria, et pour lequel est consentie une enveloppe de 4,7 milliards DA, vient d'être lancé dans la wilaya et confié à une entreprise chinoise, selon la même source. Les habitations de ce programme sont pré-affectées à leurs bénéficiaires, sur la base d'une étude par les commissions de daïra, durant trois mois, de 2.600 dossiers de postulants, tous éligibles au logement social locatif, déposés entre 1991 et 2008, ont fait savoir les services de la wilaya.

Kherrata le tunnel de l'angoise

"Tunnels de Kherrata: Les usagers du trajet Sétif-Béjaïa (et vice et versa) ont effectué le parcours avec sinon la peur au ventre, du moins non sans une forte et désagréable appréhension durant tout le temps qu'il fallait mettre pour parcourir les deux(02) premiers tunnels en venant de la capitale des Hauts-Plateaux (soit les deux(02) derniers en partant de Béjaïa. Et pour cause: les tunnels en question étaient, pour la journée du vendredi 05 juin 2015, totalement plongés dans une angoissante obscurité. Les catastrophes tous éteints, en panne! Que de promesses, pourtant, plongés dans une angoissante obscurité. Les catastrophes tous éteints, en panne! Que de promesses, pourtant, de par un passé récent, plusieurs fois réitérées, assurant une définitive "mise à niveau" desdits tunnels, des assurances, en définitive et à posteriori loin d'être rassurantes..."

A.B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

La maison de la Culture honore les enfants

Dans le cadre des festivités programmées pour célébrer la Journée internationale de l'enfance, la maison de la Culture de Bordj Bou-Arréridj a organisé une quinzaine dédiée aux enfants. «Dès le 1er juillet, plusieurs activités ont été concoctées, pendant quinze jours, tel une riche exposition, coupures de journaux sur l'enfance suivies d'une kermesse festive et des séances d'animation (théâtre pur en-

fant, danse, tatouage, chants)», dira M. Guemih Touhami, directeur de la Maison de la Culture.

En plus des visites aux malades, les festivités se sont déplacées aux enfants des communes rurales. Ainsi l'annexe de la maison de la Culture de Belmimour a abrité plusieurs activités, une conférence et une table ronde animée par un médecin, un avocat, un psychologue et des parents, suivie de

plusieurs animations par des clowns qui ont admirablement égayé les présents.

Afin de faire participer un maximum d'enfants à cette manifestation, le centre culturel de Djaafrâ, a à son tour, abrité pour la première fois, des manifestations, organisées par la Maison de la Culture en tamazight.

M.B.



Les travaux de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma se déroulent "normalement"

Les travaux de réalisation de la pénétrante autoroutière devant relier le port de Djendjen (Jijel) à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'El Eulma (Sétif) se déroulent "normalement" suite à la levée de contraintes d'ordre technique, a déclaré, jeudi, le wali de Jijel, Ali Bedrici.

Les contraintes qui entraînaient ce projet structurant ont été levées "à 95 %", a souligné M. Bedrici, lors d'une visite de chantier, faisant part d'une "étroite coordination" entre le ministère des Travaux publics, l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et la wilaya.

Ces contraintes rencontrées avaient trait aux réseaux du gaz, de l'électricité, de l'alimentation en eau potable (AEP), de l'assainissement et de l'irrigation, a affirmé le chef de l'exécutif local, faisant savoir que tous les citoyens habitant dans l'emprise de ce projet seront "indemnisés et relogés".

"Nous sommes, à ce jour, dans les délais contractuels" (fixés à 36 mois, ndlr), a ajouté le wali, révélant que la totalité du tracé de 45 km se trouvant sur le territoire de la wilaya de Jijel a été "dégagé", le linéaire total étant de 110 km à travers les wilayas de Jijel, de Mila et de Sétif.

La première pierre pour la réalisation de ce chantier avait été posée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une visite dans la wilaya en août 2013, rappelle-t-on.

Cette autoroute aura 2 x 2 voies pouvant être élargies à 2 x 3 voies, ainsi que 55 viaducs, 31 passages supérieurs, 12 passages inférieurs, un (1) tunnel bitube de près de 2 km et 13 échangeurs. Le projet permettra notamment d'assurer une exploitation optimale du port de Djendjen, de soulager les autres ports algériens (Alger, Annaba, Skikda et Bejaïa) par l'ouverture d'un nouvel itinéraire vers le sud du pays avec un raccordement à l'autoroute Est-Ouest.

Il permettra également, tout en désenclavant de nombreux hameaux et villages, de booster le développement économique des wilayas de Jijel, de Mila et de Sétif.

Ce chantier a pris forme avec l'implantation, sur site, des bases de vie et logistiques du groupement d'entreprises chargé de sa réalisation, a-t-on constaté lors de cette visite.

Non loin de la localité de Kaous, à quelques encabulations du chef-lieu de wilaya en direction de Texenna, de gros engins de travaux publics étaient affairés à déblayer et à décaprer le terrain pour donner naissance à ce qui sera la future pénétrante autoroutière.

Le directeur du projet, Ricardo Rabagliati, représentant l'entreprise italienne Rizzani de Eccher, a assuré à l'APS que le projet "fonctionne bien malgré les difficultés relatives, en particulier, à la configuration géographique du terrain".

APS

TISSEMSILT BACCALAURÉAT ET BEM 2015 : 600 policiers pour assurer la sécurité des centres d'examen...

Abed Meghit

A l'instar des autres sûretés de wilaya, celle de Tissemsilt a mis en place un plan de sécurité pour assurer la protection des candidats durant les examens de fin d'année. Pas moins de 600 policiers ont été mobilisés devant les 45 centres d'examen implantés sur le territoire de la wilaya dont 29 centres répartis à travers toute la wilaya pour le baccalauréat, 16 centres pour le Brevet de l'enseignement moyen (BEM). Un dispositif dont la mission s'étale aussi pour faciliter la circulation des véhicules afin d'éviter d'éventuels accidents, notamment à la sortie des candidats.

A. M.

...2 morts sur la RN 14 au lieudit carrefour d'Ammari...

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi vers 18h40 sur la RN14 au niveau du tronçon reliant Tissemsilt à celle de Tiaret, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident entre deux véhicules touristiques Chevrolet et Symbol est survenu au lieudit « carrefour d'Ammari », a-t-on indiqué de même source.

Les corps des deux personnes, âgées de 41 et une fille de 08 ans, ont été transférés à la morgue de l'EPH de Tissemsilt, et les deux blessés âgés de 53 ans et 83 ans ont été évacués vers les UMC de l'EPH de Tissemsilt, a-t-on précisé de même source. La gendarmerie nationale d'Ammari a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

A. M.

...des infiltrations d'eaux pluviales à l'origine des inondations dans 25 habitations

Des eaux se sont infiltrées dans des dizaines de maisons dans plusieurs zones de la wilaya de Tissemsilt où la circulation automobile a été « sérieusement perturbée » à la suite des fortes pluies enregistrées jeudi soir, a-t-on appris, de la cellule de communication de la Protection civile de Tissemsilt. Ces précipitations, ont causé des dégâts jugés assez importants, notamment dans la ville de Tissemsilt, où de nombreuses habitations, comme à Seddik-Benyahia, Merci Mimouna et l'école Emir Abdellah selon la même source faisant état de « nombreuses interventions » de la Protection civile de l'unité principale de Tissemsilt. En effet, des interventions ont également été effectuées par les éléments de l'unité secondaire de Khemisti à douar Ain Fradjia où d'importantes quantités d'eau ont été pompées de l'intérieur de 16 habitations, mais « sans qu'il n'ait été enregistré le moindre dégât humain ». Par ailleurs, à Tissemsilt-ville, de nombreuses artères ont été complètement inondées du fait de ces pluies torrentielles rendant très ardu les déplacements des véhicules et des piétons, où l'obstruction de la majorité des écluses (à cause des objets hétéroclites et de la boue charriés par la pluie) a favorisé la formation de petits torrents, a-t-on constaté.

A. M.

NAÂMA: Simulation d'un accident de bus de voyageurs avec un camion de transport de carburant à Mécheria

Un exercice simulant une collision entre un bus de voyageurs et un semi-remorque de transport de carburant, suivi d'une explosion et d'un incendie, à l'entrée d'une station-service à Mécheria (Naâma), a été exécuté vendredi pour tester les capacités d'intervention dans ce genre de sinistres, a-t-on constaté.

La manœuvre vise à renforcer les capacités d'intervention et de prévention des accidents de circulation, notamment sur les routes nationales qui connaissent une forte circulation de bus de transport de voyageurs et autres poids lourds, ainsi qu'à réactiver le plan d'intervention d'urgence et de secours, a indiqué le directeur de la protection civile de Naâma, le commandant Abdenour Ferhat Fezzil. Le but de l'exercice est de tester les techniques de maîtrise et de circonscription d'un incendie, par la réalisation d'un mur d'eau de protection entre la citerne de 4.000 litres de gasoil et le bus avec ses 40 passagers et l'évacuation rapide des blessés, a-t-il expliqué.

Parmi les moyens humains et logistiques déployés dans cette manœuvre, 48 éléments de la Protection civile, des agents de police et des médecins, ainsi que 8 ambulances, 4 camions de lutte anti-incendie, un véhicule de transmissions et un hôpital de campagne (deux tentes) pour apporter les premiers soins. Le scénario de la manœuvre consiste à intervenir simultanément pour la



maîtrise et l'extinction de l'incendie et l'évacuation des blessés du bus dont les portes sont restées coincées du fait de la violence de la collision, en évitant l'explosion suite à l'incendie de la citerne de carburant, tout en installant un poste médical avancé pour accueillir les victimes (10 morts et 30 blessés, certains grièvement), avant leur évacuation aux urgences de l'hôpital de Mécheria. Pour leur

part, les services de la Sûreté nationale ont déployé un dispositif de sécurité et d'organisation de la circulation, et ouvert la route sur le lieu du sinistre, afin d'évacuer les victimes et de lever les stigmates de l'accident, au moment où les éléments de la police scientifique ont procédé aux prélèvements nécessaires pour entamer leurs investigations, identifier les victimes et déterminer les circonstances

4 ans de prison pour le violeur

A.Ferrag

La cour criminelle a traité l'affaire, en ce mois de juin 2015, du dénommé Karim âgé de 38 ans, accusé de viol sur la personne de Lamia âgée de 27 ans.

Ce jour-là, Lamia après une violente dispute avec sa famille, quitte la maison où elle habite à Bordj el Kiffan et erre jusqu'à attirer l'attention d'un jeune automobiliste qui l'invite à faire une petite promenade à bord de son véhi-



cule. La jeune accepte, arrivée dans un endroit assez désert, il la pratique sur elle.

Lamia déposa plainte contre Karim, Karim est arrêté, il nie d'abord les faits qui sont reprochés,

pressé de question, il avoue finalement son acte.

Le jour du procès, l'affaire est jugé à huis clos, le nommé Karim accusé du viol de la jeune Lamia, reconnaît les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public reprend les faits et requiert 6 ans de prison ferme à l'encontre de Karim.

L'avocat de la défense, demande que la peine soit allégée.

Après délibérations, Karim est condamné à 4 ans de prison ferme.

TLEMCEN : Saisie de 14 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc



Les douaniers ont saisi jeudi à Tlemcen 14 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. L'opération a eu lieu lors d'un barrage dressé par les agents de la brigade de surveillance des douanes de Honaine sur le chemin reliant Tlemcen au village de Sebaa Chioukh (daïra de Remchi). La quantité de déchets de cuivre a été découverte à bord d'un véhicule utilitaire transportant de l'oignon et de l'ail.

La valeur de la « marchandise » de contrebande et du moyen de transport est estimée à plus de 721.000 DA et l'amende douanière à plus de 9 millions DA.

APS

TISSEMSILT**2 morts et 2 blessés dans un accident de la route**

Deux personnes sont mortes et deux autres blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi soir au niveau de la RN 14 reliant la commune de Tissensilt aux limites territoriales avec la wilaya, a-t-on appris vendredi du chargé de l'information de la direction de wilaya de la protection ci-

vile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules qui roulaient en sens inverse, provoquant la mort sur place d'un individu, âgé de 40 ans et d'une fillette de 8 ans, a indiqué la même source.

Les deux blessés, âgés de 53 et 81 ans, étaient à bord du deuxième véhicule,

devant se rendre à Tissensilt, a ajouté la même source. Les deux corps sans vie ont été transférés à la morgue de l'établissement public hospitalier de la ville de Tissensilt.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

MOSTAGANEM:
Régression du nombre de victimes des accidents de la route (GN)

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, dans les cinq premiers mois de l'année en cours, une baisse du nombre de victimes des accidents de la circulation, toutefois plus nombreux par rapport à la même période de l'année dernière.

Les statistiques présentées lors des portes ouvertes sur ce corps de sécurité lancées jeudi à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", font état de 15 morts et 181 blessés dans 99 accidents de la circulation depuis le début de l'année en cours, contre 24 morts et 160 blessés dans 84 accidents de la route durant la même période de 2014.

Les causes de ces accidents, qui se sont produits en 2015 sur les routes nationales 11, 90, 90 A et 23, sont l'excès de vitesse, le dépassement dangereux et le non-respect des signalisations.

D'autre part, les services de la Gendarmerie nationale ont traité, durant la même période, 33 affaires liées à la drogue soldées par l'arrestation de 42 per-

sonnes dont 32 placées sous mandat de dépôt et la saisie de plus de 180 kg de kif traité dont une partie rejetée par la mer et de 3,2 grammes de cocaïne. Pour ce qui est de l'émigration clandestine, quatre affaires ont été traitées et 28 personnes ont été arrêtées dont 24 placés sous mandat de dépôt.

Cette manifestation d'information de trois jours comporte des expositions mettant en exergue les différentes missions et activités en matière de lutte contre la criminalité, de sécurité routière et de protection de l'environnement, ainsi que des informations sur les conditions d'accès et de formation dans ce corps de sécurité.

Des exhibitions sur les techniques d'utilisation des armes, d'arrestation des criminels, de détection de la drogue à l'aide de chiens dressés et la projection d'une vidéo sur la modernisation et le professionnalisme au sein de la Gendarmerie nationale ont marqué l'ouverture de ces journées d'information.

Un séisme de magnitude 5,9 secoue l'Etat de Sabah en Malaisie

Un tremblement de terre de magnitude 5,9 a secoué vendredi matin l'Etat de Sabah en Malaisie, ont indiqué les autorités.

Le Département malaisien de la météorologie a indiqué que le séisme, qui a eu lieu à 07h15 heure locale, a été localisé à 16km au nord-ouest de Ranau, à Sabah, à une profondeur de 54 km.

La secousse a été ressentie à travers l'Etat de Sabah, dont à Ranau et dans le chef-lieu de l'Etat, Kota Kinabalu. Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent. La police de Ranau a indiqué que le séisme avait duré environ 30 secondes, brisant des vitrines de magasins et un tuyau d'eau.

GHANA:
Plus de 150 morts dans l'incendie et les inondations

Le président ghanéen décrète trois jours de deuil national



Plus de 150 personnes ont péri jeudi dans l'incendie d'une station-service et dans les inondations à Accra, selon un nouveau bilan fourni par la Croix-Rouge

«Hier (jeudi), nous avons retrouvé plus de 150 corps. Soixante personnes ont été transportées à l'hôpital», a annoncé vendredi, le coordinateur de la gestion des catastrophes à la Croix-Rouge, Francis Obeng, cité par l'AFP.

L'incendie s'est déclaré dans une station-service mercredi soir où les victimes étaient réfugiées pour s'abriter de pluies torrentielles à l'origine d'importantes inondations.

Le président ghanéen John Dramani Mahama a déclaré que ces pertes humaines sont «catastrophiques et presque sans précédent», et décrété trois jours de deuil national à partir de lundi.

A cela il faut ajouter les victimes des inondations: les secours ainsi que les dizaines de bénévoles procèdent actuellement à l'évaluation de la situation. Ils fournissent du matériel de secours aux personnes déplacées ou touchées par la catastrophe, a indiqué Francis Obeng. «Nous fournissons des couvertures, des matelas et des médicaments» aux personnes touchées par l'incendie et les inondations, a ajouté Francis Obeng.

Des responsables du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) nous ont rejoints pour porter secours aux victimes», a-t-il précisé.

De son côté, un porte-parole de la police, Arthur Cepas, a déclaré que la situation retournait à la normale.

«La police assure la protection des biens et des personnes, elle fait aussi en sorte que des indices qui pourraient aider dans l'enquête ne soient pas altérés», a-t-il déclaré à l'AFP.

APS

IMMIGRATION CLANDESTINE EN LIBYE :
545 personnes arrêtées

Quelque 545 migrants illégaux originaires d'Afrique ont été arrêtés en Libye alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe, a indiqué jeudi un responsable libyen.

Les migrants ont été arrêtés lors d'un vaste coup de filet près de Tripoli, alors qu'ils s'apprêtaient à embarquer, a expliqué un responsable du bureau de lutte contre l'immigration clandestine à Tripoli, Mohammed Abdelsalam Al-Qoueiri, cité par l'AFP.

«Ils sont originaires d'Afrique et la plupart d'entre eux sont des hommes» a af-

firme une autre source de cette même administration.

Les clandestins arrêtés ont été amenés vers des centres de rétention à Tripoli.

Sur les 1.770 km de côtes libyennes, les départs de clandestins n'ont cessé de s'intensifier depuis que le pays est tombé dans le chaos après la chute en 2011 de l'ancien régime.

La Libye n'est située qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa, que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre.

68 immigrés clandestins retrouvés enfermés dans un conteneur dans un port anglais

Les services d'ambulance de l'est de l'Angleterre ont annoncé vendredi avoir découvert 68 personnes, soupçonnées d'être des immigrants clandestins, enfermées dans un conteneur dans le port de Harwich, dont sept ont été emmenées à l'hôpital de Colchester.

«Les patients ne se sentaient pas bien et souffraient de douleurs à l'abdomen et à la poitrine. Aucune blessure sérieuse n'est à signaler et aucune vie n'est en danger», a précisé un porte-parole du

service d'ambulance. Deux femmes enceintes figuraient parmi les sept patients, a ajouté le porte-parole.

Les 61 autres personnes ont été remises aux services d'immigration.

Selon le porte-parole, il y avait des hommes et des femmes de différentes nationalités dans le conteneur, arrivé sans doute des Pays-Bas.

NAUFRAGE SUR LE YANGTSE : le bilan s'alourdit à 97 morts

Le bilan du naufrage d'un navire de croisière survenu sur le fleuve Yangtsé s'est alourdi à 97 morts, a annoncé vendredi le ministère des Transports.

Un précédent bilan avait fait état de 77 morts. Xu Chengguang, porte-parole du ministère, a indiqué lors d'une conférence de presse qu'à 10h20, 97 corps avaient été récupérés.

Le navire comptait 456 personnes à bord lorsqu'il a chaviré lundi soir.

Une cinquantaine de plongeurs ont travaillé toute la nuit pour attacher des câbles à ce navire de 2.200 tonnes afin de le lever. Le navire a pu être redressé vendredi vers ghoo, et l'inscription «Etoile de l'Orient»

en caractères chinois, était visible sur un côté de la coque. Selon M. Xu, une fuite de carburant a été repérée sur le fleuve. Des couvertures ont été déployées pour contenir la fuite.

Le navire de croisière, qui transportait en grande partie des touristes âgés, était parti pour un voyage de onze jours sur le fleuve Yangtsé, lorsqu'il a été subitement renversé par un typhon lundi soir à Jianli, dans la province du Hubei (centre). Seuls quatorze survivants ont été retrouvés jusqu'à présent.

Plus de 3.400 soldats, 1.700 paramilitaires, 149 navires, 59 machines et un hélicoptère participent aux opérations de sauvetage.

CANICULE : COMMENT FAIT-ON AU TRAVAIL ?

La chaleur torride peut compliquer sérieusement le travail des salariés condamnés à transpirer dans leur bureau. Doit-on supporter la chaleur sans broncher ? Comment travailler dans de bonnes conditions ? Éléments de réponse.

Quand la chaleur atteint plus de 30 degrés en intérieur, l'organisme est fortement sollicité. Fatigue, maux de tête, vertige, crampes sont les premiers signes d'alerte d'un coup de chaleur qui peuvent nécessiter l'intervention des secours. Pour ne pas arriver à ces extrêmes, des recommandations sont données à l'intention des employeurs et des salariés, pour travailler sans se liquéfier et sans danger.

Un droit de retrait si la température intérieure est de 34°

L'employeur est tenu d'assurer la santé et le bien-être de ses salariés. Cette notion un peu vague sous-entend l'obligation d'adapter l'organisation et le rythme du travail à la chaleur.

Le Code du travail ne fixe pas de limite précise au-delà de laquelle les salariés sont autorisés à évacuer leurs bureaux. La Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) recommande toutefois aux salariés de quitter les locaux si la température intérieure dépasse les 34° et que la climatisation ne fonctionne pas. L'institut national de recherche et de sécurité (INRS) rappelle aussi les bonnes pratiques aux employeurs. Des sources d'eau potable et fraîche doivent être installées à proximité des postes de travail ainsi que des ventilateurs d'appoint, des brumisateurs d'eau minérale ou tout autre accessoire destiné à rafraîchir l'air. L'essentiel est que l'air soit renouvelé régulièrement pour éviter les températures supérieures à 30 degrés, limite au-delà de laquelle l'organisme se fatigue. La direction doit enfin informer ses salariés des risques



liés à la chaleur et des gestes de premiers secours.

Les bons réflexes à adopter au bureau

Côté salarié, on suit quelques règles de bon sens pour s'éviter les mauvaises surprises : on augmente les pauses, on boit de l'eau régulièrement même si on n'a pas soif

(un verre d'eau toutes les 15-20 minutes). On porte des vêtements amples, légers, de couleur claire, favorisant l'évaporation de la sueur. On élimine aussi toute source inutile de chaleur. Dans le viseur : poste informatique, imprimante, lampe... Au déjeuner, on adopte une alimentation saine et on fuit les repas trop gras et copieux. On réduit aussi le tabac et le café ainsi que l'al-

cool qui déshydrate. Si on ressent des symptômes de malaise, on arrête immédiatement le travail et on va voir un médecin. Si on se sent mal à la fin de la journée (maux de tête, fatigue), on évite de conduire et on se fait accompagner. Enfin, pour les cas particuliers (traitement médicamenteux, maladie chronique, médicaments), on demande conseil à son médecin du travail.

CANICULE : 7 CONSEILS POUR PRÉSERVER VOTRE CŒUR

Pour prendre soin de votre cœur en ces périodes de fortes chaleurs, la Fédération française de cardiologie rappelle quels sont les bons gestes en cas de canicule.

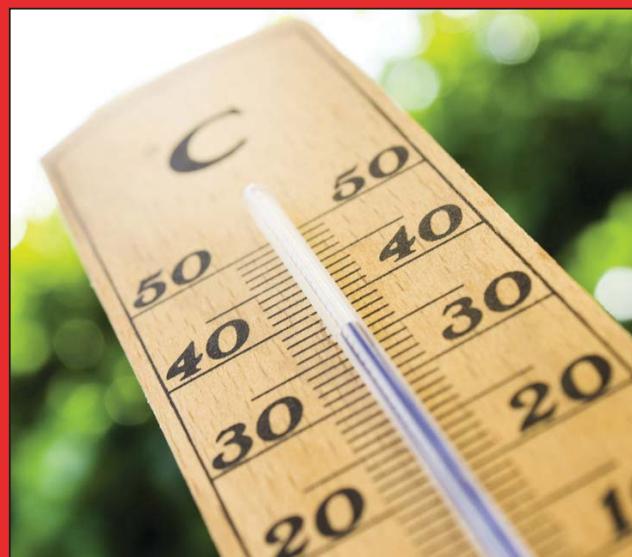
Contrairement à une idée reçue, n'est pas la première cause de mortalité chez les femmes : chaque année, une femme sur 24 succombe à un cancer du sein, alors qu'une sur 3 décède d'une maladie cardiovasculaire. Depuis dix ans, le nombre d'infarctus a augmenté de près de 15% chez les femmes de 35 à 44 ans. Et de près de 18% chez les femmes de 45 à 54 ans. C'est pourquoi la fédération française de cardiologie rappelle les règles à suivre pour éviter les accidents en période de canicule.

- Munissez-vous toujours de bouteilles d'eau en quantité suffisante lors de vos déplacements et buvez abondamment.

- N'hésitez pas à augmenter la fréquence des bains à une température de 1 à 2°C en dessous de la température corporelle.

- Passez-vous régulièrement des linges frais et humides sur le corps.

- Évitez de sortir entre 12h et 16h et limitez les efforts physiques.



- Réduisez au maximum la consommation de cigarettes, d'alcool et de boissons sucrées ou à forte teneur en théine et caféine.

- Portez des vêtements légers, amples, de préférence en lin ou en coton et de couleur claire ; protégez-vous la tête avec un chapeau et les yeux avec des lunettes de soleil à haut indice de protection.

- Évitez de manipuler des substances polluantes (utilisation de solvants, de spray).

Malaises, maux de tête, sensation de faiblesse, vertiges, fièvre soudaine... doivent être pris au sérieux. Reposez-vous dans un endroit frais, buvez immédiatement etaspergez-vous d'eau fraîche. Et en cas de persistance de ces symptômes ou de signaux d'alerte comme des crampes musculaires aux bras, à la jambe ou au ventre, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires chroniques doivent poursuivre leurs traitements en cours et consulter immédiatement un médecin si des symptômes anormaux surviennent.

**VOTRE ENFANT A
DU MAL À L'ÉCOLE ?
VOTRE CHAT
EST PEUT-ÊTRE
COUPABLE**



La toxoplasmose, le parasite qui peut être transmis aux chats, pourrait affecter les performances scolaires de l'enfant, quand celui-ci est contaminé.

Si votre chat a la toxoplasmose, éloignez-le de votre enfant. Si celui-ci est contaminé, il risque d'affecter sa mémoire et son niveau de lecture à l'école. Alors que de précédents travaux ont suggéré un lien entre l'infection par le parasite de la toxoplasmose (*Toxoplasma gondii*) et le risque de schizophrénie, il semblerait que cette maladie infectieuse puisse affecter le cerveau de façon plus importante qu'on ne pensait. Une étude parue dans la revue scientifique *Parasitology* a constaté que les enfants testés positifs au parasite avaient de moins bons résultats en lecture et aux tests de mémoire. Un panel de 1755 enfants âgés de 12 à 16 ans a été choisi pour l'étude. Parmi eux, 135 avaient été infectés par la toxoplasmose. Il s'est avéré que ces derniers étaient plus faibles que les autres aux tests de mémoire et de lecture (- 7% en moyenne chez les garçons et - 11% chez les filles).

Les chercheurs de des universités de l'Iowa et de Floride, aux Etats-Unis, ont également découvert que la vitamine E avait la capacité d'amoindrir l'impact du parasite sur le cerveau. "D'autres recherches sont nécessaires pour vérifier l'efficacité d'une supplémentation en vitamine E pour combler les déficits cognitifs associés à l'infection au parasite", concluent les chercheurs, repris par le *Daily Mail*.

La toxoplasmose est une maladie infectieuse non contagieuse le plus souvent bénigne et asymptomatique. L'homme peut être contaminé quand le parasite atteint les animaux comme les félins ou lorsqu'un l'humain ingère le parasite contenu dans de la viande contaminée peu cuite, des cruditées mal lavées ou de l'eau souillée.

En France, près de 45 % des adultes ont déjà été contaminés par le parasite de la toxoplasmose à l'enfance ou l'adolescence. Chaque année, on diagnostique 200 000 à 300 000 nouveaux cas.

COMMENT GARDER SA MAISON FRAÎCHE

Pour commencer ne laissez pas la chaleur entrer ! C'est tentant de profiter de ces premières chaleurs et d'ouvrir grand les fenêtres: mais non ! Car une fois la température montée, difficile de la faire redescendre !

Alors non seulement, on laisse les baies, fenêtres et autres fenestrans fermés mais en plus, on tire les volets et tant pis si la maison est dans la pénombre et semble peu accueillante. C'est aussi le bon moment pour dérouler les stores, intérieurs ou extérieurs. Il existe aujourd'hui des modèles automatisés qui peuvent faire aussi office de brumisateur. Ils permettent de rafraîchir la terrasse, mais aussi la maison... Une innovation séduisante.

Toujours pour éviter de faire grimper le thermomètre dans nos intérieurs, on limite l'utilisation du four et autres plaques chauffantes et on débranche les appareils électriques, TV, ordinateur... Les laisser en veille est énergivore et ils apportent à la maison un surcroît de chaleur estimé entre 1 et 3 degrés.

Surtout, surtout, on ne le dira jamais assez : on ventile la nuit ! Fermées le jour, les fenêtres sont largement ouvertes le soir tombé et on crée des courants d'air ; cela permet de faire baisser la température de 1 à 4,5 degrés ! Si vous disposez de combles aménagées, pensez à faire circuler l'air : les fenêtres de part et d'autre de la toiture doivent être ouvertes en même temps. Et s'il n'est pas possible de créer de courant d'air, pensez à installer une VMC (Ventilation mécanique contrôlée) qui aidera à évacuer l'air chaud.

D'autre part, sachez que les végétaux peuvent eux aussi nous aider à réguler la température de nos maisons : les arbustes à feuilles caduques apportent une ombre bienfaisante l'été et laisse le soleil d'hiver nous réchauffer : plusieurs pistes, planter un arbre (au sud ou à l'ouest mais prévoir la plantation plutôt l'automne); créer une pergola ou une treille au-dessus de la terrasse, faire grimper chèvrefeuille,



ampélopis sur les façades...

Ventilateur et climatiseur sont enfin des solutions quand on ne parvient plus faire face surtout en présence de jeunes enfants et de personnes âgées qui supportent mal les fortes chaleurs.

Attention si ces équipements sont ultra

efficaces, ils ont aussi des inconvénients : ils sont souvent coûteux, bruyants et ce sont des gros consommateurs d'énergie... Veillez aussi à ne pas créer un différentiel trop important entre la température intérieure et extérieure. L'Ademe conseille de 5 à 7 °C. Sinon gare aux coups de froid !

CHOC ANAPHYLACTIQUE : UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR SAUVER DES VIES



Une campagne de sensibilisation envers les allergies alimentaires sévères vient d'être lancée ce jeudi. Elle vise entre autres à faire connaître le stylo injecteur d'adrénaline, un traitement efficace contre le choc anaphylactique. Sans prise en charge rapide, cette réaction allergique exacerbée peut entraîner la mort. Savez-vous ce qu'est un choc anaphylactique ? Si votre réponse est non, c'est la preuve qu'une campagne de sensibilisation à ce sujet est plus que nécessaire.

Lancée aujourd'hui par l'Association française pour la prévention des allergies (Afpral), cette campagne vise à mieux informer la population à son sujet, et à apprendre les bons réflexes pour sauver des vies. Le choc anaphylactique, aussi appelé anaphylaxie, est une réaction allergique exacerbée à la suite

d'un contact avec un allergène. Cette réaction du système immunitaire peut se manifester par une urticaire géante (éruption cutanée), un œdème, des troubles respiratoires ou cardiaques selon la gravité du choc. Cet état représente une urgence vitale pour la personne allergique, surtout si une crise d'asthme l'accompagne. C'est à ce moment là qu'intervient le stylo injecteur d'adrénaline. Ce dispositif médical méconnu permet de contrer le choc anaphylactique, en enravant la chute de tension due à la réaction allergique. Cette dose d'adrénaline disponible sur ordonnance (Anapen, Jext, Epipen) doit être administrée dans les 20 minutes qui suivent le début des symptômes, dans le muscle de la cuisse.

Face à deux décès ayant eu lieu dans des cantines ces dernières années suite à des chocs anaphylactiques non pris en charge à temps, l'Afpral a donc décidé de mettre en place une large campagne de sensibilisation. L'association a ouvert un site internet dédié à cette affection (www.urgence-anaphylaxie.com) à destination des personnes allergiques, mais aussi des professionnels de l'enfance, des professionnels de santé et des proches d'une personne allergique sévère. Sur ce site, l'association conseille au patient victime de choc anaphylactique de s'administrer au plus vite sa dose d'adrénaline, en rappelant qu' « il n'y a pas de contre-indication de santé dans tous les cas » et qu'il vaut mieux agir si l'on sent que c'est nécessaire.

CORONAVIRUS MERS

2 nouveaux cas mortels de enregistrés en Corée du Sud

Les autorités sud-coréennes ont fait état jeudi d'un quatrième cas mortel de coronavirus MERS et cinq nouveaux cas de contamination, alors que des centaines d'écoles sont fermées et que de nombreux Coréens reportent leurs déplacements. Le ministère coréen de la Santé a porté le nombre de cas confirmés à 41, selon l'agence de presse Yonhap, constituant l'épidémie la plus étendue en dehors de l'Arabie saoudite. Un homme de 82 ans a été diagnostiqué après sa mort à l'hôpital dans la nuit de mercredi à jeudi. Il était hospitalisé pour une pneumonie mais a été placé en quarantaine après que

contamination d'autres membres de son service ait été détectée. La quatrième victime, âgée de 76 ans, est morte jeudi après avoir été testée positive le 21 mai, selon Yonhap. Plus de 900 écoles, de la maternelle au lycée, ont désormais fermé leurs portes et le numéro de téléphone gratuit mis à disposition par le gouvernement couvre sous les appels de Coréens de plus en plus inquiets.

La propagation du MERS, un virus plus mortifère mais moins contagieux que celui du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003, a déclenché l'inquiétude générale dans la quatrième économie d'Asie.

Le ministère sud-coréen de la Santé

avait annoncé jusqu'ici la mort d'une femme de 58 ans et d'un homme de 71 ans. Le premier cas avéré de

coronavirus MERS avait été constaté le 20 mai chez un patient de retour du Moyen-Orient.

Environ 1.660 personnes, exposées directement ou indirectement au virus, ont été placées en quarantaine, que ce soit de manière volontaire ou contrainte. 160 d'entre elles ont été accueillies dans des infrastructures publiques, tandis que les autres ont été invitées à rester chez elles et limiter leurs contacts avec l'extérieur.

L'Organisation mondiale de la Santé a annoncé qu'elle prévoyait de nouvelles contaminations en Corée du Sud. Plus de 20 pays ont été touchés par le virus, pour lequel il n'existe aucun vaccin ou traitement. 437 personnes en sont mortes.

CLASSEMENT DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER EN FONCTION DE LA QUALITÉ DE SES PRESTATIONS

Le secteur de la santé sort du coma

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé jeudi à Alger, la mise en place d'une nouvelle organisation visant à classer chaque établissement hospitalier en fonction de la qualité des prestations offertes au citoyen et de la prise en charge du malade.

«A partir de ce jour, chaque établissement hospitalier sera classé en fonction de la qualité des soins prodigues au citoyen», a indiqué M. Boudiaf dans une allocution à l'ouverture de la rencontre d'évaluation nationale des directeurs de la santé et directeurs des centres hospitaliers. Il a précisé que pour garantir l'accès aux soins et une bonne prise en charge du malade, «le directeur de wilaya de la santé et les responsables des établissements hospitaliers feront eux aussi, l'objet d'évaluation». Tous ces gestionnaires sont habilités à veiller au fonctionnement des services et structures dans le cadre du respect du service public notamment la lutte contre l'absentéisme dans le



cadre des dispositions en vigueur, a-t-il tenu à dire. M. Boudiaf a souligné à ce propos, que le gestionnaire devra prendre toutes les mesures nécessaires «sans crainte aucune des pressions ou interventions» dès lors que le droit du malade reste au dessus de toute autre considération». Il a estimé qu'il était inadmissible et injustifiable que les établissements hospitaliers ne parviennent pas à assurer un bon accueil et une prise en charge effective au malade au moment où «nous avons pu prendre en charge des dossiers épineux et complexes comme celui du cancer et de la pénurie des médicaments». D'autre part, la rencontre nationale qui s'inscrit dans le cadre du suivi du fonctionnement du secteur de la santé, a

permis d'évoquer les réalisations du premier semestre de l'année en cours notamment ce qui a trait au fonctionnement des services des urgences et de réanimation médicale et d'autres thèmes liés aux examens et concours professionnels ainsi que les mesures prises en prévision du mois sacré de Ramadhan et de la saison estivale.

Le ministre de la Santé a appelé enfin, tous les directeurs d'établissements hospitaliers à intensifier les activités à caractère prophylactique par l'association des secteurs concernés afin de limiter la propagation des maladies qui surviennent pendant l'été et de veiller à la bonne coordination entre les radios locales chargées de diffuser les recommandations à observer durant ce mois sacré.

La forme juridique de l'hospitalisation à domicile en cours d'élaboration

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé jeudi à Alger que «la forme juridique de l'hospitalisation à domicile est en cours d'élaboration» assurant que «ce système est en vigueur dans plusieurs pays».

Dans une déclaration à la presse en marge de

la rencontre d'évaluation nationale ayant réuni les directeurs de la Santé et les directeurs des centres hospitaliers, M. Boudiaf a précisé que «la forme juridique en prévision du lancement de l'hospitalisation à domicile inscrite dans le projet de la nouvelle loi sur la santé est en cours d'élaboration par le ministère de la Santé».

Ce système devra assurer les soins à tous les malades notamment les personnes âgées «ce qui devra alléger la charge sur les services des urgences et de réanimation» ajoutant que quelques établissements de santé avaient déjà commencé ce type de prestations ces dernières années.

Il a, par ailleurs, an-

noncé un large mouvement, lors des prochains jours, à la tête des directeurs de la santé à travers le pays précisant qu'il devra toucher notamment les «directeurs ayant occupé plus de cinq années leur poste, les responsables qui seront mis à la retraite et ceux n'ayant pas enregistré de résultats probants».

Une équipe de l'OMS se rendra en Corée du Sud pour rejoindre l'enquête sur le MERS

Une équipe d'enquête de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est attendue la semaine prochaine en Corée du Sud pour étudier l'épidémie de syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) dans le pays, a annoncé vendredi le ministère sud-coréen de la Santé. Le ministère de la Santé et du Bien-Etre envisage de former une mission conjointe d'enquête le plus tôt possible avec l'OMS, car le type de MERS observé en Corée du Sud présente des différences avec celui que l'on trouve en Arabie saoudite.

En vertu de la législation sanitaire internationale, l'OMS peut mener une

enquête dans un pays touché par une maladie infectieuse nécessitant une coopération internationale.

La mission conjointe devrait rassembler des experts de divers domaines, dont des spécialistes d'enquête épidémiologique, des virus et de la gestion des infections, et communiquera les résultats de l'enquête avec transparence à la communauté internationale. Vendredi, le nombre de cas d'infection de MERS en Corée du Sud a grimpé à 41.

Quatre morts ont été signalés, portant le taux de mortalité à 9,8%.

APS



Rachid Mokhtari éclaire le «mystère» Yamina Mechakra dans un essai

Auteure discrète de deux livres parus à vingt ans d'intervalle, romancière au souffle poétique célébrée par le grand Kateb Yacine, Yamina Mechakra reste un mystère pour nombre de ses lecteurs: deux ans après sa disparition, le critique littéraire Rachid Mokhtari lève le voile sur son oeuvre et son parcours dans un essai récent.

Par Fodhil BELLOUL

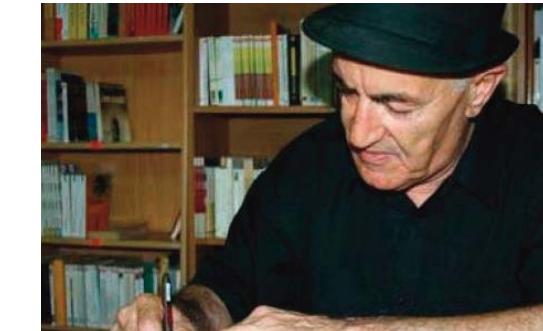
Dans «Yamina Mechakra, entretiens et lectures» (170 p. éd. Chihab), l'universitaire publie pour la première fois des interviews qui lui avait accordées l'auteure entre 1999 et 2000, des rencontres enregistrées sur trois cassettes retrouvées chez elle à Alger après sa mort.

En plus de ces entretiens, Mokhtari analyse les deux seuls livres écrits de l'écrivaine disparue, «La grotte éclatée» (1979) et «Arris» (1999), en s'attachant à démontrer l'influence du métier de psychiatre de Mechakra et la «modernité» de son écriture.

Mélant poésie et roman, avec de nombreuses références aux cultures et mythes ancestraux du Maghreb, cette écriture est qualifiée par le critique de «dissidente» dans sa manière d'aborder la guerre de libération, le rôle des femmes ou encore l'identité algérienne.

Les lecteurs apprendront aussi que la force du style de Mechakra a été nourrie par une pratique très précoce et constante de la littérature: connue uniquement pour ses deux romans, l'auteure n'a, en fait, «jamais cessé d'écrire», révèle-t-elle dans l'entretien.

«Le fils de qui?», un premier roman écrit à 12 ans, «La légende d'Arraki», un manuscrit dactylographié d'une centaine de pages dont la datation n'est pas précisée et autres «écrits transhumants» ou perdus, autant d'inédits évoqués dans



l'essai.

Ce rapport à l'écrit, dû à sa vie de «nomade» (de sa Meskiana natale à Batna en passant par Alger et Paris et partout en Algérie où l'appelait son métier), rappelle le mode de vie et d'écriture de Kateb Yacine dont les liens avec Mechakra romancière sont longuement abordés.

De leur première rencontre au palier du pensionnat de jeunes filles de Kouba (Alger) où elle vivait pendant ses études de médecine jusqu'aux «conseils» qui lui prodiguent l'«ancêtre» (c'est ainsi qu'elle aimait à appeler Kateb Yacine), Yamina Mechakra dépèce une proximité nourrie par le «même humus» de l'est algérien dont Kateb et elle même sont natiifs.

L'influence des cultures orales chez Mechakra est, par ailleurs, très présente dans les passages où elle revient sur son enfance, et dans la partie critique de l'essai.

Consacrée davantage à «La grotte éclatée», l'analyse de Rachid Mokhtari se concentre sur la «rupture épistémologique» dans l'esthétique du roman algérien traitant de la guerre de libération dans les thèmes et les personnages du roman.

Préfacé par Kateb Yacine, «La grotte éclatée» raconte à la première personne du singulier l'histoire d'une orpheline qui soigne (parfois amputé et enterre) des combattants blessés, alors que ses connaissances en médecine sont rudimentaires.

Pour Rachid Mokhtari, ce roman (se

déroulant entre 1955 et 1962 dans une grotte) «s'enracine dans le passé profond de toutes les résistances à l'occupant...» à travers ses références aux cultures populaires, millénaires, de l'Algérie. Le roman, écrit par ailleurs Mokhtari, «neutralise tout discours nationalo-guerrier pour créer un nouveau langage», à contre-courant du discours officiel post-indépendance.

Ce jugement s'appuie notamment sur la «morbidity» de son atmosphère, mettant en avant les souffrances des personnes au détriment de l'héroïsme des combattants, et sur sa narratrice, éloignée de l'image traditionnelle de la femme.

La partie consacrée à «Arris» aborde la quête identitaire du personnage principal: un enfant volé à sa mère, violé à l'hôpital puis adopté par une riche famille anglaise - et la «violence» portée par l'écriture qui renvoie, «métaorphiquement» au déferlement de la violence terroriste, quelques années avant la publication de ce roman.

En dominant à lire une parole rare de Mechakra et en proposant une critique minutieuse de ses livres, Rachid Mokhtari offre aux lecteurs une occasion de découverte ou de redécouvrir un œuvre résolument moderne et marquante dans l'histoire de la littérature algérienne.

L'essai se veut également un juste hommage à une intellectuelle discrète mais dont la parole résonne, encore aujourd'hui, de «son pesant de poudre» comme l'écrivait Kateb Yacine.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015: Appel à la consécration de journées culturelles arabes

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a plaidé jeudi pour la consécration de journées culturelles aux pays arabes dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015», en vue de faire connaître les créations artistiques et littéraires et le patrimoine culturel arabe, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de l'audience qu'il a accordée aux ambassadeurs du Soudan, du Koweït et du Qatar à Alger, le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer la pérennité des échanges culturels entre les différents organes et établissements actifs et entre les intellectuelles, à travers une participation systématique aux différentes manifestations arabes», a souligné le

communiqué. Les rencontres du ministre avec les diplomates de ces trois pays ont porté sur les moyens de développer et de promouvoir la coopération culturelle entre les peuples arabes et de renforcer l'interactivité entre les créateurs arabes. Lors de ces rencontres qui ont également mis l'accent sur «la grande importance que revêt la formation artistique dans les industries culturelles», le ministre a souligné son attachement à «mettre l'expérience algérienne à profit des pays arabes». Il a fait part de la disponibilité des établissements de formation relevant de son secteur à accueillir des stagiaires des pays concernés selon les cadres définis», conclut le communiqué.

DÉCÈS DE BENAMAR BAKHTI:

Benamar Bakhti, figure de proue du cinéma algérien, s'est éteint mercredi à l'âge de 74 ans laissant derrière lui des œuvres mémorables et un méga projet de film sur l'Emir Abdelkader, un rêve qu'il a caressé jusqu'à son dernier souffle.

C'est au début des années 90 que l'idée de réaliser un film à dimension internationale sur cette personnalité historique hors pair, effleure l'esprit de Benamar Bakhti, mais le projet n'a pu voir le jour en cette décennie extrêmement difficile pour l'Algérie, mais aussi pour les artistes qui devaient eux aussi payer un lourd tribut au terrorisme dont l'impact destructeur a pesé lourd sur l'évolution

du cinéma et de tous les arts.

A côté de ce projet, Benamar Bakhti voulait également réaliser le long métrage «Le clandestin 2», après le succès foudroyant qu'avait connu «Le clandestin» en 1989 et qui avait révélé au grand public le talentueux Athmane Ariouet, ce même Ariouet qui incarna, avec brio, des années auparavant (1983) le rôle de «Cheikh Bouamama», l'un des leaders de la Résistance populaire algérienne contre l'occupant français.

Evocant les œuvres du défunt, Ahmed Rachedi a rappelé les nombreux projets que le regretté voulait réaliser 20 ans durant, mais qui sont restés du domaine du rêve.

Benamar Bakhti sera célèbre pour son chef-d'œuvre «L'épopée de Cheikh Bouamama» et pour bien d'autres œuvres irréprochables, selon M. Rachedi qui déplore que «des cinéastes de la trempe de Bakhti ne puissent pas bénéficier de conditions favorables à l'écllosion de leurs idées et projets».

Avec la disparition de Benamar Bakhti des suites d'une longue maladie qui l'a tenu à l'écart des projecteurs, le cinéma algérien perd toute une génération d'innovateurs qui ont dessiné les contours du 7ème art en Algérie, lequel a connu son âge d'or durant les années 70.

L'annonce de la disparition de Benamar Bakhti a été accueillie avec beau-

FIOFA: La violence et la torture dominent les courts métrages «Imarat» et «Dem oua mae»

La violence et la torture ont dominé les scènes présentées dans deux courts métrages, projetés jeudi à la cinémathèque «Ouarsenis» d'Oran, dans le cadre de la compétition à la 8^e édition du festival international d'Oran du film arabe (FIOFA).

Le film «Imarat» (Emirat) du réalisateur libyen Mouayad Zabtiya relate, en une demi-heure, l'histoire du jeune Wissam, activant dans la mouvement associatif en Libye, qui fait les frais de kidnapping, d'emprisonnement et de torture parce qu'il a traité, dans une chaîne télévisée, des droits de l'homme dans les géôles libyennes.

Le réalisateur s'attarde, dans ce film, à décrire les formes de torture infligées à ce jeune par les milices.

Le court métrage marocain «Dem oua mae» (sang et eau) de Abdellah Djohari présente, à l'heure d'une demi-heure de projection, une autre forme de violence en abordant l'histoire d'une famille marocaine se souvenant des atrocités dont ont souffert ses membres lors de la célébration de l'Aïd El Adha.

Lors de cette fête, l'enfant Latif se rémomore le moment de sa circoncision violente et la torture endurée à son père lorsqu'il fut prisonnier politique et la douleur de la mère lors d'un accouchement traditionnel.

Des messages à pour dénoncer la violence et diffuser la paix

Le réalisateur libyen Mouayad Zabtiya a déclaré, lors du débat sur son court métrage, qu'il tente dans le film «Emarat» de résumer ce qui se passe en Libye et d'éclairer le public, surtout étranger, de la situation difficile actuelle et l'anarchie marquant son pays.

Une question sur le fait qu'il s'est concentré trop sur les détails de la torture dont a fait l'objet le héros du film, le cinéaste a répondu que ce n'est qu'un pour cent de ce qui se passe en Libye comme torture dans les prisons et dépassements vis à vis des artistes et des journalistes.

Il a indiqué que la réalisation de ce film en Libye était difficile et que le tournage a eu lieu entre Tripoli et l'Allemagne en raison de la détérioration de la situation sécuritaire en Libye.

Pour sa part, le cinéaste marocain Abdelilah Djohari a expliqué au sujet d'une critique du public concernant le lien voulu dans son film entre l'Aïd El Adha et la violence que son œuvre tente une approche de phénomènes sociaux et religieux avec le rite de l'Aïd El Adha qui est sacré et qui doit être célébré dans ambiance spirituelle et non pas d'une manière barbare.

Le même réalisateur a ajouté qu'il cherche, à travers cette œuvre et avec des techniques artistiques, de mettre la lumière sur la laideur des coutumes et traditions lorsqu'elles sortent de leur contexte.

Quatorze (14) courts métrages de 11 pays arabes sont en lice dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA). Ces œuvres seront évaluées par un jury présidé par le réalisateur algérien de télévision, Mohamed Hazourli.

Un génie s'en va...

coup d'émotion et une profonde tristesse par les cinéastes et comédiens algériens, d'autant qu'elle est intervenue peu de temps après le décès de Amar Laskri, Rabie Bennmokhtar, Sid Ali Kouiret et Faïha Barber. Né en 1941, Benamar Bakhti est diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques de Paris (IDHEC) et travaille, au début de sa carrière, comme assistant à France Télévision aux côtés de cinéastes français comme Claude Lelouch et Jean-Paul Sassy. De retour en Algérie, il rejoint la Radio et la Télévision algériennes en tant que producteur et réalise plusieurs téléfilms dont le «Moudjahid» et «Le retour».

APS



NIGERIA

31 morts dans une explosion survenue jeudi

Au moins 31 personnes ont été tuées dans une explosion survenue jeudi dans un marché bondé de Yola dans le nord-est du Nigeria, a déclaré un responsable nigérian vendredi dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan avait fait état de 2 morts.

«Jusqu'à présent nous avons dénombré 31 morts et 38 personnes sont actuellement soignées à l'hôpital» suite à l'explosion survenue tard jeudi soir à Yola, a déclaré Sa'ad Bello, haut responsable nigérian chargé des opérations d'urgence.

«Certaines personnes dont les blessures n'étaient pas graves ont été renvoyées chez elles», a-t-il ajouté.

L'explosion s'est produite jeudi vers 19h40 sur le marché central de Jimeta, dans la capitale de l'Etat d'Adamawa, au moment où les commerçants repliaient leurs stands pour la soirée.

Cette attaque n'a pas été immédiatement revendiquée, mais de nombreuses personnes suspectent le groupe islamiste Boko Haram, qui a perpétré plusieurs attaques dans le nord de l'Etat ces dernières semaines.

BURUNDI

Le gouvernement annonce la reprise du dialogue politique la semaine prochaine

Le ministre burundais de l'Intérieur Edouard Nduwimana a annoncé jeudi la reprise du dialogue politique la semaine prochaine sous les auspices de la Mission d'observation électorale des Nations unies au Burundi (MENUB).

«Le dialogue qui vise à mettre fin aux troubles dans le pays va reprendre la semaine prochaine, lundi ou mardi, sur la recommandation du sommet régional tenu à Dar-es-Salaam, en Tanzanie le 31 mai», a-t-il déclaré M. Nduwimana dans un communiqué.

Il a expliqué que les participants discuteraient notamment des questions sur lesquelles on diverge, y compris le troisième mandat que le président burundais Pierre Nkurunziza veut briguer lors de l'élection présidentielle du 26 juin et les manifestations contre la candidature de Nkurunziza.

«Nous allons reprendre le dialogue sous les auspices de la Mission d'observation électorale des Nations unies au Burundi, de l'Union africaine (UA), de la Communauté est-africaine (EAC) et la Conférence internationale sur la région des Grands

Lacs (CIRGL). Nous allons informer la communauté internationale sur la date exacte du dialogue», a affirmé M. Nduwimana.

Le dialogue avait été suspendu le week-end dernier en raison du sommet extraordinaire de l'EAC sur le Burundi.

A Dar-es-Salaam, les dirigeants est-africains avaient proposé que les autorités burundaises reportent d'un mois et demi les élections, y compris le scrutin présidentiel, afin de créer des conditions favorables aux élections et de désarmer les groupes de jeunes.

Le Burundi a été plongé dans une grave crise politique après l'annonce de la candidature du président Nkurunziza à la prochaine élection présidentielle.

Pour l'opposition et des organisations de la société civile, M. Nkurunziza, qui a achevé deux mandats présidenciables, n'est plus éligible du fait que la

Constitution et l'Accord de paix signé en 2000 limite à deux le nombre des mandats du président de la République. Les manifestations n'ont cessé de secouer le pays, notamment la capitale Bujumbura, bien que la candidature du président Nkurunziza ait été validée par la Cour constitutionnelle.

CONFÉRENCE D'ABUJA

Le Nigeria réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le ministère des Affaires étrangères du Nigeria a réaffirmé sa position de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, dans un message à la Conférence internationale sur la décolonisation du Sahara occidental du 2 au 4 juin à Abuja.

«La position du Nigeria émane de son histoire et de tradition de soutien à tous les mouvements de libération», a indiqué le ministère dans son message relayé jeudi par l'agence d'information sahraouie (SPS).

«Le Nigeria ne ménagera aucun effort pour accélérer la décolonisation du Sahara occidental et d'appliquer les décisions de l'Union africaine», a ajouté le ministère des Affaires étrangères du Nigeria.

La décolonisation du Sahara occidental était au centre de la conférence internationale du 2 au 4 juin dans la capitale nigériane, Abuja, à laquelle plus de 600 participants débattaient de plusieurs thématiques relatives à la colonisation marocaine du Sahara occidental.

Des universitaires, des acteurs de la société civile, des ONG et des



comités de solidarité avec le peuple sahraoui d'Afrique, d'Europe et des Amériques, prenaient part à cette «importante conférence» organisée par le réseau associatif des universités du Niger.

La délégation sahraouie est représentée à cet événement par des responsables politiques, d'élus, de diverses ONG diverses, d'organisations nationales de femmes et de jeunes, ainsi que d'universitaires.

Des militants sahraouis, des droits de l'homme étaient également à ce rendez-vous «pour témoigner des violations multiples, massives et répétées des droits de l'homme perpétrées par le régime marocain qui occupe et colonise le Sahara occidental».

L'Algérie est représentée à cet événement par une délégation composée de membres du Comité

national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), d'organisations et d'ONG nationales ainsi que des délégués du corps enseignant universitaire.

Cette conférence a été sanctionnée par «une déclaration finale relative à la nature du conflit du Sahara occidental, aux responsabilités évidentes qui échoient de façon claire à l'Espagne, à l'ONU et à l'Union africaine, dénonçant la complicité criminelle de certains Etats avec le Maroc dans son entreprise de colonisation».

Cette déclaration devait, également, «confirmer la solidarité et le soutien inconditionnel à l'endroit du peuple sahraoui dans son combat légitime pour l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance».

Les Nations unies examinent des sanctions contre deux Libyens accusés d'entraver les négociations

Le Royaume-Uni, la France, l'Espagne et les Etats-Unis ont demandé des sanctions onusiennes contre deux Libyens accusés d'entraver les négociations visant à doter leur pays d'un gouvernement d'union nationale, ont rapporté des diplomates jeudi.

Cette demande intervient alors que Benardino Leon, le médiateur de l'ONU pour la Libye, cherche à trouver un accord entre les deux parlements et gouvernements rivaux qui se disputent le pouvoir dans le pays en plein chaos.

Les sanctions réclamées par Londres, Paris, Madrid et Washington visent Adboul Rahman Swehli, un homme politique originaire de Misrata et Othman Maliqta, commandant d'une des brigades de



Zenten (ouest). Les deux hommes ne sont pas des personnalités de premier rang, mais une interdiction de voyager et un gel de leurs avoirs «envirraient le signal clair que les entraves au processus politique ne seront pas tolérées», a expliqué la mission américaine à l'ONU dans une lettre au Comité de sanctions du Conseil de sécurité.

Ce comité a donné jusqu'à 19h00

GMT vendredi aux quinze membres du Conseil de sécurité pour s'opposer aux sanctions.

Abdoul Rahman Swehli est à la tête d'un parti politique qui aurait appuyé l'offensive de la coalition de milices Fajr Libya contre le terminal pétrolier d'Al-Sedra, dans l'est de la Libye, ayant entravé les négociations en février.

Fajr Libya a pris le pouvoir lété dernier à Tripoli et y a installé de nouveaux gouvernement et Parlement, poussant les autorités reconnues par la communauté internationale à s'exiler dans l'est du pays.

Othman Maliqta commandait lui des forces ayant attaqué en mai 2014 le parlement à Tripoli, à coups de tirs de roquettes et de mortiers.

RDC

La MONUSCO se félicite du lancement d'une opération de l'armée congolaise contre les rebelles des FRPI

La Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'est félicitée jeudi du lancement d'une offensive par l'armée congolaise contre les rebelles des Forces de résistance patriotique d'Ituri (FRPI), dans l'est du pays.

Les FRPI opèrent dans le district d'Ituri, situé dans la Province Orientale. L'un de leurs anciens dirigeants, Germain Katanga, a été condamné en mars 2014 par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité et crimes

de guerre. «Des négociations étaient en cours avec les combattants des FRPI mais à la suite de leur échec, l'armée congolaise a lancé une opération contre eux, avec le soutien des Casques bleus de l'ONU», a précisé le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse au siège de l'ONU à New York.

Le chef de la MONUSCO, Martin Kobler, a déclaré que le lancement de cette opération montrait l'engagement du gouvernement congolais à combattre les groupes armés.

Son adjoint, David Gressly, se trouvait jeudi à Bunia et Aveba, deux localités du district d'Ituri, pour superviser le soutien apporté par la MONUSCO sous forme d'hélicoptères et de déploiement de plusieurs unités de maintien de la paix.

Il a de nouveau appelé les combattants des FRPI à participer au programme de désarmement, de démantèlement et de réinsertion soutenu par les Nations unies en République démocratique du Congo.

APS

EN MARGE DU SOMMET DU G7 Rencontre Obama-al-Abadi en Allemagne

Le président américain Barack Obama va rencontrer le Premier ministre irakien Haider al-Abadi en marge du sommet du G7, prévu dimanche et lundi à Elmau en Allemagne, a annoncé jeudi la Maison-Blanche.

«Les deux responsables discutent de la situation sur le terrain ainsi que les efforts consentis en vue de soutenir les forces de sécurité irakiennes» face au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), a précisé le Conseiller adjoint à la sécurité nationale, Ben Rhodes, lors d'un point de presse.

Il s'agit de la première rencontre entre les deux responsables depuis la capture de la ville de Ramadi qui a consti-



tué un revers «majeur» pour la coalition internationale, menée par Washington.

Le responsable américain a, en outre, souligné que son pays «n'a pas encore envisagé un changement de stratégie dans la lutte anti-EI», en se disant «confiant» quant à la prochaine of-

fensive visant la reprise de Ramadi des mains des radicaux. M. al-Abadi fait partie des invités du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés de la planète et qui se tiennent avec en toile de fond les avancées récentes de l'EI qui contrôle de vastes territoires en Irak et en Syrie.

CRISE UKRAINIENNE

La Maison-Blanche préoccupée par la flambée de violence

La Maison-Blanche a exprimé jeudi sa préoccupation face à la flambée de violence en Ukraine, insistant sur la nécessité de maintenir les sanctions contre la Russie, accusée par les occidentaux de soutenir la rébellion dans l'Est séparatiste.

«Nous sommes particulièrement inquiets de l'intensification des combats à laquelle nous avons assisté au cours des dernières 24/48 heures», a déclaré Charles Kupchan, conseiller de Barack Obama pour les affaires européennes, au cours d'une conférence téléphonique à l'approche du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 en Allemagne.

Bien qu'un cessez-le-feu soit officiellement en vigueur depuis le 15 février en vertu des accords de Minsk, des affrontements ont fait au moins 26 morts, en majorité des séparatistes, depuis mercredi dans l'est de l'Ukraine, selon les autorités ukrainiennes et les rebelles.

Interrogé sur la possible réponse du G7 face à ces violences récentes, Ben Rhodes, autre conseiller de M. Obama, a souligné que «la priorité» était de maintenir les sanctions déjà en place, jugeant qu'elles avaient eu «un impact significatif» sur l'économie russe.

«Le message doit être que cette pression sera maintenue tant qu'il n'y aura pas de solution diplomatique au conflit, a-t-il insisté. «Cela prend du temps pour que les sanctions aient un impact», a-t-il encore souligné. «Nous devons maintenir la pression et montrer que l'unité trans-Atlantique est sans faille», a-t-il ajouté.

La Maison-Blanche a précisé que le dossier ukrainien figurerait en bonne place lors d'une rencontre bilatérale entre M. Obama et la chancelière allemande Angela Merkel prévue dimanche matin à Krün, commune des Alpes bavaroises qui abrite le château d'Elmau où se retrouvent dimanche et lundi les dirigeants du G7.

YÉMEN

Gouvernement et rébellion acceptent des pourparlers de paix à Genève

Le gouvernement yéménite en exil et la rébellion (Houthis), principaux protagonistes de la guerre au Yémen, ont formellement accepté de participer à des pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU, provisoirement fixés au 14 juin à Genève, ont annoncé vendredi des responsables.

«Le gouvernement a accepté de participer aux pourparlers de Genève», a déclaré M. Ezzedine al-Isbahi, le ministre de l'Information du gouvernement yéménite en exil à Ryad, cité par l'AFP.

Il a ajouté qu'il s'agirait de «consultations pour la mise en œuvre de la résolution 2216» du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant notamment le re-



trait des Houthis des territoires qu'ils ont conquis depuis le début de leur offensive l'an dernier.

Pour sa part, Daifallah al-Shami, membre du bureau politique du mouvement Ansarullah, dont se réclame les Houthis, a indiqué que la rébellion

avait «accepté l'invitation de l'ONU à aller à la table du dialogue à Genève sans conditions préalables».

Le Yémen est le théâtre de violences depuis que les Houthis, sont entrés dans la capitale Sanaa en septembre et ont avancé vers Aden au sud, affrontant des forces fidèles au président Abd Rabbo Mansour Hadi, contraint à fuir fin mars en Arabie Saoudite.

Depuis plus de deux mois une coalition arabe qui effectue quasi-quotidiennement des raids aériens contre les Houthis et leurs alliés, à travers le Yémen.

Ce conflit a fait près de 2.000 morts et poussé plus de 545.000 personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU.

BIRMANIE

L'armée libère 51 enfants soldats



L'armée birmane a rendu à la vie civile 51 enfants et jeunes enrôlés quand ils étaient mineurs, ont annoncé vendredi les Nations unies.

«Nous saluons la libération des enfants, y compris ceux qui étaient accusés de désertion», a annoncé Renata Lok-Dessallien, coordinatrice de l'ONU en Birmanie. Cette année, 93 enfants ou jeunes ont été ainsi rendus à la vie civile. Depuis la signature d'un pacte en juin 2012 avec l'ONU, censé empêcher le recrutement d'enfants sous les drapeaux et permettre le retour à

la vie civile des mineurs déjà enrôlés, ce mouvement a concerné 646 enfants et jeunes soldats âgés de moins de 18 ans. Il n'existe aucun chiffre fiable sur le nombre de mineurs encore enrôlés dans la puissante armée birmane, qui continue d'être accusée de violations des droits de l'Homme.

Plusieurs groupes rebelles de minorités ethniques, qui ont entamé des discussions de paix avec le gouvernement pour mettre fin à des décennies de conflit, sont également accusés d'utiliser des enfants-soldats.

4 000 réfugiés syriens entrent en Turquie

Quelque 4.000 réfugiés syriens ont fui vers la Turquie après les intenses affrontements entre les milices kurdes des unités de protection du peuple (YPG) et les éléments du groupe Daech dans les villes syriennes proches de la frontière avec la Turquie. Près de quatre mille réfugiés ont franchi les frontières turques suite aux violents combats à Ras Al Ayn (gouvernorat Hassaka dans le nord syrien) et aux frappes aériennes intensifiées sur les positions du groupe Daech, rapporte l'agence de presse Cihan.

La Turquie s'attend à une nouvelle vague de réfugiés syriens après les intenses affrontements qui opposent les forces du régime et leurs milices supplétives aux éléments du groupe Daech dans les régions proches de sa frontière.

Plusieurs attentats aux véhicules piégés ont été perpétrés par les éléments du groupe Daech contre les points de contrôle des forces gouvernementales et le groupe EI est à environ 500 mètres des faubourgs de Hassaka, selon l'organisation syrienne des droits de l'homme (OSDH).

En dépit de la poursuite des raids de la coalition internationale, les éléments du groupe Daech ont mené, la nuit de jeudi à vendredi, une violente offensive pour s'emparer de ce chef-lieu du gouvernorat dont la chute leur donnerait le contrôle d'une deuxième capitale provinciale en Syrie après Raqa (nord), son principal bastion dans ce pays. En septembre dernier, la Turquie avait enregistré l'arrivée d'une vague massive de 250 mille réfugiés syriens en provenance de la localité syrienne d'Aïn Al-Arab, située de l'autre côté des frontières entre les deux pays.

La Turquie, qui partage 900 km de frontière avec la Syrie, accueille près de 2 millions de réfugiés syriens ayant fui leur pays depuis le début de la crise, en 2011, mais seuls près de 258.000 vivent dans les camps de réfugiés installés dans les provinces du sud.

Le Liban déploie des forces armées contre l'EI près d'une ville frontalière avec la Syrie

Le Liban a annoncé jeudi le déploiement des forces armées dans la ville d'Arsal, au nord-est du pays, près de la frontière avec la Syrie, après les «violents affrontements» qui s'y sont déroulés mercredi entre le Hezbollah et le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Le ministre libanais de l'Information Ramzi Jreij a déclaré que le gouvernement avait chargé l'armée de procéder à la «meilleure évaluation possible de la situation à Arsal et ailleurs», et a précisé que «toute décision d'intervenir militairement pour chasser les éléments de Daech du territoire libanais sera laissée à l'appréciation des dirigeants militaires». Les législateurs, y compris ceux du mouvement chiite Hezbollah, ont demandé le soutien de l'armée pour chasser d'Arsal et de sa périphérie les membres du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI) et les éléments du Front Al-Nosra affilié à Al-Qaïda.

Mercredi, un média officiel du Hezbollah a fait état de «violents affrontements» avec des membres du Front Al-Nosra près d'Arsal, une ville libanaise sunnite située à proximité de la frontière avec la Syrie.

Le Hezbollah combat le Front Al-Nosra dans la région montagneuse au nord de Damas, proche de la frontière syrienne.

Le chef du Hezbollah Sayyed Hassan Nasrallah a promis de libérer la périphérie d'Arsal, actuellement entre les mains des éléments du Front Al-Nosra, si l'Etat libanais ne parvient pas à le faire.

Cependant, en mars, des responsables libanais ont mis en garde le Hezbollah contre une attaque d'Arsal, et précisé que la protection de la ville relève de la responsabilité de l'Etat et de l'armée libanaise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE CHAHBOUNIA
COMMUNE DE CHAHBOUNIA
NIF : 096226389059603**

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément à la disposition du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Chahbounia informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/2015 :

- **REHABILITATION DU CC MERAZIG SUR UNE DISTANCE DE 04,400 km du 11 km (3^e tranche)**: déclaré infructueux pour motif qu'une seule offre réceptionnée
- **ACQUISITION BUS POUR TRANSPORT SCOLAIRE**: déclaré infructueux au motif qu'aucun cahier des charges retiré
- **ACQUISITION CAMION CITERNE DE 20000L**: déclaré infructueux au motif qu'aucun cahier des charges retiré.

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE COMMUNALE**

Anep : 329 126 du 06/06/2015

DK NEWS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
NIF: 098435105071914
N°122/2015**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°01/2015**

Le Président de l'Assemblée Populaire communale d'Isser, lance un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des travaux :

- **Projet : Aménagement urbain de la route des coopératives sur 550ML**
Les entreprises intéressées, qualifiées et classées à la catégorie (II) deux et plus en travaux public activité principale ou secondaire, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'APC d'Isser. Contre un paiement de 3000.00DA, bureaux des marchés publics.
- **PROJET : Aménagement urbain de la route des coopératives sur 550 ML
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

Celle-ci doit contenir deux (02) autres enveloppes fermées et cachetées, la première contenant toutes les pièces relatives à l'offre technique de l'entreprise, et la seconde les pièces relatives à l'offre financière.

1. OFFRE TECHNIQUE :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE TECHNIQUE » et doit contenir les pièces suivantes :

- 1-Déclaration à soumissionner remplie, signée et paraphée.
- 2-Déclaration de probité remplie, signée et paraphée.
- 3- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- 4-Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) clauses administratives et techniques dûment signée et paraphée.
- 5-Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie deux (02) et plus (Activité principale ou secondaire - Travail public).
- 6-les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de Bonne Exécutions signé par le maître de l'ouvrage valorisées.
- 7-Le statut de l'entreprise - Régistre de commerce (photocopie)
- 9-Les bilans financiers de l'entreprise pour les trois dernières années (2012-2013-2014) certifiés par les services des impôts .
- 10-Un extrait de rôle datant de moins de trois (03) mois .
- 11-Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
- 12-La liste des moyens matériels visée par un huissier de justice annexe 2015 accompagnée d'un état de renseignement complet avec code d'immatriculation pour le matériel roulant avec copies des contrats d'assurance factures d'achat pour le matériel non mobile.
- 13- La liste des moyens humains visée par la CNAS année 2015
- 14-Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité
- 15-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de la société de l'année 2014
- 16-le numéro d'identification fiscale (NIF)
- 17-le numéro d'identification social (NIS)
- 18-Planning prévisionnel des travaux.
- 19- Relevé d'identité bancaire (RIB)

2. OFFRE FINANCIERE :—

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe avec la mention « OFFRE FINANCIERE » et doit contenir les pièces suivantes :

1. La lettre soumission dûment remplie et signée
2. Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
- 3-. Le devis quantitatif et estimatif dûment remplie et signée.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de la commune d'Isser .La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première parution du avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 10H 00mn.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des offres le même jour de la date de dépôt des offres à 10h 30 m, au siège APC D'ISSER.

Si le jour de la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres. soit 105 jours.

DK NEWS

Anep : 329 285 du 06/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'OUARGLA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION**
Adresse: Rue Si El-Haoues - OUARGLA.
NIF: 408016000030041

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°58/DSP/2015**

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Ouargla, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

« LA REALISATION D'UN HOPITAL DE 60 LITS A ROUSSAT »

Les entreprises qualifiées en bâtiment agissant individuellement ou en groupement d'entreprise ayant la qualification dans le secteur bâtiment comme activité principale, et classées en catégories 04 et plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés au niveau de la direction de la santé et de la population de Ouargla, sis Rue Si El Haoues commune de ouargla.

Les soumissions doivent comprendre deux offres distinctes :

1 - Offre technique :

Elle est constituée des pièces suivantes :

- 1- Déclaration à soucrire selon le modèle joint au présent cahier des charges remplies, signée, cachetée et datée
- 2- Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplies, datée, cachetée et signée.
- 3- L'offre technique signée, cachetée et datée.
- 4- Copie légalisée du certificat de qualification dans le domaine du bâtiment, **catégorie 04 et plus** en cours de validité à la date d'ouverture des offres.
- 5- Copie de l'extrait du registre de commerce pour les sociétés certifiée par Le CNRC.
- 6- Copie du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- 7- Copie du numéro d'identification fiscale.
- 8- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre National du Registre de Commerce dans le cas où le soumissionnaire est une société
- 9- Copie des attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes se sécurité Sociale (CNAS, CASNOS et CACOBATH) en cours de validité à la date d'ouverture des offres.
- 10- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société en cours de validité à la date d'ouverture des offres.
- 11- Copie de l'extrait de rôle (apréé - avec calendrier) en cours de validité à la date d'ouverture des offres
- 12- Copie des bilans fiscaux des trois (03) dernières années (2012,2013, 2014) visés par les services des impôts compétents.
- 13- Un état des moyens humains avec justifications de leur affiliation à la CNAS 2014 ou 2015, diplômes, ou tout autre document justifiant ses qualifications.
- 14- Un état des moyens matériels avec justifications (carte grise, acte de propriété, acte d'achat) avec d'assurance en cours de validité à la date d'ouverture des offres.
- 15- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'œuvre concernés (réalisation de projet de catégorie « C » et plus) durant les cinq (05) dernières années (2011,2012,2013,2014,2015).
- 16- Planing d'exécution des travaux suivant les délais proposés, signé.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 58/DSP/2015
« REALISATION D'UN HOPITAL DE 60 LITS A ROUSSAT »****2 – Offre financière :** L'offre financière doit comprendre les 13 pièces suivantes :

1. La lettre de soumission, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges)
 2. Le bordereau des prix unitaires daté et dûment signé par le soumissionnaire.
 3. Le devis estimatif et quantitatif daté et dûment signé par le soumissionnaire.
- L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 58/DSP/2015
« REALISATION D'UN HOPITAL DE 60 LITS A ROUSSAT »**

Les deux (02) enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne portant que les mentions suivantes :

**A Mr. Le Directeur de la Santé et de la Population de Ouargla
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 58/DSP/2015
« REALISATION D'UN HOPITAL DE 60 LITS A ROUSSAT »
NE PAS OUVrir -**

Les offres doivent être déposées par porteur à l'adresse suivante :
Direction de la Santé et de la Population de Ouargla,
Sis rue Si El Haoues - Ouargla

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus de 08 H 00 à 12 H 00. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14 heures 30 en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter du jour de dépôt des offres.

DK NEWS ————— Anep : 329 264 du 06/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED
NIF N° 40801600001604900003

**AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT
N° 33/ 2015**

Appel d'offre national restreint est lancé pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la consultation de médecine légale du CHU de Bab El Oued en lot unique.

Il est passé selon la procédure de l'appel d'offres national restreint conformément aux dispositions des articles 25, 26, 28 et 30 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le présent appel d'offres s'adresse aux soumissionnaires « entreprises », ayant la catégorie deux (02) et plus dans le domaine du bâtiment.

Le retrait du cahier des charges doit être effectué sur présentation d'une demande accompagnée d'une copie du registre du commerce, auprès du Bureau des Marchés du CHU de Bab El Oued les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures et ce contre paiement d'une somme de 3 000,00 DA représentant les frais de reproduction de la documentation.

Les offres doivent être présentées selon les dispositions figurant dans l'article N°10 du cahier des charges.

- a)- L'offre administrative technique doit comprend notamment :
1. la déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et cachetée sous peine de rejet
2. La copie légalisée de l'extrait du registre de commerce.

NB : se référer à l'article 09 du cahier des charges pour l'intégralité des pièces exigées

- b)- L'offre financière doit comprendre :
1. La lettre de soumission selon le modèle ci-joint renseignée, signée, cachetée et datée.
2. Le bordereau des prix unitaires renseigné, signé, cacheté et daté
3. Le détail estimatif et quantitatif signé, cacheté et daté.

Les soumissionnaires doivent respecter la procédure de soumission en deux (02) étapes :

- Offre technique sous enveloppe portant la mention « offre technique ».
- Offre financière sous enveloppe portant la mention « offre financière ».

Les deux offres doivent être mise dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir appels d'offres n° 33/...2015 »

la réalisation des travaux de réhabilitation de la consultation de médecine légale du CHU de Bab El Oued en lot unique».

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

CHU de Bab El Oued - Direction Générale - Bureau des Marchés
02 boulevard Saïd Touati bab el oued Alger

La durée de préparation des offres est de vingt et un(21) jours à compter de la date de la première parution dans la Presse ou le BOMOP

Le jour de dépôt des offres sera le jour de l'épuisement de la durée de préparation des offres avant 12h00. L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le jour de dépôt des offres à 14 heures.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaia

**Avis d'Appel d'Offres National
Restreint N°10/2015**

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia, Identifiée sous le numéro fiscal (N.I.F) N°408015000006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National restreint pour :

RN 09 :Travaux d'évitement de la ville de kherrata

Lot: Eclairage Public

L'avis d'appel d'offres national restreint à toutes les entreprises disposant de Certificat de Qualification en cours de validité catégorie II (Deux) et plus dans le domaine des travaux publics spécialisées en travaux d'éclairage public code 347/4.272 et dans le domaine de Bâtiment (spécialisées en travaux d'électricité code 341/3912)

Peuvent retirer le dossier d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP),sise au 5 Boulevard des frères BOUAQUINA Bejaia.

Contre paiement d'un montant de Deux mille dinars (2 000,00 DA) représentant les frais de reproduction des cahiers des charges à verser au compte spécial trésor de la wilaya de Béjaia N° 301.005

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellée et anonyme et portant la Seule mention :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°10/2015

RN 09 :Travaux d'évitement de la ville de kherrata
Lot : Eclairage Public

-A ne pas ouvrir-

Et adressé à : Monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya de Bejaia 05 boulevards des frères BOUAQUINA -BEJAIA-06000

Cette enveloppe principale anonyme abritera deux autres enveloppes scellées. L'une contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que «offre technique » et le nom de l'entreprise, l'autre contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que «offre financière » et le nom de l'entreprise.

Les offres techniques et financières contiendront les documents suivants exigés par l'instruction aux soumissionnaires :

1 - Offre technique

- 1) Déclaration à souscrire dûment signée ;
- 2) L'instruction aux soumissionnaires paraphée et signée
- 3) Copies légalisées de registre de commerce et du statut de l'entreprise
- 4) Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.
- 5) Extrait de rôle apuré ou échéancier de paiement
- 6) Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- 7) L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux , pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- 8) Déclaration de probité signée et renseignée
- 9) Mise à jour (CNAS-CASNOS-CACOBATHP)
- 10) Un extrait du casier judiciaire , en cours de validité, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 11) Références professionnelles (attestation de bonne exécution du maître d'ouvrage des projets réalisés pendant les dix (10) dernières années)
- 12) Moyens matériels justifiés par des cartes grises ,contrats de location notariés ou leasing pour le matériel roulant, factures d'achat pour autres.
- 13) Moyens humains avec CV, Diplôme (copies légalisées)
- 14) Planning des travaux avec précision des délais de réalisation
- 15) Bilan des (03) trois dernières années.
- 16) Procès verbal de visite du site

2 - Offre financière:

- 01) La soumission dûment signée
- 02) Cahier de la prescription spéciale paraphée et signée
- 03)Bordereau des prix unitaires signé et renseigné
- 04)Devis quantitatif et estimatif signé et renseigné

□ La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.

□ Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est fixé entre 08h30mn et 12h00mn du dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

□ Le soumissionnaire ne peut modifier ou retirer son offre après son dépôt et son enregistrement sur le registre ad-hoc

□ Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financière aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures,

□ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
 08:10 Culture Infos : Télésurf samedi
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la semaine
 10:25 Culture Infos : Tous ensemble
 11:10 Culture Infos : Tous ensemble
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Autre : Météo
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : Grands reportages
 14:35 Culture Infos : Reportages
 15:15 Camping Paradis
 17:00 Culture Infos : Tous ensemble
 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
 19:10 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-
 rai
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:20 Culture Infos : Du côté de chez
 vous
 20:25 Autre : Tirage du Loto
 20:30 Autre : Météo
 20:35 Sport : Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)
 23:00 Série TV : New York Unité Spéciale
 23:45 Série TV : New York, unité spéciale

2

- 06:10 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:30 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:54 Sport : Champions de France
 06:55 Autre : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre
 11:25 Autre : Les Z'amours
 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:45 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:55 Culture Infos : Roland Garros et moi
 13:56 Autre : Météo 2
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 14:40 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
 14:45 Sport : Tennis
 17:30 Autre : Pyramide
 18:10 Autre : Pyramide
 18:45 Autre : Mot de passe
 19:20 Autre : Mot de passe
 19:50 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:48 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros
 20:49 : Le village préféré des Français
 20:50 Autre : Météo 2
 20:55 Autre : Les Grosses Têtes
 23:10 Autre : On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:35 : Popeye
 06:41 : Popeye
 06:46 : Popeye
 06:52 : Les Tortues Ninja
 07:17 : Les Tortues Ninja
 07:43 : Super 4
 07:55 : Super 4
 08:10 Culture Infos : Samedi Ludo
 08:11 : Scooby-Doo et le sabre du samouraï
 09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
 09:51 : Les lapins crétins : invasion
 09:58 : Les lapins crétins : invasion
 10:04 : Les lapins crétins : invasion
 11:11 : Les lapins crétins : invasion
 10:21 Série TV : Zip Zip
- 10:32 Série TV : Zip Zip
 10:47 : Bob l'éponge
 11:10 Cinéma : En sortant de l'école
 11:20 Culture Infos : Consomag
 11:25 Autre : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:25 Autre : Les grands du rire
 15:00 Autre : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Dans votre région
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Culture Infos : Un livre toujours
 16:55 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Autre : Questions pour un super champion
 18:45 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 20:00 Autre : Météo
 20:05 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:13 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:50 : Le vagabond de la Baie de Somme
 22:35 Autre : Météo
 22:40 Autre : Soir 3
 23:00 Série TV : Enquêtes réservées
 23:55 Série TV : Enquêtes réservées

CANAL+

- 06:25 Série TV : Veep
 06:50 Série TV : Veep
 07:20 Autre : Les Guignols de l'info
 07:30 Autre : Zapping
 07:35 Autre : Made in Groland
 08:00 Cinéma : The Two Faces of January
 09:35 Série TV : True Detective
 10:30 Série TV : True Detective
 11:25 Culture Infos : Album de la semaine
 11:59 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
 12:01 Série TV : Casting(s) - spécial César & Cannes 2015
 12:04 Autre : La météo
 12:10 Autre : Le petit journal de la semaine
 12:45 Culture Infos : Le tube
 13:45 Culture Infos : L'effet papillon
 14:25 Culture Infos : Enquêtes de foot
 16:05 Sport : Avant-match
 16:30 Sport : Clermont-Auvergne / Toulouse
 18:25 Sport : Jour de rugby
 19:00 Autre : Le JT
 19:10 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:20 Sport : Super samedi rugby
 20:45 Sport : Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)
 23:15 Série TV : Hard
 23:40 Série TV : Hard

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 08:25 Culture Infos : M6 boutique
 10:40 Culture Infos : Cinérix
 10:50 : Storage Wars : enchères surprises
 11:10 : Storage Wars : enchères surprises
 11:40 : Storage Wars : enchères surprises
 12:05 : Storage Wars : enchères surprises
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:30 Culture Infos : Patron incognito
 15:05 Culture Infos : Patron incognito
 16:45 : Cauchemars en cuisine
 18:40 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : Hawaii 5-0
 21:45 Série TV : Hawaii 5-0
 22:40 Série TV : Hawaii 5-0
 23:30 Série TV : Hawaii 5-0

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)

Résumé

Après avoir brisé le rêve du Bayern Munich, qui projetait de disputer cette finale devant le public berlinois, le Barça se frotte à la Juve, victorieuse au tour précédent du Real Madrid, tenant du titre. Deux finalistes qui poursuivent un même objectif prestigieux : un triplé Championnat-coupe nationale-Ligue des champions. La défense italienne, emmenée par les Français Paul Pogba et Patrice Evra, saura-t-elle contenir les assauts de l'inféral trio offensif barcelonais Messi-Suarez-Neymar ? ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

**2**

20h45

Les Grosses Têtes

Résumé

Entouré d'une équipe de chroniqueurs, spécialistes des blagues potaches et des devinettes hilarantes, Laurent Ruquier reçoit un invité de marque et pose de savantes questions de culture générale, tout en encourageant ses complices à livrer leurs meilleures blagues, celles qu'il ne faut pas mettre entre toutes les oreilles.

**3**

19h30

Le vagabond de la Baie de Somme

**Résumé**

Enquête autour de la découverte du corps d'un SDF.

CANAL+

20h55

Juventus Turin (Ita) / FC Barcelone (Esp)

Résumé

Après avoir brisé le rêve du Bayern Munich, qui projetait de disputer cette finale devant le public berlinois, le Barça se frotte à la Juve, victorieuse au tour précédent du Real Madrid, tenant du titre. Deux finalistes qui poursuivent un même objectif prestigieux : un triplé Championnat-coupe nationale-Ligue des champions. La défense italienne, emmenée par les Français Paul Pogba et Patrice Evra, saura-t-elle contenir les assauts de l'inféral trio offensif barcelonais Messi-Suarez-Neymar ? ATTENTION : risque de prolongation et, éventuellement, de tirs au but à l'issue du temps réglementaire.

**1**

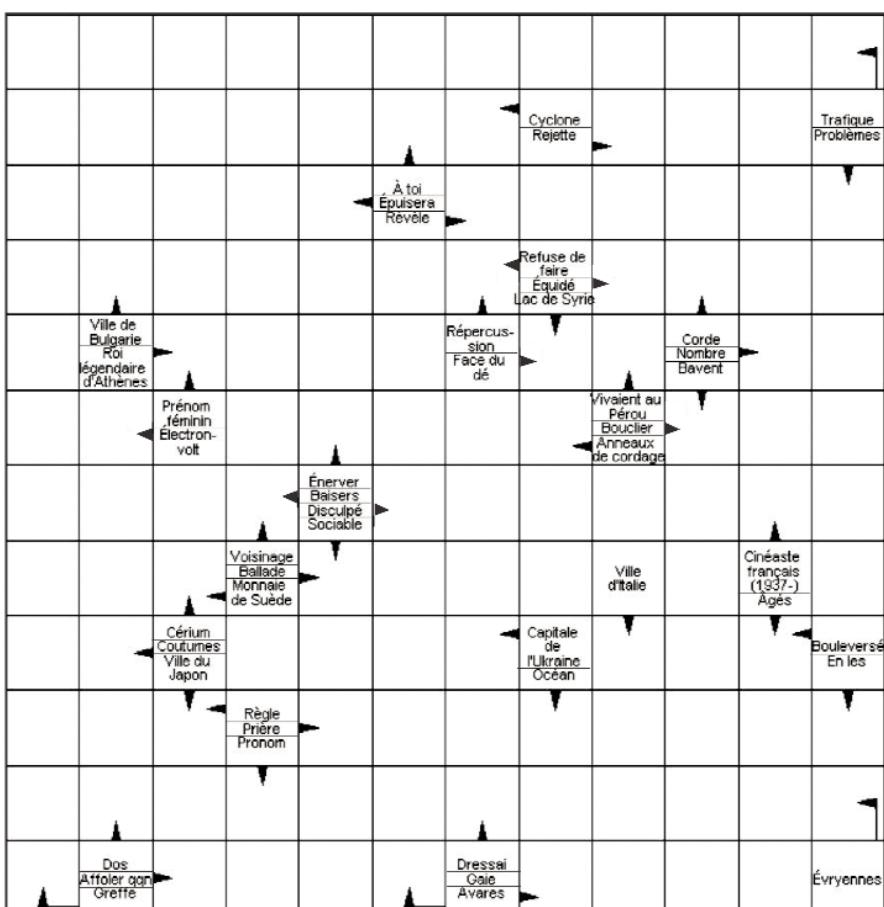
20h50

Hawaii 5-0

**Résumé**

Jerry et Max participent à une convention réunissant des fans d'Elvis Presley et assistant, impuissants, à la mort d'un sosie en pleine prestation, empoisonné au cyanure. Si les agents de Hawaii 5-0 obtiennent rapidement les aveux d'une fan, l'affaire prend une autre tournure lorsque trois hommes armés s'introduisent à la morgue et s'emparent du corps de la victime...

Mots fléchés n°972



Samouraï-Sudoku n°972

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2		6	3		7
	3	8	6		
7			5		
7				4	
4				7	
5				8	
6			2		
9	6	8			
8	4	1	3		

2		3	7		5
	5	4	1		
9			2		
7				9	
6				3	
5				8	
5					6
7		1	8	5	
8	5	6			4

9	2	5		8
5	8	2	1	
2			9	
4			5	
1			7	
3				9
7			2	
8	9	6		
2	1	6		5

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Déficience Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Rélatif au palais de l'Élysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Oléagine
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - --, Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron.

Proverbe français

C'est arrivé un 6 juin

1523 : élection du roi de Suède Gustav Vasa.

1919 : fin de la République de Prekmurje.

1944 : débarquement allié en Normandie.

1982 : invasion militaire israélienne au Liban.

2002 : événement de la Méditerranée orientale.

2003 : signature d'un accord entre les représentants du gouvernement cambodgien et ceux de l'ONU pour l'instauration d'un tribunal pour juger les anciens Khmers rouges.

2007 : début du Sommet du G8 2007.

Célébrations :

- Journée de la langue russe, fixée au jour de la naissance du poète russe Alexandre Pouchkine.

- Journée mondiale de la maladie de Verneuil.

- Argentine : Jour de l'ingénierie argentine (es).

- Corée du Sud : Hyeonchung-il ou Jour du Mémorial, pour honorer les coréens morts pour le pays.

- États-Unis : National Huntington's Disease Awareness Day, Journée nationale de la Chorée de Huntington.

- Suède : Fête nationale suédoise, ancienne-ment fête du drapeau, commémore l'élection du roi Gustav Vasa en 1523, événement considéré comme la naissance de la Suède moderne.

DJELFA

Célébration de la Journée olympique 2015



Le complexe sportif 1er-novembre de Djelfa a abrité l'ouverture, mercredi soir, de la Journée olympique 2015, avec la présentation d'expositions par les équipes et clubs sportifs locaux, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Cet événement sportif, a été inauguré par une exhibition des troupes de percussion et des Scouts musulmans algériens (SMA), suivie d'une course «sur route» qui a enregistré une participation considérable de coureurs, dont les catégories des poussins notamment. Dans son allocution d'ouverture de cette Journée olympique, Berraf a salué tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement sportif populaire, visant la promotion des valeurs et des idéaux de l'olympisme, par le biais d'activités éducatives et sportives diverses. «Cette journée, qui a vu des gens courir, et d'autres découvrir pour la première fois un nouveau sport et des activités culturelles consacrées aux Olympiades, est une journée pour tous», a déclaré le président de l'instance olympique algérienne, signalant que «cet événement est ouvert à toutes les catégories d'âge». «L'important est de bouger, pas en cette journée seulement, mais tous les jours de l'année», a-t-il ajouté. De nombreuses figures connues de la scène sportive nationale ont été conviées à cette manifestation de deux (2) jours, dont le président d'honneur du COA Mustapha Larfaoui (également ex-président de la Fédération internationale de natation) et les anciens athlètes et médaillés olympiques.

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DAMES

L'EN en stage en commun avec la Tunisie et le Sénégal

La sélection nationale algérienne de volley-ball (seniors dames) effectue du 3 au 8 juin un stage de préparation en commun avec ses homologues tunisiennes et sénégalaises en Algérie, en prévision de la 17e édition du championnat d'Afrique prévu du 10 au 20 juin à Nairobi (Kenya). C'est la deuxième fois de suite que ce pays d'Afrique orientale abritera cette compétition majeure qualificative à la coupe du monde féminine qui se déroulera au Japon du 22 août au 6 septembre. Plu-

sieurs sites de compétition sont retenus pour abriter les entraînements de l'équipe nationale, conduite par le sélectionneur national, l'Italien François Salvani. Il s'agit des salles de Draria, de l'ISTS, de Bousmail et d'Aïn Benian. Deux matches amicaux sont au programme du Six national : contre le Sénégal jeudi à Bousmail (18h00) et face à la Tunisie le lendemain vendredi au même lieu et à la même heure. Le coach national a qualifié de «très bonne chose», l'organisation du

stage en commun avec la Tunisie et le Sénégal, car «il regroupe des équipes de bon niveau». Le départ de la délégation algérienne pour la capitale du Kenya, selon la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) est prévu pour le mardi 9 juin. Le pays organisateur détient 7 titres (1991, 1993, 1995, 2005, 2007, 2011 et 2013) la Tunisie 3 titres (1985, 1987, 1999) ainsi que l'Egypte (1976, 1989, 2003) tandis que l'Algérie et les Seychelles ont obtenu un seul titre respectivement en 2009 et 2001.



S o l u t i o n

Sudoku N°971

9	1	2	3	7	6	8	4
4	7	6	9	2	8	3	1
8	5	3	4	1	6	2	9
1	3	7	5	8	2	9	4
5	4	8	6	3	9	1	7
6	2	9	7	4	1	5	3
3	9	5	8	6	7	4	2
2	8	4	1	5	3	7	6
7	6	1	2	9	4	8	5

7	4	1	2	8	5	9	6	3
8	3	6	9	7	1	5	2	4
9	5	2	4	6	3	8	7	1
6	8	4	1	9	2	6	3	7
1	9	3	6	5	7	4	8	2
2	6	7	8	3	4	1	9	5
3	2	3	6	1	9	5	8	4
4	3	2	8	6	5	4	7	1
5	7	4	8	6	3	1	9	2

Mots Croisés N°971

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSE
RISOLEES■CV
T■I■N■NAITRE
RELAYS■GEMIR
OBOLE■HIV■MI
URNE■GYNECEE
VE■AU■PERDUS
I■ES■MEUT■R■
LAD■CORS■I■A
LIDO■MOELLON
ELYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°971

CAPITULATION
RIRE■POURRIN
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAI■IC
ELAI■EGOUT■A
NI■ICHNEUMO
NITE■HIC■TR
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

LIGUE 1 ET 2 MOBILIS 2015-2016 : Installation de la commission nationale d'audit des stades (LFP)

Le Président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj a installé la commission nationale d'audit des stades au niveau du siège la LFP à Alger, en présence de toutes les personnes mobilisées pour cette action, a indiqué jeudi l'instant chargée de la gestion de la compétition.

Cette structure est chargée de superviser



tous les stades désignés pour abriter les matches du championnat de Mobilis Ligues 1 et 2 pour la saison 2015/2016. Elle est composée de six groupes structurés au niveau de trois commissions régionales comprenant des responsables et des membres de Ligues, ainsi que d'anciens arbitres.

La première opération commencera le 7 juin et s'achèvera le 17 juin. Les trois sous-commissions régionales transmettront par la suite

leur rapport à la commission nationale d'audit que préside M. Guellil Fawzi. Les dossiers seront étudiés entre le 21 et 30 juin, après quoi, la commission communiquera au début du mois de juillet l'état des réserves aux clubs concernés. L'homologation définitive est programmée au mois d'août. Les rapports doivent être établis sur la base d'un canevas travail réalisé par la LFP, qui fixe toutes les annotations relatives aux

normes d'homologation techniques et sécuritaires.

Le président de la LFP a instruit les présents à faire preuve d'une grande rigueur dans la mission qui leur est dévolue. «L'histoire de la mort du joueur de la JSK, Albert Ebosse au stade de Tizi Ouzou est encore vivace dans nos mémoires», a indiqué Kerbadj. «Aussi je considère que votre responsabilité est très grande. Il est impératif de procéder à une évaluation exhaustive et sans concession. Il faut être ferme et exigeant. Le document que vous allez présenter à la commission nationale doit refléter parfaitement l'état des lieux. Je peux vous assurer qu'aucun match ne sera programmé cette saison dans un stade qui ne présente pas les conditions sécuritaires adéquates.»

USM BLIDA :

Mouassa : «La départ de Douidene va m'ouvrir la porte pour rester»

Le technicien Kamel Mouassa a indiqué vendredi que le départ du président de l'USM Blida, Mohamed Douidene, lui permettrait de rester avec ce club avec lequel il a accédé en Ligue 1 professionnelle de football, après quatre saisons en Ligue 2. «Il m'était impossible de travailler à nouveau avec Douidene, qui est pour moi un intrus dans le monde de football. Avec son

départ, je peux rester à Blida d'autant que les membres du conseil d'administration compétent me renouveller leur confiance pour la saison prochaine par souci de stabilité», a affirmé à l'APS Mouassa. Abdellah Foufa est devenu le nouveau président de l'USMB, en remplacement de Mohamed Douidene, à l'issue de l'assemblée générale tenue jeudi. «J'ai toujours

souligné que ma priorité va à l'USMB, en dépit des contacts reçus, notamment de la part de l'USM Bel Abbès (Ligue 2) qui insiste pour mes services», a-t-il ajouté. Kamel Mouassa en est à son troisième passage à la barre technique de l'USMB. Lors de la saison qui vient de s'achever, il a travaillé pour la première fois avec l'équipe de la ville des Roses en Ligue 2.

TRANSFERT :

Le RC Arbaâ libère Seddiki pour la JS Kabylie et ne bloquera pas Mokdad (Amani)

Le président du RC Arbaâ, Djamel Amani, qui se prépare à céder son poste à Ahmed Hamza, a indiqué avoir donné son accord pour le joueur Elyes Seddiki afin de rejoindre la JS Kabylie, ajoutant qu'il ne comptait pas bloquer Abdelmalek Mokdad après que le joueur a signé au MC Alger «alors qu'il est encore sous contrat».

«Seddiki sera libéré pour la JSK qui a souhaité l'engager. Au RAC, l'on ne garde pas les joueurs contre leur gré. Cela dit, son départ ne perturbera pas le club et nous allons

vite lui trouver un remplaçant», a déclaré Amani à l'APS.

Seddiki, avait atterri à Larbaâ lors du mercato d'hiver en provenance d'un club de division inférieure en France. Il a été crédité d'une deuxième partie de saison honorable, selon les observateurs. «Le joueur a souhaité évoluer dans un club de renom, je crois qu'il est emballé à l'idée de porter les couleurs de la JSK et nous n'allons pas lui mettre les bâtons dans les roues», a encore précisé l'ancien international algérien.

S'agissant de Mokdad, Amani a fait savoir que ce milieu offensif est sous contrat avec «Ezzarga» pour six autres mois. «Le premier contrat de 18 mois qu'il avait signé chez nous en janvier 2014 a été rejeté par la Ligue de football professionnel qui a exigé un bail de deux ans», a-t-il dit.

Malgré cela, Amani a assuré qu'il n'allait pas bloquer le joueur de 28 ans, lui souhaitant «bonne chance» au MCA, club avec lequel il s'est engagé mardi dernier pour deux saisons.

MOBILIS :

Le MO Béjaia effectuera à Tunis son stage d'inter-saison

Le MO Béjaïa, vainqueur de la Coupe nationale et vice-champion d'Algérie, devrait effectuer à Tunis son stage de préparation en vue de la saison prochaine, a-t-on appris auprès du porte-parole du club, Farid Zizi.

«Nous avons l'habitude d'effectuer nos stages d'inter-saison en Tunisie et nous ne comptons pas déroger à la règle cet été», a déclaré à l'APS le responsable de la formation bénjouïe.

«Ce choix est motivé par les

possibilités qu'offre ce pays pour la programmation de beaucoup de matchs amicaux, comme ça été le cas du resto lors de la précédente inter-saison», a ajouté Zizi.

Aussi bien lors de l'été dernier que la précédente trêve hivernale, le MOB s'est préparé en Tunisie, un choix qui semble donner ses fruits comme l'atteste l'excellent parcours des «Crabes» au cours de l'exercice 2014-2015.

Le club, qui participera la saison prochaine en Ligue des cham-

pions d'Afrique pour la première fois de son histoire, est déterminé à «réaliser une très bonne préparation d'inter-saison pour poursuivre sur la lancée du précédent exercice», a encore assuré Zizi. Le stage de Tunisie sera pris en charge par Mobilis, l'un des sponsors du club, qui a remis un chèque à la direction du MOB jeudi lors de la cérémonie organisée en l'honneur du Mouloudia après sa consécration pour la première fois de son histoire en Coupe d'Algérie.

EQUIPE NATIONALE/AMICAL

Raouraoua : «Le Burkina Faso et le Sénégal comme adversaires en octobre»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a indiqué vendredi que l'équipe nationale disputera deux matchs amicaux en octobre prochain en Algérie, face probablement au Burkina Faso et au Sénégal, dans le cadre des préparatifs des Verts en vue des prochaines échéances.

«Le Burkina Faso et le Sénégal seront en principe les deux adversaires de l'équipe nationale en amical en octobre prochain, alors que la Côte d'Ivoire devait l'être mais en raison du départ de son sélectionneur (ndlr, Hervé Renard), les chances sont devenues minimales d'affronter cette équipe», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

Les Verts entameront la campagne qualitative de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, le 13 juin à Blida (20h30) face aux Seychelles, dans le cadre de la 1ère journée (Gr J). L'Ethiopie et le Lesotho constituent les autres pensionnaires de cette poule. Les deux matchs amicaux d'octobre s'inscrivent dans le cadre du calendrier de la Fédération internationale de football (FIFA) allant du 5 au 13 octobre. Ces deux rencontres sont préparatoires également en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, dont le tirage au sort du premier tour se déroulera le 25 juillet prochain à Saint-Pétersbourg en Russie.



«Le stage de l'Afrique du Sud approuvé lors du prochain BF»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua a indiqué vendredi que le stage de l'équipe nationale qui devrait avoir lieu en Afrique du Sud, avant son déplacement pour le Lesotho en septembre dans le cadre de la 2e journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, sera approuvé lors de la prochaine réunion du bureau fédéral. «Le programme de préparation de l'équipe nationale, dont le stage de l'Afrique du Sud, sera approuvé lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral prévue le lundi 15 juin», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

A la demande du sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, les Verts devront effectuer un stage d'acclimatation, entre Johannesburg et Pretoria en Afrique du Sud, du 31 août au 4 septembre, avant de s'envoler pour Maseru afin d'affronter le Lesotho le 6 septembre. Gourcuff a effectué récemment une visite en Afrique du Sud, en marge de la Cosafa Cup, qui a regroupé entre autres les deux adversaires de l'Algérie aux qualifications de la CAN-2017, les Seychelles et le Lesotho, afin de voir les installations susceptibles d'accueillir les Verts pendant leur séjour au pays de Nelson Mandela. L'équipe nationale entamera sa campagne qualitative le samedi 13 juin courant à Blida (20h30) face aux Seychelles, alors que l'Ethiopie recevra le Lesotho à Addis-Abeba.

6 clubs à la phase régionale de la Coupe d'Algérie inter-quartiers de Mila

Six (6) équipes représentant les wilayas de Mila, Jijel, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Skikda et Bejaïa se disputeront depuis jeudi et pour deux jours, dans la wilaya de Mila, une qualification pour la phase finale de la coupe d'Algérie inter-quartiers. Placées sous le slogan «non à la violence, non à la drogue», ces joutes régionales, organisées aux stades de Mila et de Ferdjoua, se dérouleront en deux poules dont les leaders s'affronteront vendredi en match final au stade Belgacem-Belaïd de Mila. Cette phase qualitative est organisée par la direction de la jeunesse et des sports, la ligue de wilaya de football et la ligue de sport pour tous et sport de proximité. Sept autres éliminatoires régionales pour les jeunes de 16 à 25 ans, non-affiliés à des clubs, ont simultanément dans d'autres régions pour désigner les clubs qui animeront la phase finale prévue à Alger à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a indiqué Djamel Benherouour, président de la ligue de sport pour tous et sport de proximité. Cette dernière encadre, dans la wilaya de Mila, quelque 700 affiliés et ambitionne d'organiser un championnat de wilaya de football pour les vétérans.

FAF : Début d'un séminaire pour les contrôleurs des arbitres à Alger

Un séminaire pour les contrôleurs des arbitres, initié par l'instructeur FIFA, Lim Kee Chong An Yan de Maurice, a débuté jeudi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Plus de cinquante instructeurs prennent part à ce séminaire dont l'ouverture a été donnée par le vice-président de la Fédération algérienne de football, Djahid Zefizef, précise la même source. Plusieurs cours théoriques et pratiques seront donnés aux participants à ce séminaire organisé par la Commission Féderale des Arbitres et qui se poursuivra jusqu'au dimanche 7 juin.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la préparation en vue de la nouvelle saison du championnat de Ligue 1 et 2 Mobilis qui débute en août prochain.

Le président du Club africain «confiant» pour le prolongement du contrat de Djabou

Le président du Club africain de Tunis, Salim Riyahi, s'est dit «confiant» pour le prolongement du contrat de l'international algérien Abdelmoumen Djabou, alors que le joueur est annoncé par le président de l'ES Sétif Hassen Hamar de retour chez le champion sortant en Algérie.

Le patron du club africain, qui s'exprimait au micro de la radio "Shems fm", a déclaré qu'il avait la certitude de garder Djabou dans les rangs de son équipe vu «la confiance mutuelle» existant entre les deux parties. Il a poursuivi que sa relation avec le joueur de 28 ans «dépasse le cadre professionnel», considérant le natif de Sétif comme étant «l'un des enfants du club qui a beaucoup contribué dans le titre de champion local que viennent de remporter les Tunisiens.

Le milieu offensif algérien avait rejoint le club de la capitale de la Tunisie en 2012 en provenance de l'ES Sétif. Le contrat de Djabou avec le Club africain vient de s'expirer, ce qui a été mis à profit par l'ES Sétif pour le convaincre de retourner au bercail, selon une récente déclaration du président de la formation des «hauts plateaux» à la télévision algérienne. Mais le premier responsable du Club africain prévoit pour les «prochains jours» le prolongement du contrat de Djabou, précisant que ses «préoccupations professionnelles» ces derniers jours lui avaient empêché de «régler ce dossier». Djabou a été opéré au genou début mai dernier et sera indisponible pour six mois.

Bentaleb (Tottenham) dans le viseur du Paris St Germain

L'international algérien, Nabil Bentaleb, sociétaire de Tottenham serait dans le viseur du Paris St Germain, champion de France sortant, selon la presse locale.

Bentaleb est actuellement en désaccord avec la direction de son club de Premier League anglaise qui refuse toujours de revaloriser son salaire, comme il le réclame.

Cette position pousser le joueur de 20 ans à songer à changer d'air, même s'il est sous contrat avec la formation londonienne jusqu'en 2018. Plusieurs clubs, à l'image d'Arsenal (Angleterre) et Juventus (Italie), seraient eux aussi sur les traces du natif de Lille (France), selon la presse spécialisée.

Bentaleb a disputé 35 matches cette saison sous le maillot de Tottenham avec à la clé un but et deux passes décisives. Le milieu défensif entamera dimanche un stage avec la sélection algérienne en prévision du match face aux Seychelles le 13 juin prochain à Blida dans le cadre de la 1ère journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).

APS

CAN-2017, ALGÉRIE-SEYCHELLES : Gourcuff a choisi 7 joueurs locaux dans sa liste des « 23 »

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Christian Gourcuff a retenu sept joueurs locaux dont trois gardiens de but dans sa liste des 23 joueurs qui devront rejoindre dès demain le deuxième stage des Verts prévu jusqu'au 14 juin en cours au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa en vue des qualifications de la CAN 2017.

Saïd Ben

D'ailleurs cet ultime stage entre dans le cadre de la préparation pour la réception des Seychelles le 13 juin à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017, groupe J.

Alors que les joueurs sont arrivés par vagues depuis samedi dernier, le coach des Verts, Christian Gourcuff a rassemblé l'ensemble de ses « 23 » élémants depuis mardi matin.

Ainsi donc tous les joueurs convoqués par le sélectionneur Christian Gourcuff pour ce premier regroupement ont pris part aux séances d'entraînements avec au programme plusieurs exercices et des matches d'application, selon la FAF.

Lors de la séance d'hier, les Verts ont effectué un galop d'entraînement, ouvert durant les vingt pre-

mières minutes aux médias, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, avant de clôturer leur premier stage jeudi matin.

Pour revenir à la liste des « 23 » de Gourcuff qui a été annoncée jeudi dernier à l'issue du premier stage, on notera l'absence de certains cadres à l'instar de Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe) et du gardien Rais M'bholi (Philadelphie), ménagés par le coach des Verts.

On enregistre également le retour en sélection d'Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Khaled Gourmi (MC Alger), Adlene Guedioura (Crystal Palace), Ryad Boudebouz (Bastia), et Mehdi Abeid (Newcastle).

En revanche, le technicien français a convoqué pour la première fois Hichem Belkaroui (Club Africain) et Hocine Benayada (ASM Oran).

Les Verts avaient entamé un premier stage lundi et qui a pris fin ce jeudi dernier à Sidi Moussa.

Alors que les joueurs sont arrivés par vagues depuis samedi dernier, le coach des Verts, Christian Gourcuff a rassemblé l'ensemble de ses « 23 » élémants depuis mardi matin.

Ainsi donc tous les joueurs convoqués par le sélectionneur Christian Gourcuff pour ce premier regroupement ont pris part aux séances d'entraînements avec au programme plusieurs exercices et des matches d'application, selon la FAF.

Lors de la séance d'hier, les Verts ont effectué un galop d'entraînement, ouvert durant les vingt pre-



deuxièmes, se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2017 prévue au Gabon. Ainsi donc les Verts seront concentrés sur le match contre le Seychelles à partir de demain après avoir bénéficié depuis jeudi après-midi de quelques joueurs de repos avant de revenir à Sidi Moussa. Quatre séances d'entraînements sont prévus pour les joueurs Algériens avant d'affronter les Seychelles. C'est donc l'occasion de travailler la cohérence et la complémentarité pour assurer une première victoire afin d'aborder la suite des éliminatoires dans de bonnes dispositions.

S.B.

Liste des « 23 » joueurs retenus : Khedairia Sofiane (ES Sétif), Doukha Izzedine

(JS Kabylie), Asselah Malik (CR Belouizdad), Mandi Aissa (Stade de Reims), Zeffane Mehdi (Lyon), Belkroui Hichem (Club Africain), Belkalem Essaid (Trabzonspor), Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Medjani Carl (Trabzonspor), Benayada Houcine (ASM Oran), Ghoulam Fawzi (Naples), Feghouli Sofiane (Valence), Guedioura Adlene (Crystal Palace), Mahrez Riyad (Leicester), Taider Slitti Saphir (Sassuolo), Chenihri Brahim (MC El Eulma), Bentaleb Nabil (Tottenham), Boudebouz Ryad (Bastia), Abeid Mehdi (Newcastle), Slimani Islam (Sporting Lisbonne), Soudani El Arabi Hilal (Dinamo Zagreb), Belfodil Ishak (sans club), Gourmi Khaled (MC Alger).

Le Mauritanien Mohamed Hamada au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral mauritanien pour diriger le match Algérie- Seychelles prévu le 13 juin à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017,

groupe J. La rencontre a été confiée au directeur de jeu Mohamed Hamada, assisté de ses deux compatriotes, Cheikh Mamadou Pene et Boubou Cheikhna Demba.

L'autre rencontre du groupe J entre l'Ethiopie et le Lesotho prévue le 14 juin à Addis Abeba, sera dirigée par un

trio sénégalais sous la conduite de Maïlang Diedhiou, assisté de Djibril Camara et El Hadj Malick Samba.

Le premier du groupe J se qualifiera directement pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 au Gabon.

Classement FIFA : L'Algérie à la 21^e place

La sélection algérienne de football a perdu une place pour se retrouver à la 21^e position au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA), publié jeudi sur le site de l'instance mondiale.

Avec 941 points, les Verts dominent toujours le continent africain, devant notamment la Côte d'Ivoire (24e, -1) et la Tunisie (29e, +2).

A la veille du début des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations-2017 (CAN-2017), le week-end du 12, 13 et 14 juin, les adversaires de l'Algérie dans le groupe J occupent les places suivantes : Ethiopie (99e, +2), Lesotho (122e, 1-) et Seychelles (187e, +2).

Ces derniers sont la première

équipe que les hommes de Christian Gourcuff affronteront (samedi 13) dans leur campagne qualitative au rendez-vous du Gabon.

Au niveau mondial, la Belgique s'est hissée au 22^e rang du classement de juin-2015, soit le meilleur de son histoire, derrière l'Allemagne et aux dépens de l'Argentine (3e).

Les équipes du Top 15 n'ayant pas joué en mai, «les rares fluctuations au niveau des points et du classement sont dues à la dévaluation de rencontres passées», selon la FIFA. Ce qui explique la 15^e place de l'Angleterre, désormais devancée par le Costa Rica (14e).

Le prochain classement, prévu le 9 juillet, devrait connaître des chan-

Top 10 du classement :

1. Allemagne
2. Belgique
3. Argentine
4. Colombie
5. Brésil
6. Pays-Bas
7. Portugal
8. Uruguay
9. France
10. Espagne
-
21. Algérie.

TUCHEL : « SUIVRE LES PAS DE KLOPP »

Thomas Tuchel a évoqué l'importante confiance placée en lui par ses nouveaux dirigeants, ainsi que l'héritage de Jürgen Klopp.
« Nous allons essayer d'écrire de nouveaux chapitres à cette success story, pour maintenir ce haut niveau et pour commencer un nouveau développement. Mon équipe et moi sommes vraiment impatients de relever le défi et nous donnerons tout ce qui est en notre pouvoir ici. »

JOE HART VEUT DEVENIR UNE LÉGENDE COMME GERRARD

Joe Hart, qui a disputé 300 matches avec Manchester City, veut faire de la longévité de Steven Gerrard à Liverpool, un exemple pour lui-même.

Joe Hart, le gardien de Manchester City, espère devenir une légende dans son club, à l'instar de Frank Lampard à Chelsea ou de Steven Gerrard à Liverpool. En effet, à 28 ans, le portier britannique vient de franchir la barre des 300 matches disputés sous le maillot des Citizens, lors de la 38e et dernière journée de Premier League cette saison, face à Southampton (2-0, le 24 mai dernier). « Ce que Lampard et Gerrard ont fait est extraordinaire. Je travaille pour cela aussi », a-t-il expliqué au quotidien *Mirror*. « Il y a aussi d'autres joueurs dans cette catégorie comme John Terry et Jamie Carragher. Ils sont très inspirants. C'est très dur de faire ce qu'ils ont fait, arriver dans une des meilleures équipes en étant très jeune, et y rester », a ajouté Hart. Joe Hart a donc fait partie de sa fierté d'avoir disputé 300 matches avec Manchester City, en espérant en jouer encore des centaines d'autres : « Je suis très fier d'avoir joué 300 matches pour ce club, et je resterai ici tant qu'ils me voudront. »

LE PACTOLE POUR CHELSEA

Le club londonien a encaissé 10 millions d'euros de plus que la saison précédente. À tout seigneur tout honneur, Chelsea, champion, a ainsi empoché la bagatelle de 136 millions d'euros au total. ESPN explique que si ce montant doit beaucoup aux gains du titre de champion, il évoque également les droits TV à l'exportation. Chaque club de Premier League a ainsi reçu 27,5 millions de livres par ce biais. Pour rappel, les droits TV ont été réévalués à 6,9 milliards d'euros en début d'année pour la période entre 2016 et 2019 en Premier League. Les clubs de Sa Majesté n'ont donc pas fini de dépenser.

Costa dément tout départ

Annoncé sur le départ par la presse espagnole, Diego Costa n'a pas laissé le doute s'installer. L'attaquant espagnol compte poursuivre avec Chelsea, avec qui il est contractuellement lié jusqu'en 2019. « C'est une réponse simple. C'est toujours difficile lors de la première saison en raison de l'adaptation. Mais je n'ai aucune raison de quitter cet endroit. J'aime ce club, les fans m'aiment et je veux rester », a-t-il expliqué sur le site officiel du club londonien. Âgé de vingt-six ans, il a inscrit 20 buts en 26 matchs de Premier League cette saison. Un retour à l'Atlético Madrid était notamment évoqué.



CLEVERLEY VA REJOINDRE EVERTON

Prêté cette saison à Aston Villa par Manchester United, Tom Cleverley va quitter les Red Devils pour s'engager avec Everton. Formé à Manchester United, où il évoluait depuis ses 11 ans, Tom Cleverley avait été prêté cette saison à Aston Villa, lui qui n'entrant pas dans les plans de Louis van Gaal, l'entraîneur mancunien. Apparu à 31 reprises en Premier League et auteur de 3 buts, Cleverley s'est donc relancé chez les Villans.

En fin de contrat avec United, le milieu de terrain anglais de 25 ans va donc quitter définitivement son club formateur, pour s'engager avec Everton, selon le *Times*. James Ducker, correspondant pour le journal anglais et spécialiste de Manchester United, annonce que « Tom Cleverley va rejoindre

Everton cette semaine, pour un contrat de 5 ans. » Si le championnat anglais n'est pas encore terminé, Arsène Wenger pense déjà à son mercato estival. Le manager français aurait des vues sur le milieu de terrain madrilène Isco, à en croire les informations du quotidien *Metro*. Une offre de 45 millions devrait être produite durant les prochains jours. Suffisant pour convaincre les Merengue de lâcher l'ancien joueur de Malaga ?

ROBBEN SUR LE DÉPART ?

Détonateur du Bayern Munich avec Ribéry, Arjen Robben a eu beaucoup plus de mal cette saison. Et pour cause, des blessures récurrentes l'ont éloigné des terrains presque un match sur deux. La dernière en date au mollet, contre Dortmund fin avril, a forcé l'ailier à mettre un terme à sa saison 2014-2015, le privant par la même occasion d'une demi-finale de Ligue des Champions contre le FC Barcelone. Malgré cela, Robben reste très efficace. Il est décisif quasiment une fois par match (21 buts et 11 passes décisives), s'approchant des statistiques des deux extraterrestres que sont Messi et Cristiano Ronaldo. Mais voilà, cette fragilité chronique agace Pep Guardiola qui pourrait forcer le Batave à quitter le navire.

L'AC MILAN DÉTERMINÉ POUR ZLATAN

Les dirigeants milanais sont prêts à tout pour se faire entendre sur le mercato estival et convaincre le géant suédois de revenir en Italie. Galliani va même rencontrer son agent...

Après une saison en demi-teinte, les Rossoneri veulent retrouver leur standing d'antan. Et tandis que Berlusconi se charge de remplir les caisses du club et de lui redonner son éclat, avec le nouveau stade, et en négociant le rachat par de riches asiatiques, Adriano Galliani est sur tous les fronts pour recruter de grands noms lors du mercato estival.

Et après l'arrivée de Sinisa Mihajlovic, qui devrait être officialisée dans les prochaines heures sur le banc milanais, la première cible ne se trouve pas très loin, puisque le Milanais veut à tout prix faire revenir Zlatan Ibrahimovic, et rêve de lui offrir un come-back de grande envergure.



HAMID GRINE L'A RÉAFFIRMÉ À ORAN «Les médias doivent donner une image positive de l'Algérie»



Les médias doivent donner une image positive de l'Algérie», a souligné vendredi à Oran, le ministre de la communication, Hamid Grine, lors de l'inauguration du Salon arabe du Cinéma et de la Télévision.

Accompagné du ministre de l'information de l'Etat de Palestine, Ryadh El Hassan, le ministre de la communication a, lors d'un bref point de presse, déploré le manque de professionnalisme de certains médias, notamment certaines chaînes de télévision. «Je suis sidéré, parfois, par ce que je vois sur certaines chaînes de télévision. Les médias doivent être plus professionnels et donner une information exacte et vérifiée. Ils doivent donner une image positive de l'Algérie», a-t-il dit.

Après la cérémonie d'inauguration de cette manifestation, qui s'étalerait jusqu'au 11 juin, le ministre a visité les différents stands du Salon arabe du Cinéma et de la Télévision, organisé en marge de la 8e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOEA). Dans ce cadre, Hamid Grine a estimé que «ce salon est une première expérience, c'est un cadre d'échange d'expériences entre les différents intervenants. J'espère qu'elle va se renouveler chaque année».

Cette manifestation médiatique a pour objectif de réunir les acteurs importants dans le domaine de la production audio-visuelle sur le plan national et celui des pays arabes», indiquent les organisateurs du salon, ajoutant que c'est là une occasion pour faire connaître le produit médiatique concernant les programmes télévisuels, les feuilletons TV et les films de cinéma susceptibles à être commercialisés localement et dans le reste du monde.

Les organisateurs ont signalé la participation de représentants de l'Union des producteurs arabes, ainsi que des directeurs de chaînes de télévision arabes, notamment tunisiennes et irakiennes.

Il est à noter que deux rencontres scientifiques seront consacrées à l'information dans les chaînes de télévision et les médias modernes» et à «la réalité des productions dramatiques arabes».

Plusieurs sociétés de production audio-visuelle arabes et internationales sont présentes à ce salon, notamment d'Irak, de Syrie, du Liban et d'Algérie en plus de plusieurs chaînes de télévision nationales et étrangères , notamment l'ENTV et les chaînes privées algériennes, El-Arabia, Sky News, France 24, la chaîne palestinienne et une chaîne irakienne.

M. Grine exhorte l'APS et PL à prolonger au niveau médiatique l'excellence des relations algéro-cubaines

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a exhorte jeudi à Alger l'agence cubaine, à vocation latino-américaine, Prensa Latina (PL) et l'agence nationale de presse Algérie Presse Service (APS) à raffermir les échanges dans tous les domaines pour prolonger au niveau médiatique «l'excellence» des relations algéro-cubaines.

Relevant la difficulté de mettre en oeuvre des stratégies de communication au niveau multilatéral, M. Grine a exhorté, à l'issue de l'audience accordée au président de PL, Luis Enrique Gonzalez Acosta, les deux agences d'information à œuvrer dans ce domaine, au plan bilatéral, d'autant plus, a-t-il dit, que «rien ne nous (Algérie et Cuba) divise».

Le ministre a en outre déclaré que grâce aux accords signés par les deux agences, l'APS va pourvoir informer aussi bien Cuba que l'Amérique latine sur ce qui se passe en Algérie et dans la région du Maghreb.

De son côté, le directeur général de l'APS, Abdelhamid Kacha, qui a assisté à l'entretien, a souligné que malgré les grands bouleversements et les mouvements sociaux qu'ont connus l'Amérique latine et le monde arabe, «on continue à s'informer par le truchement de tiers médias qui ne rendent pas compte des phénomènes historiques et sociaux qui se déroulent dans nos régions, ne rapportant que des faits bruts qui s'y déroulent». D'où, a-t-il relevé, «la nécessité de nous organiser pour donner une version authentique». Le président de PL a abondé dans le même sens en annonçant dans ce cadre l'intention de son agence d'ouverture un bureau à Alger.

Il a également souligné l'importance de la formation du personnel des deux agences, relevant que pour PL «l'avis de l'APS compte beaucoup».

L'APS et PL liées depuis 2013 par un accord de coopération, ont signé mercredi à Alger un autre accord portant notamment sur l'échange de photos.

APS

L'UA appelle le Conseil de sécurité à une révision globale du processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc

L'Union africaine (UA) a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à une révision globale du processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Alors que la Conférence internationale sur la décolonisation du Sahara occidental, tenue du 2 au 4 juin dans la capitale nigériane, le président du Zimbabwe et président en exercice de l'UA, Robert Mugabe a demandé, dans un discours lu par son ambassadeur à Abuja, au Conseil de sécurité "de prendre les décisions nécessaires pour résoudre le conflit du Sahara occidental".

Il a ainsi réclamé une "révision globale du processus de négociation initié en 2007 en vue d'organiser le plus tôt possible le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui".

L'UA a exprimé son soutien à l'appel lancé par le Conseil de sécurité aux deux parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour "des négociations directes et sans conditions préalables" dans le but d'atteindre "une solution politique mutuellement acceptable, juste



et durable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément à la Charte des Nations unies".

M. Mugabe a néanmoins déploré l'absence de progrès dans la question du référendum, appellant à la coordination des efforts internationaux pour sortir de l'impasse actuelle et l'organisation du

référendum d'autodétermination du peuple sahraoui promis par l'ONU depuis plus de 20 ans. Il a souligné que l'absence de solution au conflit du Sahara occidental, inscrit depuis cinq décennies dans l'agenda de décolonisation de l'ONU, favorise l'instabilité dans le territoire et entrave les efforts visant à édifier le Grand Maghreb.

La diplomatie algérienne sur tous les fronts

Boualem Branki

"Au four et au moulin". C'est un peu l'image rassurante que renvoie la diplomatie algérienne ces dernières semaines, avec ses efforts inlassables pour ramener paix, stabilité et sécurité en Afrique, au Sahel et au Maghreb. Car ce n'est pas peu dire que de relever les efforts conséquents et prometteurs pour la paix en Afrique de l'Algérie en vue de favoriser là où il faut le dialogue, le langage de la sérénité politique et de la concorde. Cette vision grande nature des enjeux politiques et sécuritaires en Afrique a fait que la crise malienne trouve une issue consensuelle, sans effusion de sang. Hier à Alger, et un peu plus de deux semaines après la signature de l'accord de paix intermalien à Bamako, la seule partie qui n'a pas ratifié ce document, la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), a déclaré qu'elle signerait l'accord de paix et de réconciliation au Mali le 20 juillet dans la capitale malienne. C'est le chef de la délégation et représentant de la CMA, Bilal Ag Acherif, qui l'a confirmé, en indiquant que "si tout va bien, nous signerons l'accord de paix le 20 juillet à Bamako (Mali)". Mohamed Maouloud Ramadane, un des porte-parole de CMA, abonde dans le même sens et déclare que la CMA est "optimiste" quant au retour de la paix et de la stabilité au Nord du Mali grâce aux efforts consentis par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de file. C'est un hommage et une reconnaissance de cette tendance de l'opposition malienne aux efforts que déploient l'Algérie et sa diplomatie pour que le peuple malien retrouve la stabilité, et repart sur de meilleures assises pour son

développement économique et social. "Nous sommes optimistes quant au retour de la paix et de la sécurité dans les régions Nord du Mali et remercions les efforts consentis par la médiation internationale (élargie) dont l'Algérie est chef de file", a relevé un porte-parole de la CMA. Dans la foulée de ces avancées sur le terrain des négociations intermalien, un relevé de conclusion de ces négociations autour de l'application de l'accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali, ont été signés vendredi à Alger.

Un gage de plus pour le rôle capital joué par l'Algérie dans la résolution de ce conflit. Et, dans la foulée de la dernière réunion à Alger des parties libyennes en vue de ramener la paix et la sécurité dans le pays frère, l'Algérie est également pleinement impliquée dans ce processus. Dans la capitale tchadienne N'Djaména, où se tient la réunion des pays voisins de la Libye, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a rappelé la démarche de l'Algérie en vue d'un règlement politique à la crise en Libye. Et "loin de toute intervention étrangère". Mieux, M. Messahel a rappelé à tous ses interlocuteurs et à la communauté internationale la démarche de l'Algérie d'accompagner le peuple libyen dans la recherche d'une solution de sortie de crise. "C'est un devoir de fraternité et de loyauté envers le peuple libyen, qui l'a soutenu pendant sa lutte de Libération nationale". Une évidence politique pour l'Algérie, qui a toujours plaidé pour des solutions pacifiques, consensuelles et impliquant une volonté populaire dans la résolution des conflits en Afrique. Et dans le monde.

Audiovisuel: l'Algérie et la France conviennent d'établir des relations d'échange «permanentes»

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Miloud Chorfi, et le président français du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Olivier Schrameck, ont convenu vendredi à Paris d'établir des relations d'échange "permanentes" dans le but d'enrichir et de "consolider" la liberté d'expression. M. Chorfi qui effectue une visite de travail à Paris, s'est entretenu avec son homologue français sur les "divers aspects liés à l'action de régulation et aux échanges réciproques des expériences des deux pays", indique vendredi un communiqué de l'ARAV. «En regard au souci de consolidation du principe de liberté d'expression posé par le président de la République, Ab-



delaziz Bouteflika, M. Chorfi a exprimé sa volonté d'affirmer et d'approfondir le processus de mise en place de cette institution dans le paysage audiovisuel national". Il a également exprimé à son homologue français la détermination des autorités algériennes à garantir le plu-

ralisme dans l'expression de l'opinion publique et la liberté dans l'expression de cette opinion, avec l'ensemble des intervenants dans la communication de l'audiovisuel", note la même source. M. Chorfi, a par la même occasion, invité M. Schrameck à effectuer une visite en Algérie.